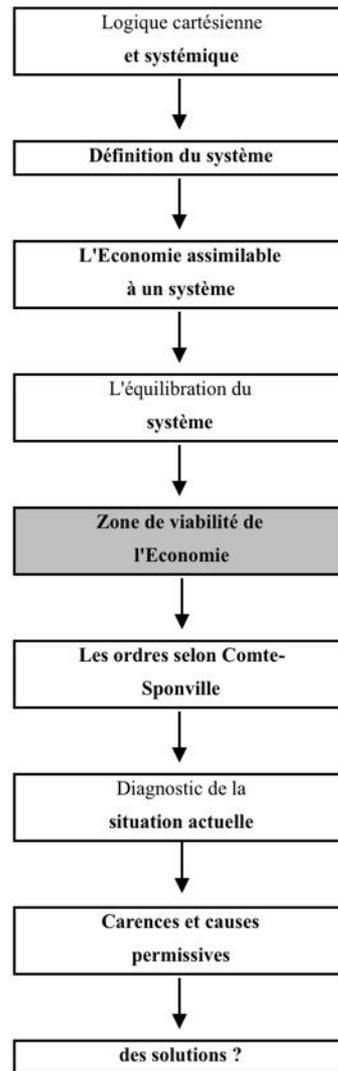


Chapitre V

Zone de viabilité de l'Economie

Il entre dans toutes les actions humaines plus de hasard que de décision.

Gide André



V. Zone de viabilité du système Economie

V.1 Préalable

La nature systémique des mécanismes de l'Economie ayant été démontrée et reconnue aux deux chapitres précédents, il convient de porter un regard sur une autre caractéristique propre au système, à savoir le concept de **viabilité**. Pour cette raison, ce trait particulier sera examiné avec attention par touches successives dans les sections qui suivent.

Sur un plan général, tout ensemble est doté d'un espace de fonctionnement, dans lequel il lui est permis d'évoluer, espace susceptible de voir en même temps ses limites se modifier progressivement, selon les circonstances. L'Economie, par analogie, est aussi contenue dans sa propre zone de viabilité, dont les paramètres sont déterminés par ses variables, sous la contrainte de son degré de développement (voir les sect. V.2,3). On verra donc que l'Economie suit une trajectoire dans son champ de liberté, lequel évolue également sous la pression notamment de la mondialisation, du poids géoéconomique de pays à forte croissance. En outre, la structure voulue ou subie des Economies nationales influence significativement leur espace d'expression, la démonstration étant faite sous les sections V.4 et V.5.

L'emploi est aujourd'hui une variable sociale quelque peu négligée, en plus sous la coupe de la contribution accrue du capital à la productivité. Malheureusement, la zone de viabilité n'intègre pas l'état de plein emploi dans sa formulation (voir sect. V.6).

En ce moment, les Economies développées de l'OCDE traversent, pour la plupart, de fortes turbulences correspondant à la phase de transition subie par tout système en phase d'ajustements. A cette période délicate, où le chaos n'est jamais très éloigné, vient se greffer toute la problématique des contraintes des ressources et des pollutions (voir sect. V.7) susceptibles d'entamer sérieusement l'**inaltérabilité**¹ des Economies, mais au niveau mondial cette fois. Cette idée de pérennité est liée au concept de la viabilité, dans le sens que si l'espace du 2^e terme est franchi, alors le 1^{er} terme sera compromis, voire même mis en grand péril. Le vocable de durabilité est à prendre maintenant au sérieux, d'autant plus que les dommages restent encore peu visibles, en ce qui concerne l'Economie réelle. Pour ce qui est de l'Economie financière, les atteintes à son fonctionnement sont hélas connues, ainsi que les causes, lesquelles résident dans les comportements fautifs de certaines banques, ainsi que dans les multiples déficits des Etats ayant oublié les vertus d'une gouvernance prudente.

V.2 Généralités

La viabilité d'un ensemble fait l'objet d'une théorie² récente applicable à tout système non déterministe et soumis à évolution. Celle-ci peut être continue, discrète par rapport au temps. En outre, elle est contrainte de s'adapter à son environnement, lequel lui-même change dans un contexte d'incertitude. Cette accommodation est gouvernée par les lois connues de régulation et/ou de rétroaction, dont les variables sont susceptibles de se modifier de manière rapide, lente, élargie, restreinte, ou même de devenir inertes.

Intuitivement on comprend que si la totalité change, elle ne peut le faire librement, dans la mesure où un but lui est assigné par son organisation interne ou par des postes de commande (impulsions) et de pilotage. Par ailleurs, le système est soumis à dégradation dans le sens que sans création et sans montée en puissance de sa complexité, celui-ci, par l'entropie, est par suite voué à s'affaiblir et finalement à périr. Ainsi, pour survivre tout ensemble doit à la fois combattre sa détérioration, et maîtriser tout emballement afin de ne pas dépasser des seuils au-delà desquels son fonctionnement serait compromis; donc à l'intérieur de cette zone de confinement se situe son cadre de viabilité³. Cependant, dans cet espace, le dispositif évolue par rapport à ses caractéristiques propres, selon un chemin chaotique, ou alors piloté dans le but de réduire les risques de non-viabilité, comme c'est d'ailleurs le cas pour l'Economie.

¹ Il existe aussi la définition de Mme Gro Harlem Brundtland : « Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. »

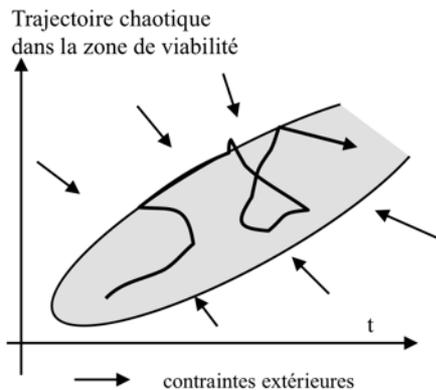
² 1991, J.-P. Aubin, Viability Theory, Birkhauser/site Web de l'auteur.

³ Viabilité : 1/l'aptitude à vivre 2/voie praticable pour celui qui l'utilise.

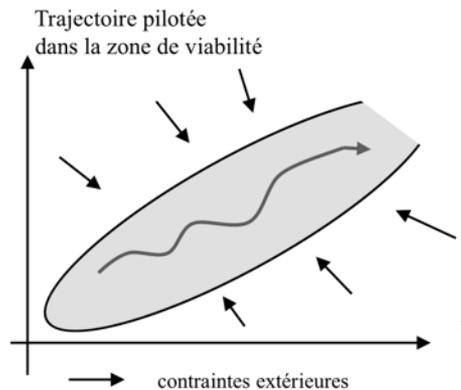
Les tableaux en page V.2 illustrent ces deux variantes.

Fig. No 5.1

Fig. No 5.2



Les barrières de confinement sont facilement franchissables par l'activation de boucles de rétroactions positives. Le système n'est pas soumis à un but supérieur; il évolue ainsi en toute liberté.



La trajectoire est tenue éloignée des barrières de confinement, évitant de mettre en péril le système, lequel évolue selon un but assigné (politique, économique), mais avec, pour inconvénient, de devoir réguler les agents et les fonctions du système. **La liberté est alors bridée.**

On observe que l'espace de viabilité n'est pas fermé puisque susceptible d'évoluer également en fonction, entre autres, de son environnement, lui aussi fluctuant. La flèche dans la zone indique le chemin, ou en d'autres termes la trajectoire suivie par le système dans son cadre existentiel. Ce parcours peut prendre toutes les formes : chaotique, oscillatoire, cyclique, uniforme, etc. Cependant, son tracé ne peut se mouvoir qu'à l'intérieur de son périmètre, lequel constitue le champ des expressions du système, ou en d'autres termes, zone de ses états de viabilité.

Cet espace étant borné, le dispositif y est donc confiné par un jeu de contraintes dont l'étreinte est plus ou moins lâche ou sévère. Toutefois, ce milieu n'est pas figé, et à cet égard, on peut imaginer la possibilité de voir ce cadre modifié par autorégulation ou par des interventions intelligentes. De même, par homéostasie et/ou par un pilotage adéquat, la ligne suivie par le tout deviendra cohérente, accompagnée d'une maîtrise des effets d'emballement positifs ou négatifs. Il n'empêche qu'une dérive lente de l'ensemble vers ses limites de viabilité se produit fréquemment, et c'est par le renouvellement de ses composants⁴ (qui peuvent être des systèmes également) que cette dérive est évitée et que le système survit.

De plus, la grandeur de l'espace en question détermine le degré de liberté du dispositif, et crée un facteur de résilience de celui-ci, c'est-à-dire qu'il constitue sa capacité de s'adapter à un choc venant perturber son fonctionnement, et à reprendre sa marche en avant après avoir restauré sa résistance. A ce propos, rappelons la définition de Holling (1973) :

Cette qualité est mesurée par l'intensité maximale de la force qu'un système peut absorber sans changer de comportement, de fonctions ou de processus de régulation.

V.3 Recherche de la zone de viabilité de l'Economie

Par analogie, l'Economie possède également une zone de viabilité, le problème étant que l'on ne connaît pas de manière précise ses limites de fonctionnement. De surcroît, l'espace en question n'est pas fermé, le système précité n'affichant pas de ce fait une structure figée. D'ailleurs, l'observation montre bien que ce dernier suit invariablement une trajectoire comportant divers stades allant du sous-développement à une Société orientée fortement (trop) sur la consommation. Cette plasticité du capitalisme reste remarquable démontrant une capacité d'adaptation particulièrement élevée, donnant l'impression que rien ne pourrait entraver sa marche.

⁴ par ex. chaque espèce vivante est constituée d'unités (elles-mêmes un système) destinées à mourir, alors que l'espèce, par renouvellement, subsiste. La viabilité de l'unité est courte, tandis que la durabilité est privilégiée.

Cependant, au-delà de ce niveau d'expansion est-il encore possible de prolonger cette course ? Des craquements significatifs sont venus nous alerter récemment pour nous rendre attentifs au fait que l'abondance tend vers sa fin et que les contraintes de rareté des ressources naturelles apparaissent déjà, tandis que les changements climatiques nous indiquent que les rejets chimiques dans l'atmosphère devront être drastiquement réduits. En d'autres termes, l'entropie de l'Economie est à diminuer impérativement, sous peine de graves périls. Cet impératif n'a pas, à notre avis, comme corollaire, un retour en arrière, un recul du confort, dans la mesure cependant où une modification du comportement des agents intervient, permettant l'expression d'une nouvelle activité orientée sur la gestion des ressources encore disponibles, ou renouvelables, d'une part, et sur la satisfaction des besoins faisant sens, d'autre part.

Viabilité et évolution n'incluent pas en l'occurrence des termes contradictoires, mais plutôt complémentaires, dans la mesure où néanmoins les barrières de confinement sont suffisantes. Définir cette zone, c'est à cette recherche que la section V.3a & ss est consacrée. A préciser que les limites souhaitées sont susceptibles, aujourd'hui ou demain, d'être sérieusement bridées par des restrictions de ressources et d'environnement, et dont le degré de contrainte ne se mesure pas en l'état de nos connaissances. Cerner le périmètre de viabilité de l'Economie présente donc quelques difficultés. En effet, à notre connaissance, il n'existe pas de théorie à ce sujet, d'une part, et les variables du dispositif interagissent conformément à l'expression :

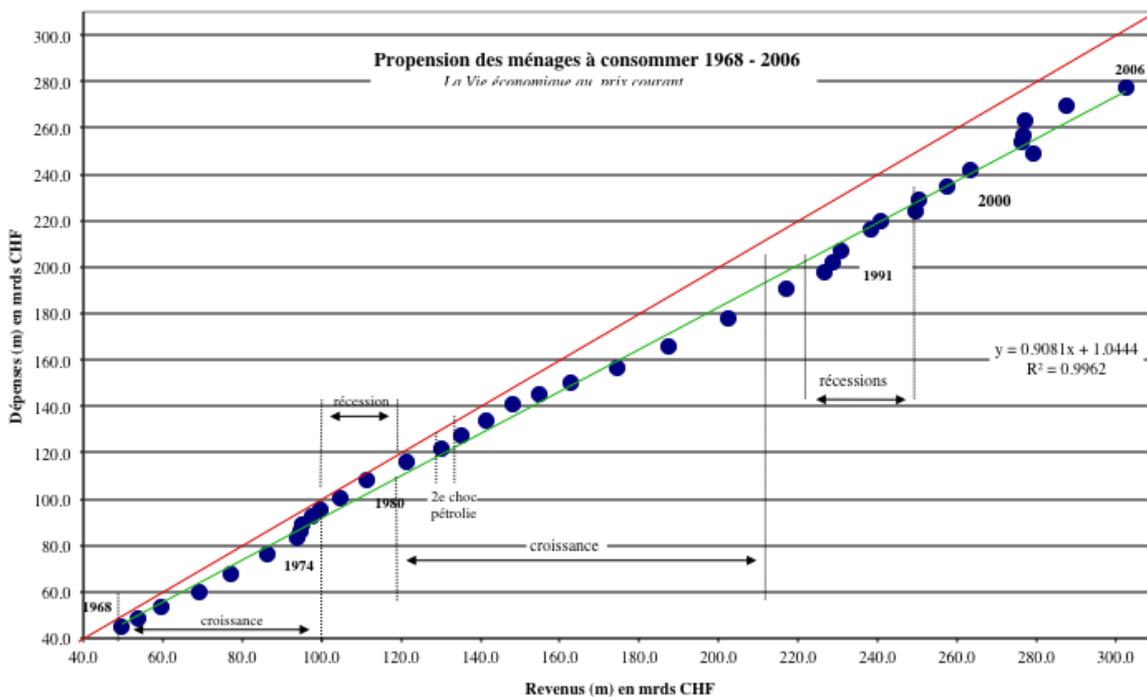
$$a_c \beta_m (1 - Tf_m) \frac{(1 - Timp(m))}{(1 - Texp(m))} + a_l \beta_l (1 - Tf_l) \frac{(1 - Timp(l))}{(1 - Texp(l))} + a_e (\beta_m Tf_m + \beta_l Tf_l + \beta_e) \frac{(1 - Timp_e)}{(1 - Texp_e)} = 1$$

d'autre part. Tentons donc la démarche qui nous paraît la voie la moins difficile à parcourir en traitant le problème au niveau de chacune des variables lourdes, pour ensuite dégager une synthèse à caractère plus global, sans altérer, ou le moins possible, le résultat de cette recherche.

V.3a Les variables α_c , α_l et α_e

De manière constante et régulière, on observe que les consommateurs, dans une Economie développée ou en voie de l'être, présentent un comportement identique, dans le sens que leur tendance moyenne à la dépense reste inférieure à 1. En d'autres termes, invariablement, les ménages à la fois dépensent et épargnent leurs revenus.

Fig. No 5.3 Historique des propensions à consommer des ménages suisses



L'habitude de dépenses des foyers suisses reflété par le tableau No 5.3 depuis 1968 est toujours restée en dessous de 1, voir la diagonale (trait plein). De manière générale, les ménages helvétiques ont constamment économisé, à des degrés divers, une partie de leurs salaires, cela sans interruption. Cette observation est par ailleurs confirmée par le graphique No A18 (page V.27)

reprenant les données statistiques de l'OCDE, sur une période de 16 à 20 ans, relatives à 23 pays membres de cette organisation, chiffres portant sur le taux d'épargne net des ménages, par rapport à leur revenu disponible. Une analyse un peu plus poussée nous conduit aux commentaires suivants :

- Le ratio d'épargne en question se situe dans les limites : -4 % (épargne négative) pour le Danemark (2005) à +24,9% pour la Corée (1998);
- Sur les 430 pourcentages observés dans les données, 386 taux d'épargne se voient dans la fourchette : 0% à 15%. Donc, dans près de 90 % l'effectif des pays, les ménages des membres de l'OCDE (dont la Suisse) ont manifesté une tendance à la dépense s'affichant dans l'espace de $\alpha_C = 0,85$ à $\alpha_C = 1$, et plus de 5 % des cas sont au-dessus de 15% de taux d'épargne.

Précisons que la propension α_C^5 résulte de comportements de consommation dont la fluctuation ne répond à aucune loi connue. A première vue, l'expression de la page V.3 n'interdit pas à α_C d'afficher des valeurs dans l'intervalle : $0 < \alpha_C < \infty$. Toutefois, pour des raisons purement pratiques, le champ de cette variable est beaucoup plus restreint, soit en limite basse = satisfaction des besoins naturels et nécessaires, et en limite haute = coefficient de 1. Encore faut-il que ces bornes ne soient pas côtoyées trop longtemps, sous peine d'une altération du fonctionnement du système. On verra plus loin que seules les contraintes internes au dispositif sont susceptibles d'encadrer les valeurs d'équilibre des variables examinées.

La propension à investir des firmes α_I , elle aussi, toute faculté théorique de figurer dans la plage : $0 < \alpha_I < \infty$. Cependant, sur un plan pratique, sa zone d'expression est plus étroite, confinée au plus bas par la nécessité de remplacer l'usure (si ce n'est l'obsolescence) des actifs mobiliers et immobiliers, et au plus haut par les pressions d'ordre monétaire dès lors que la trésorerie s'avère insuffisante. En effet, dès l'instant où $\alpha_{I\text{éq}}^6 > 1$, le recours à l'endettement et/ou la désépargne est obligé, les firmes concernées dépensant un montant supérieur à leurs revenus périodiques (= cash flow opérationnel). Ainsi, une gestion prudente voudrait que lorsque l'on procède à un investissement, au moins 40% de son prix soit assuré par fonds propres, le reste par l'emprunt. Cependant, pendant un cycle économique une partie des établissements acquièrent leurs achats par des capitaux étrangers, respectivement la désépargne, tandis que d'autres investissent, mais dans le cadre de leurs capacités d'autofinancement. Empiriquement, et après quelques recoupements des chiffres de l'OCDE, on peut estimer que $\alpha_{I\text{éq}}$ est plafonné à 1,25 ; il n'est toutefois pas possible d'être plus précis au vu des statistiques à disposition. En fait, les entreprises ne peuvent emprunter sans discernement, les banques et les marchés financiers prêcheurs examinant en principe⁷ avec sérieux la solvabilité de leurs débiteurs. En l'occurrence, l'endettement est bridé par cette régulation qui peut cependant s'avérer fragile si la prudence est relâchée.

Concernant $\alpha_{E\text{éq}}$, la propension aux dépenses manifestée par les Etats débouche sur un excédent ou un déficit budgétaire. Celui-ci, lorsqu'il présente un caractère structurel,⁸ n'est pas sain, raison pour laquelle l'UE par exemple demande à ses membres de veiller à ce que le déficit⁹ en question ne dépasse pas (sauf exception) le ratio de 3 % du PIB. Il existe donc un frein juridique à l'endettement afin d'empêcher, dans la mesure du possible, des dérapages préjudiciables susceptibles d'hypothéquer sérieusement l'avenir d'un pays qui manquerait de discipline.

V.3b Les variables β_m , β_I et β_E

Les variables précitées sont en relation avec la répartition du R_{global} entre les agents : ménages, firmes et l'Etat. Cette partition n'est pas mécanique ; elle dépend du niveau de la productivité des facteurs de production : Capital/Travail ainsi que des rapports de forces s'opposant entre l'intérêt des salariés et celui des entrepreneurs, parfois sous la coupe d'actionnaires gourmands.

⁵ En l'occurrence, il s'agit de la propension effective à consommer manifestée par les ménages. La propension $\alpha_{C\text{éq}}$ est déterminée lors du déroulement du cycle de {production => consommation}. Le principe de l'équilibre des échanges demande pour les ménages par exemple que : $\alpha_{C\text{éq}} = \alpha_{C\text{effectif}}$.

⁶ Rappelons qu'il s'agit de la moyenne (au niveau macro) de tous les α_I individuels qui doivent s'exprimer pour atteindre le point d'équilibre du système.

⁷ Le terme « en principe » est une restriction qui ne manque pas d'actualité au vu de l'épisode malheureux des subprimes ou de l'effet systémique des prêts à des pays dont le surendettement a été mal évalué, voire même caché pour certains.

⁸ A la différence des sociétés ou ménages, l'Etat peut s'installer dans un déficit plus ou moins permanent, dans la mesure où ce déficit est dû à des investissements faisant sens et non pas au fonctionnement de l'Etat.

⁹ Voir les données mises en graphique du taux des déficits des comptes publics de certains pays membres de l'OCDE (statistiques comptes nationaux), chapitre VII, fig. No 7.2 à 7.4a.

On verra plus loin que cette distribution conditionne la structure de l'Economie. Ces trois variables, en plus d'organiser la Demande globale, présentent un caractère social indéniable puisqu'elles règlent la vie sociale, politique de tout un pays.

V.3c Les variables Tfisc(m) et Tfisc(I)

Ces taux émanent de la sphère politique, selon des préférences idéologiques qui marquent une tendance à se radicaliser. Les fonctions de l'Etat et le poids de sa présence sur le plan social et économique a fait et fait encore l'objet de débats passionnés et d'une littérature volumineuse. Les quelques simulations qui sont reproduites plus loin montrent que les effets de la fiscalité ne sont pas anodins et impactent la structure de l'Economie.

V.4 La zone de viabilité du système Economie

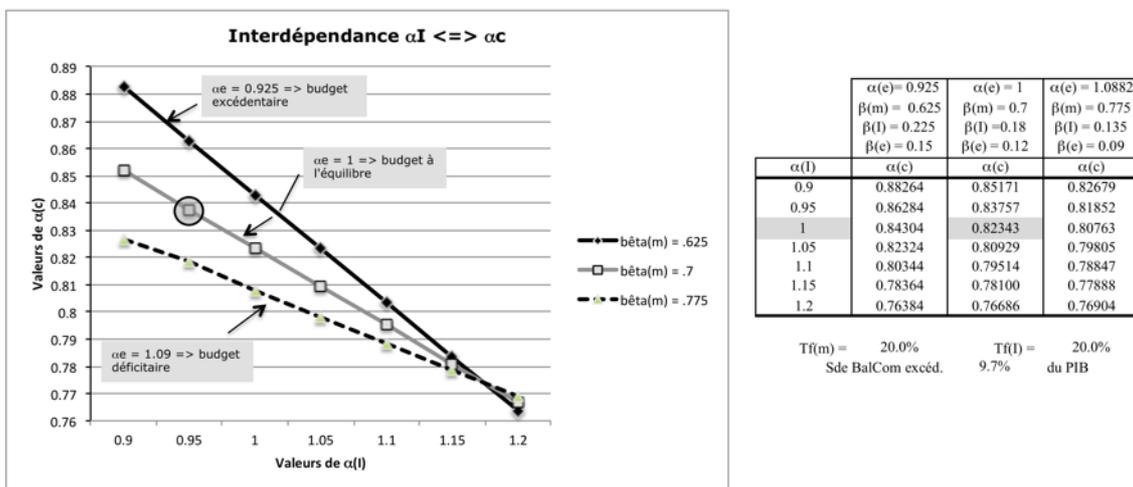
Les variables examinées n'ont pas de zone de viabilité à proprement parler, elles possèdent cependant des limites spécifiques :

- concernant les $\beta_m, \beta_I, \beta_e$, le plafond de leur somme est égal à 1 dans le sens qu'il n'est pas concevable de percevoir plus de rémunérations que le système n'en produit ;
- pour les Tf(m, I), la frontière extrême correspond à 100% d'imposition, soit une confiscation de la totalité des revenus générés, ce qui bien entendu est une impossibilité pratique ;
- la limite de α_c plafonne à $\alpha_c = 1$. Au-delà, les ménages emprunteraient, signature d'une addiction tenace aux achats de biens de consommation. Selon les données de l'OCDE, la valeur au plancher de α_c n'a que très rarement crevé le seuil de 0,8 ; quant à α_I , son point culminant ne devrait pas dépasser 1,25, chiffre avancé sur une base relativement précaire, les références statistiques se révélant insuffisantes.

Une analyse plus attentive et globale nous conduit à constater qu'en réalité tous les éléments du système sont interdépendants, l'un ne pouvant se modifier sans influencer la valeur de l'un ou de plusieurs autres, formant alors une zone de viabilité. A l'intérieur de cet espace, les variables dont il est question sont susceptibles de s'exprimer sans porter une atteinte au bon fonctionnement de l'Economie.

Les deux exemples qui suivent ont pour objet de mettre en lumière le concept d'interdépendance évoqué plus haut. Le premier se réfère au contexte d'un excédent des exportations sur les importations.

Fig. No 5.4 – excédent des échanges avec le RdM



Commentaires :

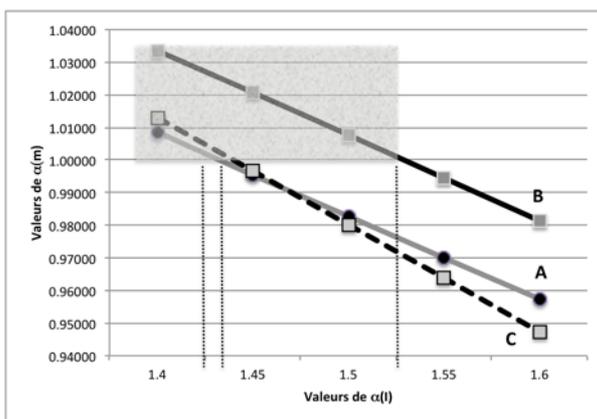
- Chacune des droites représente une répartition du Rglobal propre à un budget public excédentaire ($\alpha_e = 0,925$), à l'équilibre ($\alpha_e = 1$) et déficitaire ($\alpha_e = 1,0882$).
- Chaque droite est formée par l'ensemble des points d'équilibre du modèle pour un α_c et un α_I donnés par l'égalité de la page 3. Ainsi, le point cerclé est constitué par le couple $\{\alpha_c =$

0,8375, $\alpha I = 0,95$ }, sous les ratios de : $\alpha e = 1$, $\beta m = 0,7$, $\beta I = 0,18$ et $\beta e = 0,12$, et dans le cadre d'un surplus des export.(m) et des export.(I).

- En l'occurrence, on s'aperçoit que le cadre des valeurs d'équilibre de αc et αI est compris dans les limites : $\alpha I \Rightarrow \{0,9 - 1,2\}$ et $\alpha c \Rightarrow \{0,76 - 0,88\}$.
- Cet espace est contenu dans un champ de viabilité acceptable pour le système, les variables n'étant pas assorties de chiffres contraignants.
- On relève que la répartition du R_{global} exerce aussi une influence sur la zone en question, cette influence est mesurée par le déplacement des droites sur le plan.
- Les valeurs des variables sont donc liées étroitement, de sorte que si le poids de l'une est modifié, le poids des autres le sera aussi, afin de conserver l'égalité de base = 1. Il s'agit bien entendu d'une vision statique. En réalité, les ajustements ne sont pas instantanés ; ils se déroulent dans le temps, d'où le fait que le système oscille constamment autour de son point d'équilibration.

Le 2^e exemple concerne un contexte plus problématique où les importations sont dominantes, d'où un découvert de la BalCom.

Fig. No 5.5 – déficit des échanges avec le RdM et budget déficitaire



	sans croissance			avec croissance de 2.5%	
	$\alpha(I)$	$\alpha(c)$	$\alpha(e)$	$\alpha(c)$	$\alpha(e)$
$\beta(m) =$	0.65	0.7			
$\beta(I) =$	0.21875	0.1875			
$\beta(e) =$	0.13125	0.1125			
1.4	1.01302	1.03361	1.1	1.0084	1.0564
1.45	0.99659	1.02060	1.1	0.9952	1.0567
1.5	0.98016	1.00745	1.1	0.9829	1.0552
1.55	0.96373	0.99438	1.1	0.9701	1.0546
1.6	0.94730	0.98130	1.1	0.9574	1.054

Droite : A B C
 $Tf(m) = 20.0\%$ $Tf(I) = 24.0\%$
 Sde BalCom déficitaire 10.5% du PIB
 Budget déficitaire 3.0% du PIB

Commentaires :

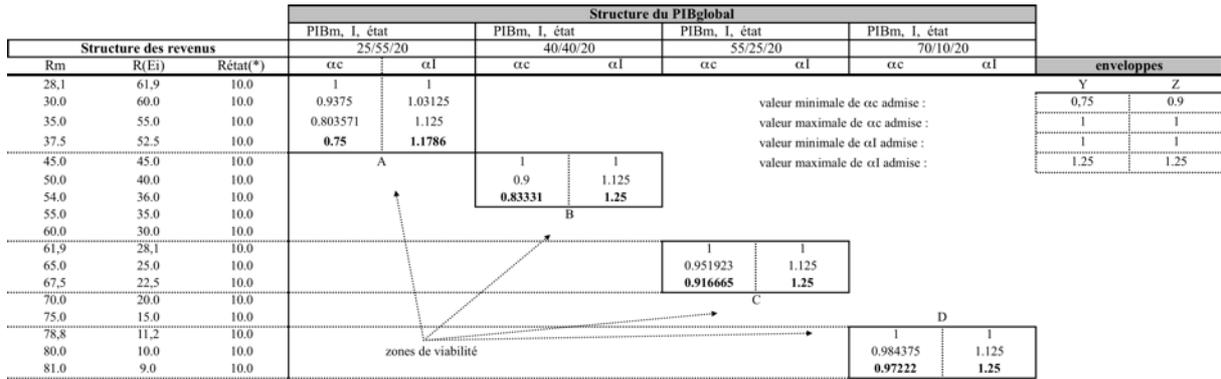
- La zone de viabilité s'est déplacée vers les valeurs limites : $\alpha I \Rightarrow \{1,4 - 1,6\}$ et $\alpha c \Rightarrow \{1,033 - 0,947\}$. Ces dernières sont plus contraignantes, notamment concernant αc dont certaines sont supérieures à 1. On remarque aussi que l'incitation moyenne à investir se situe nettement au-dessus de 1,25.
- La droite B est particulièrement dotée d'un espace de liberté resserré, forçant les trois propensions à exprimer des chiffres d'équilibre excessifs, susceptibles de compromettre la fluidité de l'équilibration du dispositif.
- D'un point de vue dynamique, une expansion du PIBglobal de 2,5% a été simulée. Un allègement des valeurs des propensions (droite C) est nettement visible. Ainsi, dans le cadre d'une Economie en déficit permanent de ses échanges avec le RdM, le besoin de croissance devient un impératif lourd, mais alors au prix d'un assujettissement exagéré envers les marchés des capitaux. En l'occurrence, il n'est pas superflu d'insister sur le fait que cette inclination aux dépenses constitue la source de cette emprise ; imputer la faute à la finance est un faux procès où la cause et l'effet sont inversés par commodité pour s'exonérer de toute responsabilité. Cette attitude puérile est pourtant largement pratiquée avec beaucoup d'art par les dirigeants politiques.
- Ce contexte de déficit jette une lumière crue sur l'interdépendance des variables du système et sur le rétrécissement de leur champ d'expression.

De plus, la zone précitée n'est pas figée ; elle évolue lorsque les circonstances le permettent pour passer du stade du sous-développement à celui d'une Société de consommation¹⁰. D'ailleurs, on observe que les membres de l'OCDE notamment, ont suivi cette tendance lourde, toutefois selon un profil différencié, dépendant des particularités des pays concernés.

¹⁰ Société de consommation : société d'un pays développé orientée vers la sollicitation de la consommation (grâce à la publicité) et des consommateurs par les producteurs, par le lancement de produits ou de services nouveaux en créant sans cesse des besoins. www.larousse.fr/encyclopedie/nom-commun-nom/consommation/36438.

Ces phases de croissance se signalent par une structure des revenus et de la production en adéquation réciproque relativement étroite afin de conserver une certaine harmonie, ce que l'on se propose d'illustrer par un exemple. Considérons donc une Economie ayant évolué selon les étapes précitées. A cet effet, les fig. 5.6, 5.6a faciliteront la compréhension de ce thème relatif à la recherche de sa zone (ou plutôt l'enveloppe) de viabilité.

Fig. 5.6 – Quatre zones de viabilité selon quatre structures du PIB



(*) s'ajoutent les prélèvements fiscaux directs, soit 10,0
Le budget public est en équilibre, donc $\alpha c = 1$, pour les 4 scénarios.
La pression fiscale directe et indirecte est maintenue à 20% du PIB pour les 4 scénarios.
Pas d'échange avec le RdM pour les 4 scénarios.
Remarque : Le PIB de référence s'exprime à hauteur de 100, ainsi que le total des revenus. Les chiffres précités ne sont valables que dans la configuration décrite et que dans les valeurs limites imposées à αc et αI , αc restant égal à 1. En l'occurrence, la limite inférieure ou supérieure est imposée par αc et/ou αI .

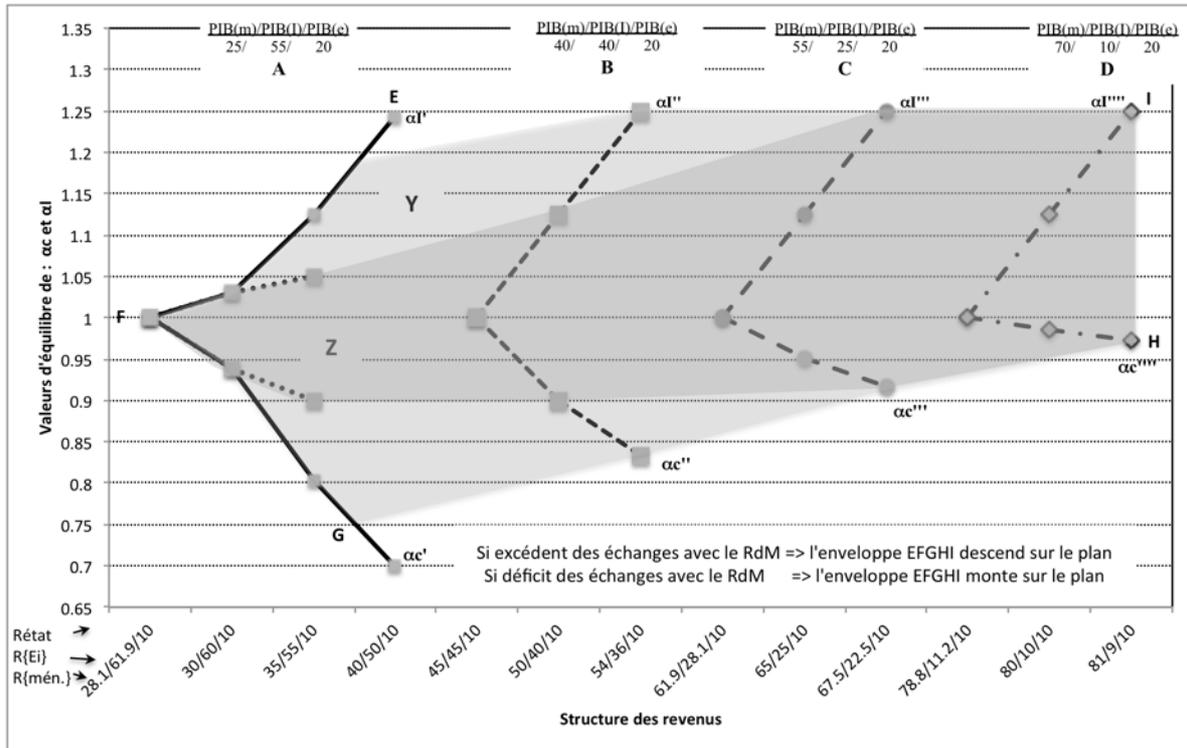
Les quatre structures en référence correspondent aux étapes que la plupart des Economies traversent allant du stade primaire (zones A et B) pour aboutir à une Economie développée (zones C et D), où l'offre de biens de consommation à l'usage des ménages est largement privilégiée, notamment au 4^e palier. La lecture attentive de la Fig. 5.6 est intéressante en ce qu'elle révèle :

- il existe un lien étroit entre la structure des revenus et celle de la production. Cette relation est nettement visible par le déplacement des espaces de viabilité A, B, C, D, et aussi parce que les intervalles des αc à l'intérieur de chaque aire se resserrent¹¹. Chacune des zones a été assortie de valeurs limites (voir plus haut) imposées à $\alpha C_{\text{équi}}$ et $\alpha I_{\text{équi}}$. En effet, au-delà de ces chiffres, il est probable que le système ne fonctionnera pas de manière optimale à cause des tensions engendrées en son sein, tensions dues à un désaccord entre les structures respectives du PIB et du Rglobal.
- les valeurs à l'équilibre relatives aux αc et aux αI sont donc imposées par le système, en fonction de la répartition du Rglobal et du PIBglobal. Par exemple, une distribution 35/55/10 du Rglobal oblige, pour un αc de 0,803, un αI de 1.125 (voir A). On obtient ainsi la démarcation des valeurs, en relation avec les structures des agrégats précités, lesquelles doivent évoluer de concert. Cette frontière, propre à chaque zone, est lisible sur la fig. 5.6a. Par suite, le champ A est délimité par les deux courbes EFG, l'une portant les valeurs de $\alpha c'$ et l'autre de $\alpha I'$; il en est donc de même pour les zones B, C, D.
- les espaces A et B constituent la marque d'une Economie en voie de développement où les salaires échangent aux ménages sont relativement modestes au profit des entreprises.
- le stade C correspond à une Economie non encore installée dans le paroxysme de la consommation, mais s'en approchant. Ainsi, la structure des revenus est contenue dans les limites 61,9 à 67,5 pour le Rmén et 28,1 à 22,5 pour le R(Ei). Le cadre d'expression imposé par le dispositif est en l'occurrence étroit.
- la zone D est le reflet d'une société de consommation, dont la tendance est de négliger les investissements, et dont l'espace d'expression de la variable $\alpha C_{\text{équi}}$ s'effondre. Ce contexte se concrétise par un champ serré de viabilité, avec pour inconvénient de voir $\alpha C_{\text{équi}}$ contraint à des valeurs élevées, signature d'une activité orientée vers la consommation de masse et le gaspillage des ressources pour corollaire. Ainsi, les USA en sont devenus l'exemple qu'il conviendrait de ne pas suivre.

¹¹ Zone A : $\alpha c \Rightarrow 1 - 0.7 = 0.3$ Zone C : $\alpha c \Rightarrow 1 - 0.917 = 0.083$. Les intervalles de αI sont plafonnés à 1.25 (sauf A).

- dès lors que la structure de la production intérieure subit une transformation dans le sens décrit plus haut, celle du R_{global} doit s'adapter pour conserver la cohérence du système. Toutefois, une poussée du PIB_m par delà le ratio de 60% du PIB_{global} présente le risque de fixer les valeurs d'équilibre de α à une hauteur excessive. De plus, l'augmentation de R_m au-dessus de 70% pourrait porter atteinte au rendement des capitaux investis par les entreprises.

Fig. 5.6a Enveloppes de viabilité en fonction de la structure du PIB (voir annexe)



- en fonction de la succession des phases de développement, on observe un déplacement des courbes de EG en HI. Dès que l'on procède à une densification des espaces de viabilité, on obtient alors une configuration contenant l'ensemble des valeurs à l'équilibre des propensions à consommer/investir en relation avec l'évolution de l'Economie, du stade A au stade D. Deux enveloppes (désignées : Y et Z), fixées par leurs limites respectives, sont intégrées dans la fig. 5.6a. On relève, concernant ces deux éléments, un même resserrement de leur champ, par le fait que $\alpha_{Céqui}$ s'approche de son plafond, au fur et à mesure de la croissance du PIB_m aux dépens des autres agrégats. L'enveloppe Z (voir fig. No 5.6) présente une surface plus étroite que celle de Y aux stades A, B et C, pour ensuite se rejoindre à D. On trouve ainsi la confirmation que l'Economie, comme tout système, est dotée d'un espace de viabilité, dont le degré de liberté (donc de résilience) sera déterminé par sa structure. Celle-ci résulte de l'influence concomitante de divers facteurs économiques, sociaux, géopolitiques, propres à chaque pays.

Le glissement lent, mais inéluctable de la production et des échanges vers une société de consommation, voire d'hyperconsommation, s'explique brièvement par les mécanismes d'ajustements suivants :

- ◆ En situation de sous-développement, selon A, la distribution du R_{global} entre les salariés et les entreprises (répartition donnée par β_m, I) évolue dans le cadre : $\beta_m \{28,1\% \text{ à } 37,5\%\} R_{global}$ et $\beta_I \{61,9\% \text{ à } 52,5\%\} R_{global}$. L'intervalle des valeurs de β_m constitue la signature d'un accaparement par les firmes du revenu généré par la production aux dépens de la main-d'oeuvre. Dans ce climat, il est vraisemblable qu'une lutte pour le partage du R_{global} sera engagée afin d'augmenter la part salariale jusqu'à la frontière du coût marginal du facteur travail. Un glissement de β_m aura donc lieu insensiblement jusqu'au moment où la rentabilité du capital investi par les entreprises atteindra un seuil demeurant encore supportable.

- ◆ Dès lors que le R_m augmente sous la pression des revendications légitimes des salariés, une demande solvable des ménages s'exprimera de manière plus impérieuse, face à une offre retardée à cause des délais d'ajustement de celle-ci (perception de l'écart $O_{mén} < D_{mén}$ et ΔPIB_m (voir la zone B).
Dans de telles conditions, la pression des acheteurs sera suffisante pour favoriser une montée en puissance du PIB_m et une élévation de $\alpha_{Céq.}$ du système face à une demande solvable prête à s'exprimer. En conséquence, les structures du R_{global} et du PIB_{global} vont insensiblement se mettre en cohérence réciproquement. Il n'est pas exclu toutefois de voir les importations se substituer au PIB_m , si ce dernier agrégat ne répond pas aux besoins des consommateurs.
- ◆ Les relances conjoncturelles sont réalisées de préférence par le secteur de la consommation. Il est en effet plus aisé de favoriser la demande des ménages par des incitations de revenus additionnels ou par la diminution de la pression fiscale. La reprise est plus réactive, les besoins du consommateur générant une demande impatiente, plus émotive comparativement à la décision des entreprises d'investir, décision plus rationnelle et plus lente. De plus, la stimulation conjoncturelle par la baisse des intérêts a une incidence rapide sur les ménages souhaitant acquérir une villa ou un appartement en PPE. On a remarqué aussi que la trappe de liquidité qui affecte ce type de relance (par les investissements) n'opère pas (ou beaucoup moins) en ce qui concerne les privés désireux d'investir dans l'immobilier.
- ◆ Le passage du statut de la prépondérance des investissements à celui de la priorité aux biens de consommation se réalisera par des ajustements successifs, selon un rythme plus ou moins rapide en fonction des particularités du pays concerné. Historiquement, on observe que presque toutes les Economies ont suivi ou suivent ce parcours, révélant ainsi l'aspect persistant de cette transition.

Pour que le degré de cohérence entre les deux structures en question soit maintenu à un niveau tolérable par le système, ces dernières doivent donc évoluer de concert, et de plus en plus étroitement¹². Ces ajustements, sauf choc externe, s'optimisent afin d'atténuer les tensions au sein du dispositif. Cependant, plus on monte le rang des valeurs de $\alpha_{C\text{éq./eff.}}$, plus la zone d'accommodement se réduit. L'effort de consommation exigé est alors soutenu par une pression publicitaire soigneusement ciblée sur toutes les catégories de la population, même les enfants en bas âge ! On assiste bien aujourd'hui à un forçage des dépenses des ménages conduisant à l'aliénation dénoncée sous le chapitre des entropies.

Comme on peut le voir, cette trajectoire n'est pas due au hasard, mais résulte d'une tendance de fond, c'est-à-dire la recherche, comme tout système d'ailleurs, de la solution la moins onéreuse en termes d'effort et de risque, notamment en privilégiant la reprise par la consommation¹³. Ce type de relance implique en effet que $\alpha_{C\text{eff.}} > \alpha_{C\text{éq.}}$, donc que la propension moyenne des ménages à la dépense se hisse à un niveau supérieur au précédent. Cette escalade impose alors que le revenu disponible des intéressés augmente, ou à tout le moins reste stationnaire. Il est illusoire de dynamiser une Economie¹⁴ en sollicitant les agents, tout en tentant de prélever de nouveaux impôts (ou taxes). En outre, cette impulsion, certes plus facile à réaliser, ne déplace que la zone de viabilité vers ce qui pourrait devenir une impasse.

Les Fig. No 5.6 et 6a ont été élaborées en considérant que l'Etat pratiquait une politique budgétaire équilibrée liée à une pression fiscale plutôt modeste. Or, l'Etat, très visible dans nos économies développées, exerce aussi sa part d'influence sur la zone de viabilité, surtout si, comme auprès de certains pays, il participe à leur déficit opérationnel. Le poids public est examiné sous la section infra, et l'on verra sans surprise qu'il n'est pas possible de formuler une réponse catégorique, mais plutôt nuancée quant à la qualification de cette présence.

V.4a La zone de viabilité et l'Etat

En plus du poids qu'exercent mutuellement les deux structures sur la zone de viabilité de l'Economie, d'autres facteurs sont susceptibles d'interférer sur les valeurs d'équilibre des propensions α_C , α_I et α_e . L'Etat, par exemple, en tant qu'agent au sein de l'ensemble, influence son organisation interne, cela à plusieurs niveaux. Au même titre que les ménages et les entreprises, l'Etat manifeste aussi un besoin impératif de dégager des rémunérations pour être en

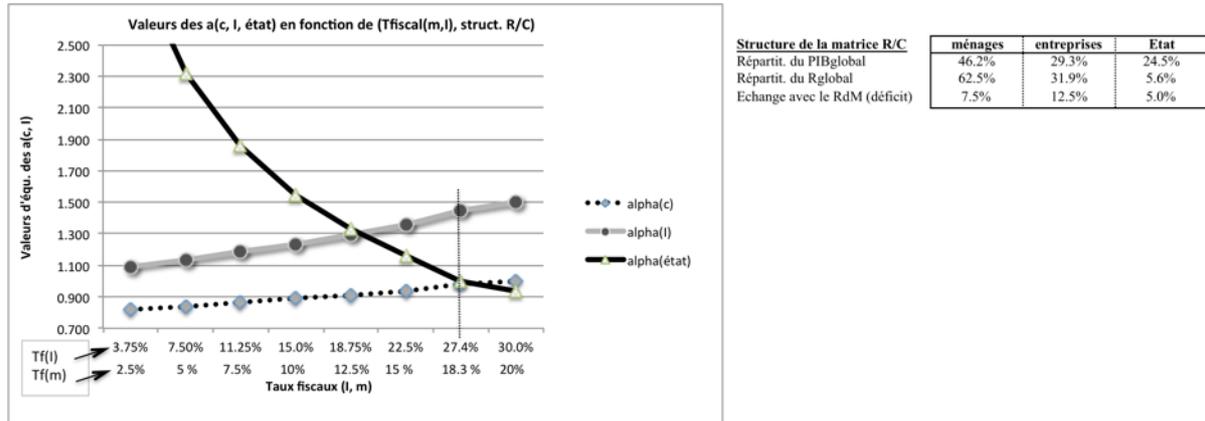
¹² Voir l'annexe page V.30 pour une analyse plus approfondie.

¹³ ne dit-on pas que le moteur de la relance est la consommation des ménages ?

¹⁴ et pourtant cette stratégie aberrante a pu être observée à maintes reprises !

mesure d'assumer ses tâches. Ses recettes, il les prélève sous forme d'impôts directs (impôts sur les revenus, taxes, etc...) et indirects comme la TVA. L'intensité de la fiscalité détermine donc la capacité des dépenses publiques et leur poids¹⁵ dans l'Economie. Comme le révèle la fig. No 5.7, cette pression n'est pas sans effet sur la valeur moyenne d'équilibre de αc et αI .

Fig. No 5.7 Influence des taux fiscaux directs sur αc et αI d'équilibre du système



Taux fiscal		ac	a(I)	a(e)	déficit(-) excéd.(+)
ménages	entreprises				
2.5%	3.75%	0.820	1.091	3.078	-17.4%
5.0%	7.50%	0.841	1.135	2.316	-14.7%
7.5%	11.25%	0.864	1.183	1.856	-11.9%
10.0%	15.0%	0.888	1.235	1.549	-9.1%
12.5%	18.75%	0.913	1.292	1.329	-6.4%
15.0%	22.5%	0.940	1.355	1.164	-3.6%
18.3%	27.4%	0.978	1.447	1.000	0.0%
20.0%	30.0%	0.999	1.5	0.93187	1.9%

Ainsi, dans le cadre de la structure définie, on note :

- Le poids de l'Etat, soit 24,5% en l'occurrence, impose pour $\alpha e = 1$ (soit l'équilibre budgétaire) qu'un taux fiscal direct de 18.25%, respectivement 27,4% en moyenne soit appliqué sur les revenus des agents.
- Les propensions d'équilibre des ménages et des entreprises augmentent sous l'effet de la pression des impôts. La présence de l'Etat, quoique modeste en l'occurrence, commande toutefois qu'un minimum de fiscalité soit appliqué aux agents, respectivement 15% et 22,5%, si le critère du déficit budgétaire de 3% veut être observé. Une zone de viabilité est donc reconnaissable à l'intérieur de laquelle les valeurs d'équilibre αc , I , e peuvent s'exprimer sans contrainte excessive.

D'autres structures que celle présentée en page V.10 sont bien entendu possibles, impliquant alors une morphologie différente suivant le contexte retenu. A titre d'exemple, deux variantes sont ainsi proposées, selon les fig. infra.

- voir page suivante -

¹⁵ En Suisse, le poids de l'Etat tend à croître puisqu'en 1960 il était de 17,3 % du PIB et aujourd'hui de 31,4%.

Fig. 5.8.1 Excédents budgétaire et des échanges avec le RdM

Matrice R/C en t(1,2)								
	R(mén)	R(Ei)	R(état)	stock +/-	Offre globale	Export.	Import.	PIBglob.
PIB(mén)	278'618			0	278'618	36'300	12'418	302'500
PIB(I)		142'222	0	0	142'222	26'854	15'626	153'450
PIB(état)			94'050	0	94'050	0	0	94'050
RnonD	30'757	2'153	2'200		35'110			
Impôts	34'375	20'625	-55'000			OdeFP = Fr	35'110	
acte[E-]	0	0	0		0	DdeFP = Fr	-35'110	
BalCom	-23'882	-11'228	0	RdM →	-35'110			
Total	343'750	165'000	41'250	-35'110	514'890	63'154	28'044	550'000

Prod(m) =	0.550	Alpha(c) =	0.9006	Bêta(m) =	0.6250	Sde BalCom excédentaire	6.4%
Prod(I) =	0.279	Alpha(I) =	0.9851	Bêta(I) =	0.3000	Budget excédentaire	0.4%
Prod(état) =	0.171	Alpha(état) =	0.9771	Bêta(état) =	0.0750	Poids modéré de l'Etat	17.1%
		T(fisc)mén =	0.1000	T(fisc)Ei =	0.1250	Egalité base	1.0000
Texp(m) =	0.120	Texp(I) =	0.175	Texp(e) =	0.00		
Timp(m) =	0.045	Timp(I) =	0.110	Timp(e) =	0.00		

Situation d'un léger excédent budgétaire où les valeurs des variables d'équilibre α_c , α_I et α_e sont incluses dans une zone de viabilité relativement large conférant de la flexibilité au système. Le poids de l'Etat est modeste à 17,1% du PIB. Le solde de la BalCom est d'une certaine importance, signature d'une productivité élevée.

Fig. 5.8.2 Double déficit budgétaire et des échanges avec le RdM

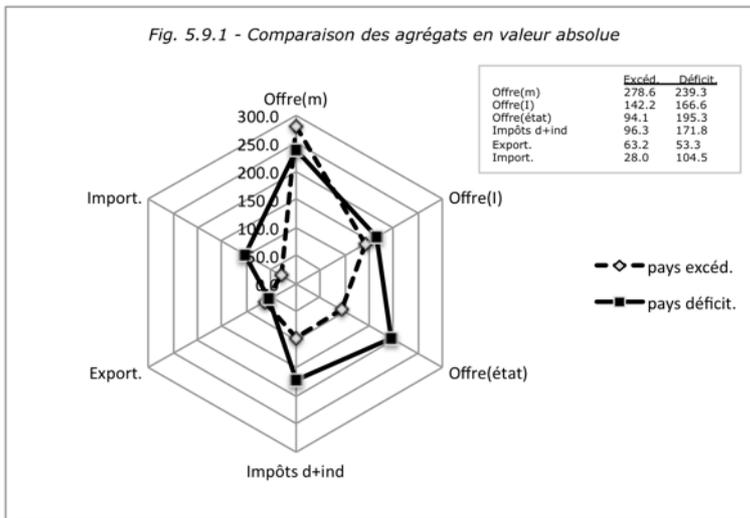
Matrice R/C en t(1,2)								
	R(mén)	R(Ei)	R(état)	stock +/-	Offre globale	Export.	Import.	PIBglob.
PIB(mén)	239'252			0	239'252	36'367	41'869	233'750
PIB(I)		166'568	0	0	166'568	16'965	33'314	150'219
PIB(état)			195'331	0	195'331	0	29'300	166'031
RnonD	3'738	0	0		3'738			
Impôts	51'543	51'285	-102'828			OdeFP = Fr	54'889	
acte[E-]	0	-31'362	-23'527		-54'889	DdeFP = Fr	-54'889	
BalCom				RdM →	51'151			
Total	294'534	186'490	68'976	51'151	601'151	53'332	104'482	550'000

Prod(m) =	0.4250	Alpha(c) =	0.9846	Bêta(m) =	0.5355	Sde BalCom déficitaire	9.3%
Prod(I) =	0.2731	Alpha(I) =	1.2320	Bêta(I) =	0.3391	Budget déficitaire	4.3%
Prod(état) =	0.3019	Alpha(état) =	1.1369	Bêta(état) =	0.1254	Poids de l'Etat	30.2%
		T(fisc)mén =	0.1750	T(fisc)Ei =	0.2750	Egalité base	1.0000
Texp(m) =	0.1556	Texp(I) =	0.1129	Texp(e) =	0.0000		
Timp(m) =	0.1750	Timp(I) =	0.2000	Timp(e) =	0.1500		

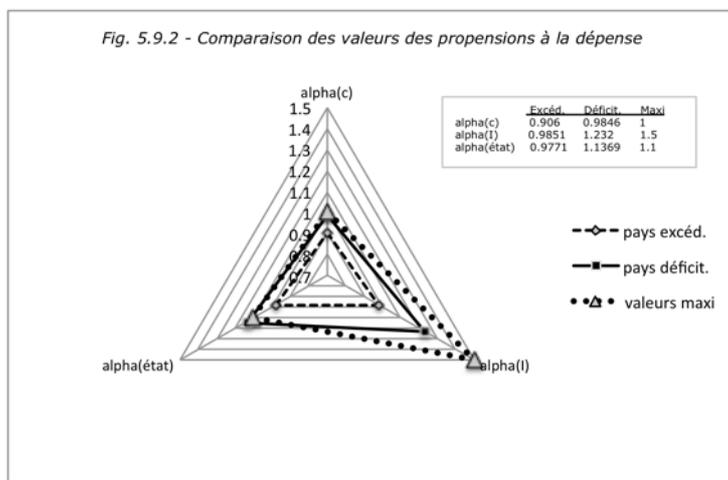
Cette matrice présente une zone de viabilité plus étroite à cause : 1) du poids élevé de l'Etat obligeant ce dernier de prélever plus d'impôts directs et indirects, et 2) en raison des déficits respectivement budgétaires et des échanges avec le RdM. Par ailleurs, en 5.8.2, leur financement dépend pour 93% env. de la prise d'emprunts à l'extérieur. Cette subordination susceptible de constituer un point faible, à cause des pressions excessives que peuvent exercer les marchés des capitaux, pourrait mettre en cause la capacité du pays débiteur de rembourser ses dettes, ou douter de la valeur intrinsèque de sa monnaie.

A relever également que la DdeFP de l'Etat vient concurrencer celle des entreprises sur les marchés financiers, avec le risque d'une exclusion de ces dernières au profit de l'Etat jugé par les investisseurs comme étant plus sûr. Un déficit occasionnel n'est pas dangereux, pour autant que de conjoncturel il ne devienne pas permanent, comme maints pays européens. Dès lors, un retour à la rigueur budgétaire ne pourra se faire que par une hausse des impôts, voire une réduction des dépenses publiques.

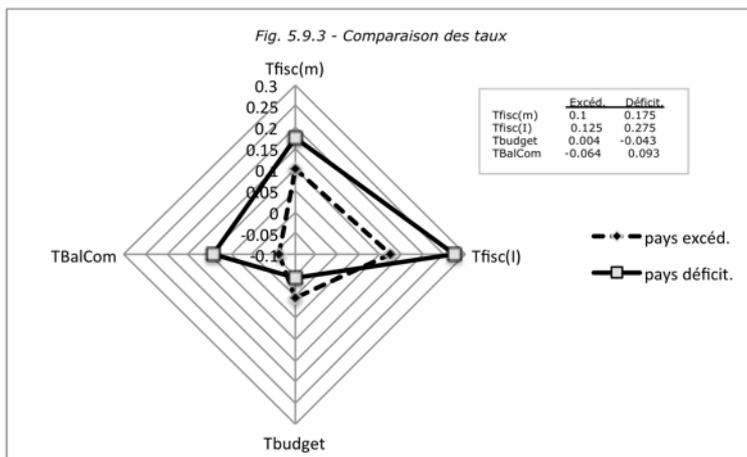
Les fig. 5.8.1 et .2 traduisent deux Economies dont la structure est contrastée, en raison des choix politiques de développement diamétralement opposés. Les écarts des deux matrices sont révélés par les fig. 5.9.1 à 5.9.3 suivantes :



Le pays excédentaire se caractérise par une offre intérieure en retrait par rapport à celle du pays déficitaire. Toutefois, le poids élevé de l'Etat du pays déficitaire restreint l'Offre(m) à cause de la pression fiscale plus élevée.



Les propensions à consommer des acheteurs dans le pays excédentaire sont à l'intérieur de l'enveloppe du pays déficitaire. Il est intéressant de comparer ces valeurs avec celles déterminant l'enveloppe des valeurs maximales supportées par le système. Au-delà de ces valeurs, sa zone de viabilité donnera des signes de tensions.



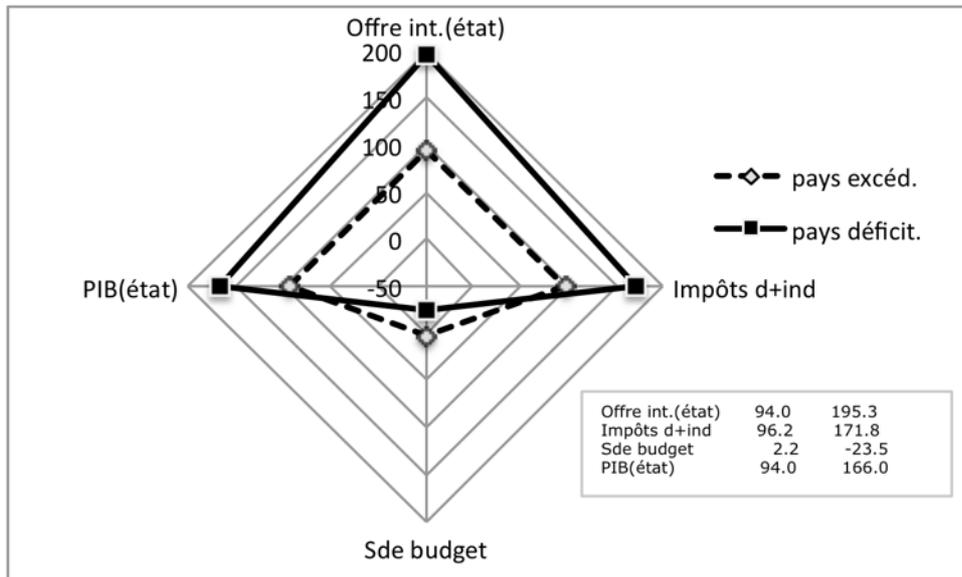
La comparaison des taux est à l'évidence en faveur du pays excédentaire, dont le périmètre est largement à l'intérieur de celui du pays déficitaire.

Les fig. 5.9.1 à .3 sont révélatrices des divergences observables entre les fig. 5.8.1 et 5.8.2 et où invariablement la structure du pays excédentaire est plus favorable que celle de la nation déficitaire à forte présence de l'Etat. En effet, les enveloppes du premier pays constamment à l'intérieur du périmètre du deuxième, révèlent moins de contraintes donc plus de facilité à s'ajuster à des chocs perturbateurs. Par exemple, celui de la crise financière (les subprimes à l'origine) a été diversement ressenti et ensuite absorbé, bien ou mal, selon les options politiques prises précédemment. L'enveloppe des valeurs limites de la fig. 5.9.2 illustre le fait que les gouvernements, peu regardant quant à leurs déficits, s'approchent dangereusement de ce

périmètre, au-delà duquel le fonctionnement du complexe économique-financier s'avèrera moins aisé.

Allusion a été faite plus haut au poids de l'Etat en tant qu'agent économique. La fig. 5.9.4 visualise l'impact d'une présence forte de l'Etat notamment au niveau de la fiscalité élevée afin de financer l'appareil administratif.

Fig. 5.9.4 – Impact présence forte de l'Etat



L'augmentation du poids public dans l'Economie ne constitue pas nécessairement un handicap, dans la mesure où cette présence est acceptée par la société civile. Néanmoins, un Etat obèse se signale par une pression fiscale qui finira par être insupportable et confiscatoire, au risque d'affaiblir le contexte même dont il dépend. Donc un choix doit être fait entre plus ou moins d'Etat. A ce propos, une controverse agite les tendances politiques, c'est-à-dire les partisans d'un appareil à la présence discrète et ceux qui souhaitent lui confier encore plus de tâches. Cette question ne sera jamais tranchée définitivement. La voie médiane reste la moins mauvaise afin de préserver la cohésion sociale du pays et permettre aux autorités d'assumer leur rôle de régulateur. Il convient toutefois d'insister sur le fait que les coûts marginaux de l'Etat, passé un certain seuil, deviennent aussi croissants (par exemple : effectif pléthorique des fonctionnaires), tandis que les charges sociales distribuées sans retenue ni discernement constituent un alourdissement des coûts d'exploitation des entreprises indigènes, susceptibles de nuire à leur capacité concurrentielle.

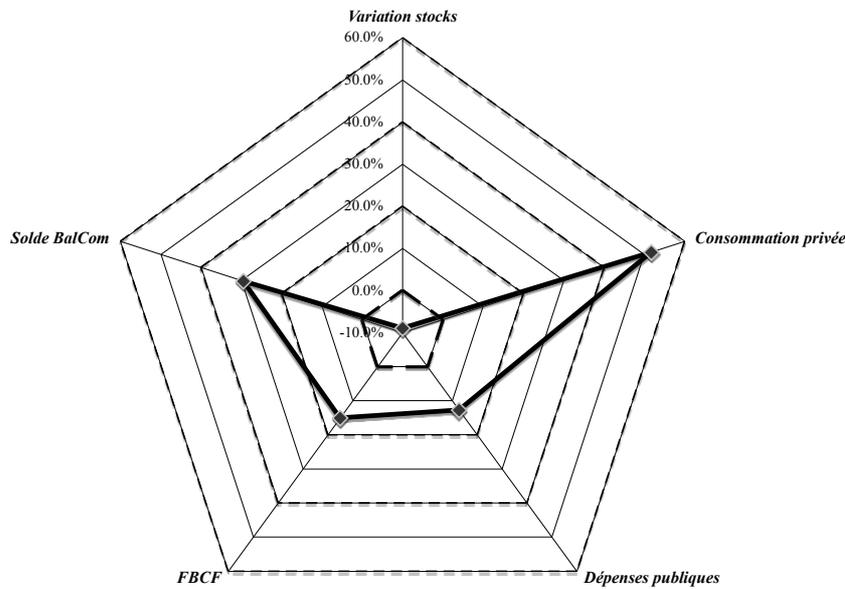
V.5 Le chemin de la zone de viabilité

La zone de viabilité n'est pas figée ; elle suit sans difficulté, pour autant que ses limites soient respectées, l'évolution de l'Economie. En effet, dans cet espace, le système est susceptible de progresser par un accroissement des volumes produits et échangés ou son contraire, et aussi par une modification des grandes fonctions économiques. Ainsi, comme exprimé sous la section précédente, une Economie passe par des phases de développement en partant d'un état de pénurie, pour aboutir à une situation dédiée essentiellement à la consommation. Se superposent donc très souvent un cycle rapide concernant la conjoncture et une tendance de fond relative aux changements structurels affectant le tout¹⁶. Ces deux composants impriment au système une trajectoire, spécifique à chaque pays. Le trend en question va, la plupart du temps, dans le sens d'une croissance, en volume et valeur de la production et des échanges, ce que les statistiques montrent bien. La fig. 5.10 ci-dessous donne un aperçu sur 10 ans de la variation des principaux agrégats constituant le PIB de la Suisse, de 2000 à 2010.

Fig. 5.10 Contribution des agrégats à la croissance du PIB (prix courants) de la

¹⁶ Modifications structurelles de la production, de la demande, de l'épargne, du degré d'ouverture sur le RdM, etc...

Suisse, dans l'intervalle de 2000 à 2010



5.10a statistique des chiffres de la fig. 5.10

	2000	2010	
PIB	422'063	550'571	Ecart relatifs
Variation stocks		-11'474	-8.9%
Consommation privée		66'359	51.6%
Dépenses publiques		16'337	12.7%
FBCF		19'380	15.1%
Solde BalCom		37'905	29.5%
Augm. PIB prix courants		128'508	100.0%

Office fédéral de la statistique, Comptes nationaux

Commentaires : En l'espace de 10 années, le PIBnom. de la Suisse a augmenté de CHF 128'508 millions, soit une croissance de 30,4% en valeur : prix courants. La participation des agrégats à cette expansion, telle que reflétée par la fig. 5.10, est répartie inégalement ; très nettement la consommation privée occupe la 1^{ère} place. Le 2^e contributeur en importance est le solde

des échanges avec le RdM, signature d'une Economie ouverte sur l'Extérieur avec un excédent net des exportations. Les investissements ont contribué à la croissance, mais dans une proportion inférieure (3,4 fois inférieur) à la consommation privée. A relever que les dépenses publiques ont, elles aussi, augmenté, participant à hauteur de 12,7% à la hausse du PIB.

Le profil de l'Economie suisse (selon la fig. supra) correspond à un pays exportateur, dont la demande des ménages est prépondérante, tandis que les dépenses publiques soulignent une présence accrue de l'Etat. Les stocks ont diminué seule contribution négative à la conjoncture de la période sous revue ; cette évolution est due à une meilleure gestion des stocks en flux tendus. Il est intéressant de comparer la signature CH à celle des membres de l'UE, selon les fig. 5.11 et 5.11a infra.

Fig. 5.11 Contribution des agrégats à la croissance du PIB (prix courants) de la zone UE27, de la France et de l'Allemagne

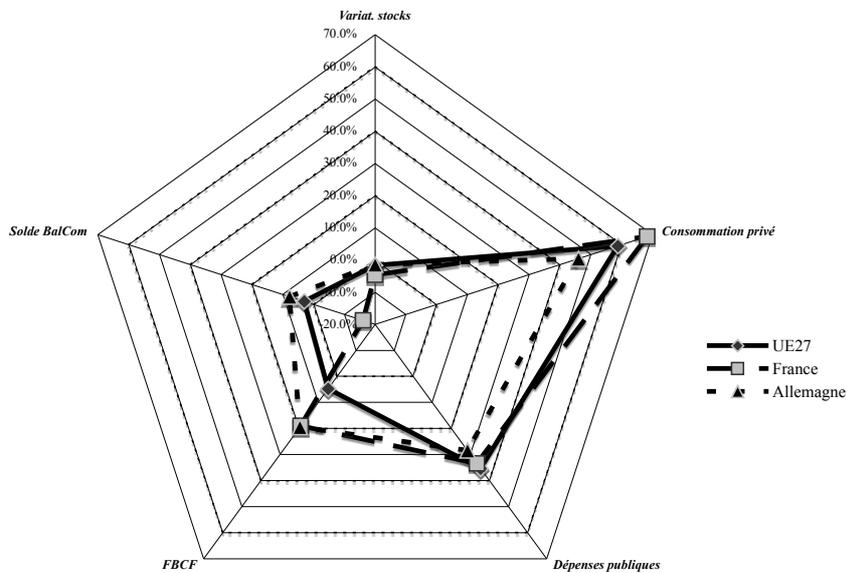


Fig. 5.11a statistique des chiffres de la fig. 5.11

	Contribution des agrégats en %		
	UE	France	Allemagne
Variat. stocks	-1.7%	-4.7%	-1.5%
Consommation privé	58.7%	68.2%	46.0%
Dépenses publiques	35.4%	33.4%	28.3%
FBCF	4.7%	19.1%	19.5%
Solde BalCom	2.9%	-16.0%	7.7%
	100.00%	100.00%	100.00%

Données extraites le 17 déc. 2011, 19h59 UTC (GMT), de OECD.Stat

Commentaires : La fig. 5.11 intègre les profils de l'UE27, de la France et de l'Allemagne, deux Economies différentes. La croissance du PIB de l'UE des 27 pays membres a été de € 1'196,9 milliards lors des 10 dernières années, soit couvrant la période de 2000 à 2010. La consommation privée (58,7%) est le principal moteur de cet enrichissement, suivi par les dépenses publiques à hauteur de 35,4%, marquant par là une augmentation sensible de la présence de l'Etat. La FBCF a modérément contribué à la progression du PIBnom (4,7%), de même que les échanges avec le RdM, dont le ratio est seulement de 2,9%.

Les signatures de la France et de l'Allemagne sont visiblement proches concernant les agrégats : dépenses publiques, FBCF et variation des stocks. Par contre, les écarts remarquables touchent respectivement la consommation privée et les échanges avec le RdM. En effet, l'Allemagne se distingue par une augmentation de l'excédent du solde de sa BalCom, alors que la France montre une aggravation du déficit extérieur. Si on se réfère à la consommation privée, la France se détache nettement de l'Allemagne avec un taux de contribution de 70%, lorsque le ratio germanique est de l'ordre de 45%. On relève donc deux profils économiques contrastés, l'un se situant mieux dans sa zone de viabilité que l'autre.

Les forces qui agissent dans le sens de la croissance sont de plusieurs ordres et elles combinent leurs effets selon les circonstances du moment. Très succinctement, le premier soutien provient de l'augmentation de la population, et par conséquent, de celle des ménages, lesquels constituent le support de leur demande de biens. Le 2^{ème} renfort, nous le voyons dans la recherche et le développement, dont les applications ouvrent des accès à des produits inédits, à des techniques de

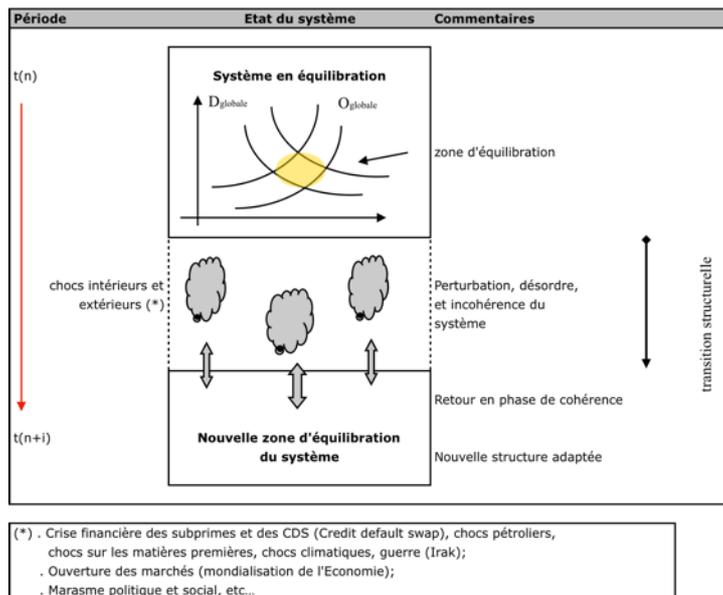
fabrication modernes. En outre, 3^{ème} soutien, la tendance à la mondialisation¹⁷ offre de nouveaux marchés, intensifie les échanges alors que les consommateurs et les investisseurs solvables croissent, en capacité d'achat et en nombre, tandis que la productivité est favorisée par la modernisation et la réorganisation des processus de travail.

Au sein de la zone en question, le système suit donc une ligne généralement en hausse avec les épisodes cycliques de reprises et de récessions que nous connaissons. En l'occurrence, il convient d'insister sur le fait que ces changements structurels au sein du tout ne sont pas instantanés ; ils se déroulent dans le temps. Toutes modifications, dans la mesure où elles n'affectent pas l'équilibrage du dispositif, sont absorbées dans le cadre de sa résilience. Par contre, lors des crises que nous vivons, les procédures d'équilibrage de maintes Economies sont perturbées et, par conséquent, traversent une zone de turbulences, plus ou moins marquées. La raison de cette entrée en phase de transition s'explique par le débordement aisé des mécanismes en question. Dès lors que la rupture des digues est consommée, le tout perd ses références et agit hors contrôle, de manière désordonnée, jusqu'au moment où il retrouve, ou que des forces extérieures l'aide à recouvrer ses nouveaux repères, proches ou éloignés des anciens, selon les circonstances.

En d'autres termes, le passage d'une période stable à une autre a lieu en traversant un épisode critique où des forces antagonistes s'opposent, se recombinent, se réorganisent, pour déboucher ensuite sur un nouvel équilibre. La durée de cette phase est variable en raison du degré de gravité de la crise et selon la qualité de l'ensemble des mesures prises pour y remédier. Par qualité, il faut entendre le degré de cohérence de ces dernières par rapport aux causes. L'Economie concerne tous les acteurs impliqués, donc la population entière ; il est alors préférable que les ajustements à réaliser se fassent dans le consensus et non pas dans la rupture et la cacophonie.

La figure No 5.12 décrit cette période de transition que traversent actuellement les Economies touchées par les crises qui nous occupent. Cette phase se traduit par divers dérèglements dont il est fait état plus bas.

Fig. No 5.12 – Phase de transition du système



Remarque : voir la fig. A23 en annexe.

La figure ci-dessus montre que tout ensemble passe par des cycles d'équilibrage et de chaos. L'Economie n'échappe pas à cette règle¹⁸. Cette période est caractérisée par un relâchement des cohérences liant les fonctions entre elles. Durant cette étape de transition, nombre d'entreprises périssent parce que n'étant pas en mesure de résister à l'ouverture des marchés, à la concurrence accrue qui l'accompagne, ou sont obligées de se restructurer afin de s'adapter à la pression de leur nouvel environnement. D'autres délocalisent leur production en partie ou en totalité en vue de réduire leurs coûts d'exploitation et/ou de s'approcher des lieux d'échange émergents à fort potentiel de croissance. Cette stratégie contribue ainsi à perturber le marché du travail, à

¹⁷ Grâce aux accès à l'information planétaire quasi-instantanée, aux voies de communications.

¹⁸ Lire « Hasard et Chaos », David Ruelle, éd. Odile Jacob, sept. 1991, pages 107 & ss.

accentuer le sentiment de précarité intériorisé par les salariés, et à diviser encore plus les catégories respectives de la population et des entreprises.

Au sein d'un tel environnement, on observe malheureusement que les relations main-d'œuvre et patronat, par exemple, ont changé dans le sens d'un durcissement, à cause de l'ouverture des marchés soumis au poids de la concurrence mondialisée, du démantèlement, à tout le moins partiel, des règles et des comportements protectionnistes, sous l'influence des multinationales, et de l'injonction des gros actionnaires (caisses de pension) exigeant, voire imposant même, plus de rendement et plus de dividende. Sous cette pression, le partage du R_{global} (soit $\beta m, I, e$) tend à se déplacer en faveur des entreprises, alors qu'au sein des ménages les strates de revenus ont tendance à se réduire à trois catégories, celle du haut et celle du bas, avec écrasement de la classe intermédiaire. Le climat social s'est donc détérioré suivi d'une nette élévation de la précarité des salariés dont l'horizon des certitudes s'est singulièrement rétréci, accompagné d'un repli sur soi au détriment du sentiment d'appartenance à l'ensemble {nation}¹⁹.

Toutefois, ces changements au détriment des collaborateurs ne sont pas sans effet sur le fonctionnement du dispositif, d'autant plus si ce dernier est orienté très fortement sur l'offre de biens de consommation, le cas d'ailleurs de maints pays. Dans de telles conditions, réduire le pouvoir d'achat des ménages et en même temps espérer qu'ils dépenseront toujours plus, grâce à une pression publicitaire de tous les instants, n'est pas des plus pertinent. Un tel contexte n'est guère propice à assurer une expansion régulière, d'où l'observation de phases de croissance économique sans tonus et de durée limitée. De ce fait, la période de transition que traverse le système (voir la fig. 5.12) n'est pas près de se terminer ; d'ailleurs, compte tenu de la trajectoire suivie par les économies et décrite aux pages précédentes, ces dernières quitteront-elles un jour cette zone de tension ? La question mérite d'être posée.

La distension des cohérences du dispositif est aussi due au relâchement de la discipline budgétaire de maints Etats (voir le tabl. 7.4, p. VII.6) dont les plus importants sont membres de l'OCDE, Etats qui ont cru pouvoir s'affranchir des limites d'une gestion prudente, sous le prétexte de la modernité. Ce manque de rigueur pendant de nombreuses années, l'adoption, voire la soumission sans esprit critique aux pratiques libérales américaines par la plupart des Gouvernements, ont contribué à accentuer la phase de transition des Economies, notamment des pays développés.

C'est donc dans un contexte déjà fragile que la crise financière et ensuite économique de 2007 venant des USA s'est propagée avec une force surprenante dans le monde entier, provoquant la récession évoquée précédemment. L'intensité de l'agression en question est bien mise en évidence par les fig. 5.13 et 5.14 qui suivent.

Fig. 5.13 – Récession 2009 subie par l'UE27, contribution des agrégats

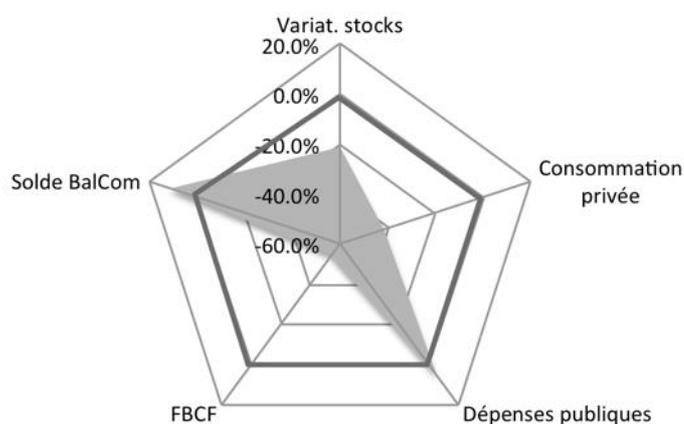


Fig. 5.13a – Statistique des chiffres de la fig. 5.13

¹⁹ Les seuls moments d'appartenance se déclinent aujourd'hui lors de compétitions sportives.

	2008	2009	Variations UE27		Pondération
	(en millions d'€, prix courants)		absolus	relatifs	
PIB	12'484'420.7	11'761'587.4			
Variat. stocks	79'892.4	-75'288.6	-155'181.0	-194.24%	-21.47%
Consommation privé	7'152'605.1	6'852'565.5	-300'039.6	-4.19%	-41.51%
Dépenses publiques	2'605'908.0	2'648'155.7	42'247.7	1.62%	5.84%
FBCF	2'617'075.1	2'226'002.2	-391'072.9	-14.94%	-54.10%
Solde BalCom	28'940.1	110'152.6	81'212.5	280.62%	11.24%
Total	12'484'420.7	11'761'587.4	-722'833.3	-5.79%	-100.00%

Données extraites le 17 déc. 2011, 19h59 UTC (GMT), de OECD.Stat

Commentaires : En 2009, par rapport à 2008, la diminution du PIBnom. de l'UE a été de 5,8%, taux qui souligne un choc considérable, encaissé par les Economies de la zone en question. La fig. 5.13 montre la participation de divers agrégats à cette récession sévère. La FBCF et la consommation privée sont les principaux soutiens, suivis par la variation négative des stocks. L'augmentation des dépenses publiques ainsi que la croissance de l'excédent du solde de la BalCom ont contribué à amortir la baisse de la conjoncture.

Fig. 5.14 - Récession 2009 subie par la France, l'Allemagne, les USA, contribution des agrégats

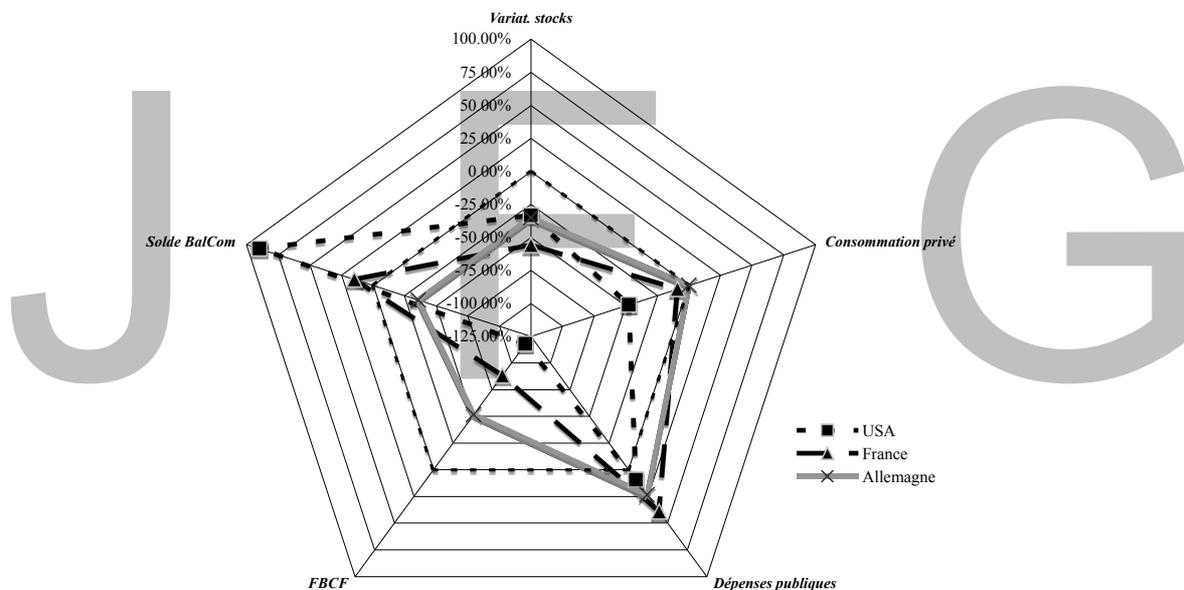


Fig. 5.14a – Statistique des chiffres de la fig. 5.14

USA	2008	2009	Variations		USA	2008	2009	Variations	
	(en millions d'€, prix courants)		absolues	Pondération		(en millions d'€, prix courants)		absolues	Pondération
PIB	14'219'300.0	13'863'600.0			PIB	2'473'800.0	2'374'500.0		
Variat. stocks	-40'800.0	-159'400.0	-118'600.0	-33.34%	Variat. stocks	18'580.0	-16'510.0	-35'090.0	-35.34%
Consommation privé	10'035'500.0	9'866'100.0	-169'400.0	-47.62%	Consommation privé	1'387'700.0	1'387'430.0	-270.0	-0.27%
Dépenses publiques	2'399'800.0	2'433'300.0	33'500.0	9.42%	Dépenses publiques	452'610.0	475'810.0	23'200.0	23.36%
FBCF	2'534'400.0	2'115'100.0	-419'300.0	-117.88%	FBCF	460'740.0	409'260.0	-51'480.0	-51.84%
Solde BalCom	-709'600.0	-391'500.0	318'100.0	89.43%	Solde BalCom	154'170.0	118'510.0	-35'660.0	-35.91%
Total	14'219'300.0	13'863'600.0	-355'700.0	-100.00%	Total	2'473'800.0	2'374'500.0	-99'300.0	-100.00%
Ecarts			-355'700.0	-2.50%	Ecarts			-99'300.0	-4.0%

France	2008		2009	
	(en millions d'€, prix courants)		Variations	
			absolues	Pondération
PIB	1'933'195.0	1'889'231.0		
Variat. Stocks	12'422.0	-12'179.0	-24'601.0	-55.96%
Consommation privé	1'099'649.0	1'095'607.0	-4'042.0	-9.19%
Dépenses publiques	449'934.0	467'002.0	17'068.0	38.82%
FBCF	411'879.0	373'032.0	-38'847.0	-88.36%
Solde BalCom	-40'689.0	-34'231.0	6'458.0	14.69%
Total	1'933'195.0	1'889'231.0	-43'964.0	-100.00%
Ecarts			-43'964.0	-2.3%

Source : Données extraites le 17 déc. 2011, 19h58 UTC (GMT), de OECD.Stat

Commentaires : Chaque pays présente une structure de son Economie qui lui est propre. La récession a bien entendu été générale, mais à divers degrés. Ainsi, on relève que la zone Euro27, dans son ensemble, a été plus sévèrement touchée (-5,8%) que le couple franco-allemand, ou que les USA. L'Allemagne a reculé de -4%, les USA de -2,5% et la France moins sensible a résisté à -2,3%. Le profil du repli de ces trois pays, selon la fig. 5.14, n'est pas identique. On observe que les déstockages, la baisse de la consommation privée, et la FBCF sont les principaux fauteurs de la régression de la conjoncture. Concernant l'Allemagne, elle se signale par une diminution de l'excédent de sa BalCom, soit un impact négatif de 35,9%, tandis que les USA principalement et la France, dans une moindre mesure, voyaient leur déficit des échanges avec le RdM se réduire.

En 2010, la conjoncture mondiale s'est redressée, si on se réfère à la Banque Mondiale²⁰ :

	2006	2007	2008	2009	2010
Variation du PIB mondial (% annuel)	+4,1%	+4%	+1,5%	-2,3%	+4,2%

Ces quelques ratios sont révélateurs de l'étendue de l'impact de la crise financière sur l'ensemble des Economies réelles.

La violence du choc a été d'autant plus marquée que les Economies évoluaient en période critique d'ajustements, nécessitant des actions de grande ampleur, à la mesure de l'intensité de ces deux événements. Cependant, ces interventions ont mobilisé des moyens financiers considérables que les nations concernées ne possédaient pas, d'où le recours à des emprunts colossaux et une augmentation sévère des dettes publiques. A ce propos, la figure 7.2 est très parlante, montrant, d'une part, que le plafond de 60 % du PIB, retenu par les directives de l'UE, était transgressé allègrement depuis longtemps, et d'autre part, une explosion dès 2008 de l'endettement des pays de l'OCDE.

Après la crise de l'Irlande, c'est sur un terrain déjà particulièrement instable que celle de la Grèce a surgi, obligeant l'UE, après des palabres peu glorieux, de soutenir ce pays à hauteur d'une première avance de € 110 milliards, mais insuffisante après quelques mois. La suspicion s'est ensuite étendue à des pays comme le Portugal, l'Espagne, l'Italie et même la France, incitant l'UE à mettre en place un mécanisme d'assistance monétaire de € 750 milliards. Toutefois, les Etats en question n'étaient pas seuls à se trouver dans une situation délicate, les banques créancières (principalement européennes) l'étant tout autant. Compte tenu des montants considérables en jeu, la période des turbulences financières n'est pas derrière nous et elles pourraient même s'aggraver.

Indéniablement, la phase de cohérence des Economies de l'UE, des USA, pour les plus importantes, est loin d'être atteinte, à défaut de remèdes aptes à corriger les effets des déséquilibres actuels. Ainsi, on relève, seulement au plan économique, les carences invariablement présentes :

- l'endettement des USA reste aussi colossal, et les mesures pour le réduire se heurtent à une attitude puérile de décideurs infantiles ;
- l'UE manque toujours d'une banque centrale digne de ce nom, aujourd'hui handicapée par les craintes irrationnelles des politiciens allemands ;
- l'intégration de l'UE est incomplète et en pleine dyslexie par rapport à sa monnaie unique. Conséquences : une gestion calamiteuse des dettes souveraines de pays membres en défaut, présumé, voire réel.

Pour résumer, l'Economie, d'un point de vue global, possède une zone de viabilité dans laquelle son fonctionnement s'avère possible sans heurt. Elle évolue en passant par les divers stades

²⁰ The World Bank, Economic Policy, GDP Growth (annual%). On observe que depuis 1991 jusqu'en 2008, la croissance du PIB mondial a toujours été positive.

décrits plus haut. Toutefois, on a pu constater que certaines structures n'étaient pas favorables, ou en d'autres termes exerçaient sur le système une répression trop forte, telle que : déficits permanents à répétition et endettement insoutenable, fiscalité confiscatoire, voire poids déraisonnable de l'Etat en regard du PIB, ou encore forçage de la consommation par les ménages. Concrètement et pour l'exemple, la signature d'une gestion fautive est révélée par l'attitude gravement désinvolte de certains pays au sujet du niveau historique de leurs dettes cumulées, fixant en conséquence leur Economie dans la phase d'incohérence²¹ que ces dernières traversent. A cela s'ajoutent les contraintes externes aujourd'hui actives et qui tendent à restreindre la zone de viabilité en question, comme les excès d'entropie sur l'environnement et l'utilisation exagérée des ressources de la Planète.

L'optimum de fonctionnement de l'Economie ne se réduit pas à l'équilibre de ses agrégats, mais cet optimum dépend aussi d'autres critères, notamment : une gouvernance publique irréprochable, des infrastructures de bonne qualité, et surtout, la subordination de l'Economie aux finalités de la Société, en lieu et place de sa domination insolente, caractéristique du barbarisme exercé par un libéralisme débridé aux dépens des gens ou même de nations (main basse sur les richesses de l'Afrique par exemple).

V.6) Zone de viabilité et l'emploi

Bien que l'Economie fonctionne librement, sous certaines contraintes législatives relatives aux conditions d'utilisation de la main-d'œuvre, aux produits/services mis en vente, au respect de normes de qualité, de santé, de concurrence, etc..., il existe des motifs d'intervention directe de l'Etat sur les points sensibles, en particulier le sous-emploi. Ainsi, le chômage suscite l'attention des autorités publiques, et des mesures de protection des personnes touchées sont prises, et des incitations auprès des entreprises sont appliquées, cas échéant, avec plus ou moins de succès.

A ce propos, c'est le lieu d'insister sur le fait que contrairement aux affirmations des défenseurs de la théorie libérale²², l'Economie n'est pas à même d'assurer le plein emploi, les conditions nécessaires à sa réalisation n'étant ni présentes ni praticables. Ces dernières, explicites ou implicites, posées par les tenants du libéralisme se résument succinctement (nous ne citerons que celles relatives à ce thème) :

- *Les salaires, s'ils sont souples, tendent vers leur productivité marginale. Cette flexibilité permet l'accès au Graal du plein emploi ;*
- *Le marché du travail est soumis à la loi de l'offre et de la demande, et pour être efficace il doit se plier aux conditions de la concurrence parfaite, parce qu'assurant une meilleure allocation des ressources ;*
- *Il existe un ordre naturel (la main invisible) qui garantit l'harmonie des intérêts particuliers et celle de l'intérêt général.*
- *Le facteur temps est ignoré, dans le sens que les ajustements sont instantanés. En outre, ces mêmes ajustements se produisent dans un environnement neutre. Il n'y a donc pas d'interdépendance entre les parties et le tout dans lequel elles sont intégrées.*

La réfutation de ces affirmations, que nous jugeons non pertinentes, est aisée.

- ❖ La flexibilité des salaires est illusoire sur le plan pratique à cause entre autres
 - du décalage temporel entre la production durant laquelle les salaires sont payés et sa transformation en offre.
 - des nombreux engagements contractuels²³ fermes pris par les employés sur des périodes de plusieurs mois, voire années, sans possibilité de s'en départir autrement que sous préavis.

²¹ Le magazine Bilan (5 mai 2010) cite, selon les sources FMI, le ratio d'endettement (Dpubl./PIB) qui sera atteint en 2014 (estimation) par les pays suivants : Japon 246%, UK 98%, USA 108%, Allemagne 89%, Italie 129%. Ces chiffres sont inquiétants d'autant plus qu'il faudra bien envisager de les réduire, notamment par la voie de la fiscalité.

²² Théorie prônée par : Smith, Walras, Samuelson, Hayek, Friedman, Lucas, Sargent pour les plus importants.

²³ Impôts, emprunts hypoth., leasing, bail à loyer, assurances, etc...

- ❖ La réduction des salaires, même massive, n'induirait pas instantanément une diminution des prix. Le cycle production => vente => ROP a lieu dans le temps et empêche tout ajustement immédiat.
- ❖ Le rendement marginal des salaires n'est pas déterminant en soi ; c'est la configuration : travail ⇔ capital qui arrête la capacité productive de l'entreprise. En outre, il n'existe pas une seule combinaison optimale de ces deux facteurs, mais plusieurs. L'intensité du capital dans le processus de production est un fait observable, et cet élément tend à se substituer au travail, dans la mesure où l'offre porte sur des produits/services à haute technicité. Le graphique No A22 montre une telle évolution en Suisse.
- ❖ Le marché du travail n'est pas unique, mais multiple, en fonction des diverses professions et de leurs spécialisations. Le marché en question n'est donc ni homogène, ni fongible et ne présente pas de flexibilité, condition en concurrence parfaite. La rigidité justifiée des salaires enlève une grande part de pertinence à la notion de coûts marginaux utilisée dans les modèles enseignés.
- ❖ La combinaison (T, C) détermine donc la productivité des entreprises, et il n'est pas téméraire d'affirmer que cet arrangement ne présente, à court terme en tout cas, aucune plasticité, en raison notamment de la fixité des actifs (immeubles, machines, outils, etc...) mobilisés par le processus de fabrication.
De ce fait, la diversité des emplois utilisés est tributaire de la structure capitaliste de l'entreprise. Par conséquent, le nombre des employés étant strictement sous la dépendance de l'outil de production, la variation des salaires n'aura que peu d'incidence sur le travail.
Par un effet de cliquet dû à la fixité des investissements, la substitution du capital par le travail est impossible sans porter atteinte à la productivité. Par contre l'accroissement du poids des immobilisations aux dépens de la main-d'œuvre est facile à réaliser, au profit de la rentabilité.
- ❖ Cette prédominance du capital repose bien évidemment sur des incitations fortes. Il s'agit de :
 - a) la pression à la baisse sur les prix de vente par la concurrence impose à la fois la réduction des coûts de fabrication, et l'augmentation de la productivité ;
 - b) les prélèvements fiscaux, les taxes de toute sorte grevant les charges salariales accentuent encore l'effet de transfert précité, d'où le caractère récessif que peuvent prendre les investissements ;
 - c) les réglementations contraignantes²⁴ destinées à protéger les salariés, les situations de conflits incessants participent aussi à ce transfert.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant d'observer des Economies dont le plafonnement de la production est limité par le facteur « capital » alors que le facteur « travail » n'a pas encore atteint le taux plein d'occupation. Ce constat est d'ailleurs confirmé par la présence d'un chômage structurel incompressible dans les pays développés, dont la Suisse.

La réalité montre que l'emploi ne se décrète pas ; il dépend autant de facteurs techniques, conjoncturels que de l'environnement sociopolitique dans lequel il évolue. En conclusion, une Economie bien dans sa zone de viabilité n'assure pas le plein emploi, constat malheureux, mais néanmoins incontournable.

V.7 La durabilité du système Economie

La viabilité forme avec la durabilité un couple indissociable. Par exemple, la plupart des êtres vivants présentent en même temps une viabilité relativement étroite et une courte durabilité à l'échelle du temps du biologique. Toutefois, cette double lacune est compensée par une reproduction abondante, où l'unité est en quelque sorte sacrifiée au profit de l'ensemble, sacrifice imposé pour assurer la perpétuation des espèces en milieu hostile. C'est donc grâce à ce renouvellement, dans la mesure où il s'accorde avec les finalités du tout, que l'adaptation du système à tous changements de son environnement est garantie. Cette relation s'exprime de manière plus générale comme suit :

²⁴ On se trouve en l'occurrence face à un nœud où des intérêts opposés s'affrontent. Cette situation de conflit ne peut être malheureusement empêchée ; elle est inhérente au système.

Unités		Système	
Taux de renouvellement	Degré de viabilité	Durabilité	
faible	x faible	=	précaire
élevé	x faible	=	élevé(+)
faible	x élevé	=	élevé(-)
élevé	x élevé	=	élevé(--)

Appréciation
Résilience faible
Permet l'évolution du système par un renouvellement rapide de ses composants. La résilience du système est élevée.
Résilience élevée, mais le faible taux de renouvellement est susceptible de constituer un frein à l'évolution du système.
Précarité par encombrement(*)

*) voir la problématique d'une population en croissance (9 à 10 milliards en 2050), dont la viabilité et donc la durabilité ont tendance à augmenter en moyenne. A relever que le taux de renouvellement pourrait manifester une tendance à diminuer d'où la perspective relativement lointaine, de voir la courbe démographique s'infléchir.

viabilité : conditions et/ou limites de fonctionnement. La viabilité (soit sa zone) est susceptible de se réduire (Δ fragilité) d'où un ΔT_{renouv} et/ou ∇ Durabilité.

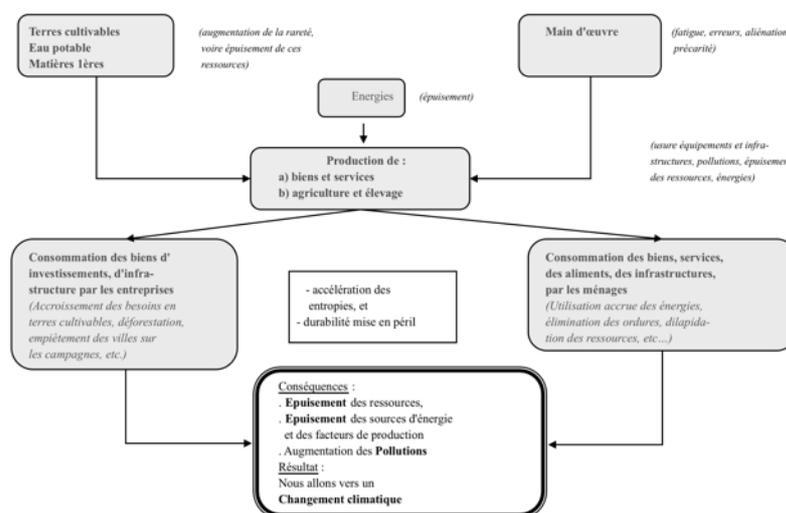
durabilité : capacité de durer. Cette capacité peut être altérée de l'extérieur et compromettre aussi la durabilité des éléments du système. La problématique des ressources peut affecter la viabilité des Entreprises et leur durabilité, si elles n'ont pas la faculté de s'adapter. La viabilité de l'Economie sera impactée, mais pas sa durabilité, sauf atteinte sévère à l'espèce humaine.

La durabilité est altérée par la désorganisation, par l'entropie, que subissent à la fois le tout et les unités qui le composent. Tout système produit de l'entropie, impliquant une dégradation plus ou moins rapide de son état, jusqu'à sa mort. Au point de vue de l'économie, les effets de ce phénomène sont visibles, par exemple au niveau des entreprises et des produits qui se créent, arrivent à maturité, puis disparaissent, et ainsi de suite. Le processus de destruction créatrice²⁵ de ces éléments a pour mission de les renouveler constamment afin de ralentir la dégénérescence²⁶ de l'ensemble auquel ils appartiennent.

Concernant plus particulièrement l'Economie, on relève que sa viabilité est sérieusement compromise au sein de plusieurs pays importants, notamment membres de l'OCDE, à cause de la pratique d'une politique inadaptée, si l'on en reste à un jugement modéré. Malheureusement, l'Economie, dans sa structure actuelle, est mise aussi en péril pour les raisons qui seront exposées ci-dessous. Si la viabilité et la durabilité d'un système sont toutes deux altérées, il est évident que celui-ci présentera rapidement les symptômes d'une dégénérescence sévère.

Durabilité signifie donc capacité de subsister, de conserver sa forme, son organisation, l'intégrité de ses composants, mais aussi opportunité de ne pas être confronté à l'épuisement des ressources (inputs) qui l'alimentent ; il est observable à ce propos que pour des ensembles complexes²⁷ et similaires, cette faculté n'est pas identique. Les causes de cette disparité sont nombreuses, mais une des raisons importantes qui nous intéresse plus spécialement concerne les limites naturelles qui aujourd'hui brident l'Economie soumise à cette contrainte, plus particulièrement ses éléments, comme le montre la figure No 5.15.

Fig. No 5.15 – Ressources de l'Economie et les atteintes à sa viabilité



²⁵ Le terme de « destruction créatrice » est dû à Schumpeter, économiste autrichien de renom.

²⁶ Exemple : l'arbre constitue un système à lui seul ; son cycle de vie et de mort contribue à la survie de la forêt à laquelle il est lié.

²⁷ Etres vivants, objets de haute technicité, etc...

Les atteintes à la viabilité de l'Economie sont nombreuses et concernent entre autres :

- Les ressources en matières premières ne sont pas, comme on le sait, renouvelables indéfiniment. En outre, leur extraction demande des capitaux considérables avec un temps de préparation très élevé. Il existe donc un décalage de plusieurs années entre le constat de la pénurie et la mise en fonctionnement des dits investissements ; entre-temps, l'ajustement aura lieu par le prix à défaut du volume.
- L'eau est en principe inépuisable. Cependant, l'eau potable tend à se réduire comme une peau de chagrin, cela à cause de la pollution des nappes phréatiques, de l'abaissement de leur niveau provoqué par des arrosages inadéquats, du changement climatique, etc.
- Les terres cultivables se trouvent en concurrence avec l'extension des villes, l'élévation des mers. Leur élargissement est encore possible, mais par l'emprise sur les forêts, ou sinon à quels prix ou dépens ? De surcroît vient se greffer le cas des cultures de biocarburant, lesquelles disputent leurs surfaces à celles destinées à l'alimentation.
- Le pétrole constitue également un problème, non seulement à cause de son épuisement à moyen terme, mais aussi par la hausse des voitures et avions en circulation, et de leur entropie très marquée sur le climat.
- L'énergie sous forme hydro-électrique, nucléaire, notamment ne suit pas la croissance de la demande induite, d'une part, par nos Economies très avides et, d'autre part, par l'augmentation des habitants.
- La main-d'œuvre est composée d'individus, lesquels forment eux-mêmes un ensemble. Dans ce cadre, sa durabilité tend à se renforcer, mais pour la tranche non active de la population. Par ailleurs, l'être humain subit son cycle de vie, en ayant toutefois dans son existence des aspirations multiples et contradictoires, dont fait partie le travail à la fois valorisant, et fatigant, favorisant l'épanouissement du salarié ou son aliénation, voire même les deux en même temps. L'Homme en tant que système, présente une certaine fragilité sur le plan du mental, provoquant le fameux stress²⁸, générateur de nombreuses maladies.
- Aujourd'hui on doit constater que si la pénibilité des tâches a, pour beaucoup, diminué, cela se paie par une élévation des exigences en matière de rendement, d'efficacité, avec pour corollaire une accélération des cadences. En outre, le plein emploi n'est plus considéré, par les entreprises, comme un but vers lequel tendre dans la mesure du possible. Cette référence a fait place à celle de la rentabilité maximisée, d'où des licenciements parfois abusifs. Par ailleurs, la productivité par le capital s'est très fortement accrue impliquant alors un effet récessif sur l'emploi qui augmente moins rapidement que le PIB. Le sentiment de la précarité, voire sa réalité, se répand partout de manière insidieuse, avec pour conséquence des atteintes plus nombreuses et graves sur la santé.
- La production doit faire face à de multiples problèmes²⁹ dans le contexte très âpre de la concurrence provoquée notamment par la tendance à la mondialisation des échanges. La survie des entreprises est conditionnée par leur taille et leur rendement, dans un cadre de contraintes fortes, telles que la raréfaction des matières premières, de l'énergie. Le renouvellement des équipements, des biens durables de consommation, des infrastructures se fait de plus en plus rapide, créant alors un cercle vicieux, illustré par la figure No 5.16 ci-dessous.

*Fig. No 5.16 Croissance économique et besoins accrus en ressources
(le cercle vicieux)*

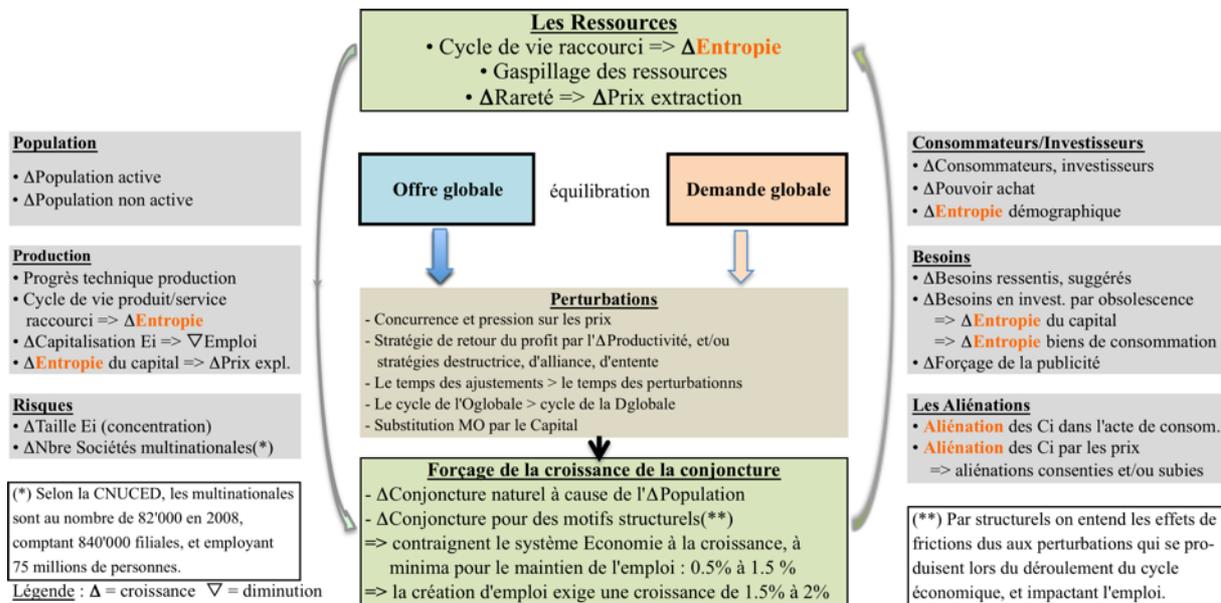
- voir page suivante -

Fig. No 5.16 Croissance économique et besoins accrus en ressources

²⁸ Le stress => le syndrome général d'adaptation devient négatif lorsque l'individu a de la peine ou est dans l'impossibilité de s'adapter.

²⁹ Hausse massive des prix des matières premières, des produits agro-alimentaires, pénurie prévisible de certaines ressources (énergie, eau, aliments ...).

(le cercle vicieux)



Le maintien de l'emploi est assuré par le système dans la mesure d'une croissance de 1,5% env. En cas de stagnation durable de la conjoncture, et de la démographie, le chômage se manifestera. L'Economie est donc contrainte à la croissance, d'autant plus si l'arrivée des actifs sur le marché l'emporte sur les départs à la retraite. A ce constat s'ajoute les nombreuses entropies internes à l'Offre et à la Demande globales venant aggraver le gaspillage des ressources, gaspillage érigé en habitude aveugle aux méfaits qu'elle provoque. Le pillage forcené des matières premières, de la biosphère, engendre des dommages irréductibles de multiples natures, affectant non seulement notre milieu naturel, mais aussi la santé physique et psychique de l'Homme. La pollution actuelle, avec le changement climatique en cours comme conséquence, est la résultante de ce dérapage international qui va malheureusement en s'accroissant.

Le cercle vicieux climatique est cette fois engagé !

Si on admet que nos Economies évoluent conformément à la fig. No 5.16, on est bien obligé de s'aviser que le rythme choisi n'est plus le bon, puisque les signes d'un dommage sévère aux conditions de leur viabilité sont nettement perceptibles.

Ce constat des plus fâcheux fait, des corrections draconiennes devront être envisagées afin de revenir dans des normes acceptables pour nos Economies. De plus, l'atteinte aux ressources naturelles du système par la pénurie et par la dégradation de son environnement provoquera une réduction de son l'espace de liberté, et l'obligation de s'adapter coûte que coûte à ce changement.

Toutefois, avant de tenter un diagnostic, et ensuite d'analyser l'origine des trois³⁰ crises actuelles auxquelles nous avons à faire face, il est indispensable de pouvoir disposer d'un instrument permettant d'apporter à cette démarche une forte cohérence, d'autant plus nécessaire, eu égard à l'enchevêtrement des multiples interactions des causes et de leurs effets. A ce propos, et pour obtenir l'outil ad hoc, inutile de se tourner vers l'économiste ou le politicien, mais plutôt vers le philosophe.

En effet, le philosophe Comte-Sponville, dans son livre « Le Capitalisme est-il moral ? », a eu recours à une approche originale traitant de la logique des ordres et de leurs limites. Or, il s'avère que la problématique actuelle, que nous cherchons à analyser, se prête admirablement bien à cette démarche pour expliquer les raisons qui ont contribué aux ruptures en question.

Annexe au chapitre No V

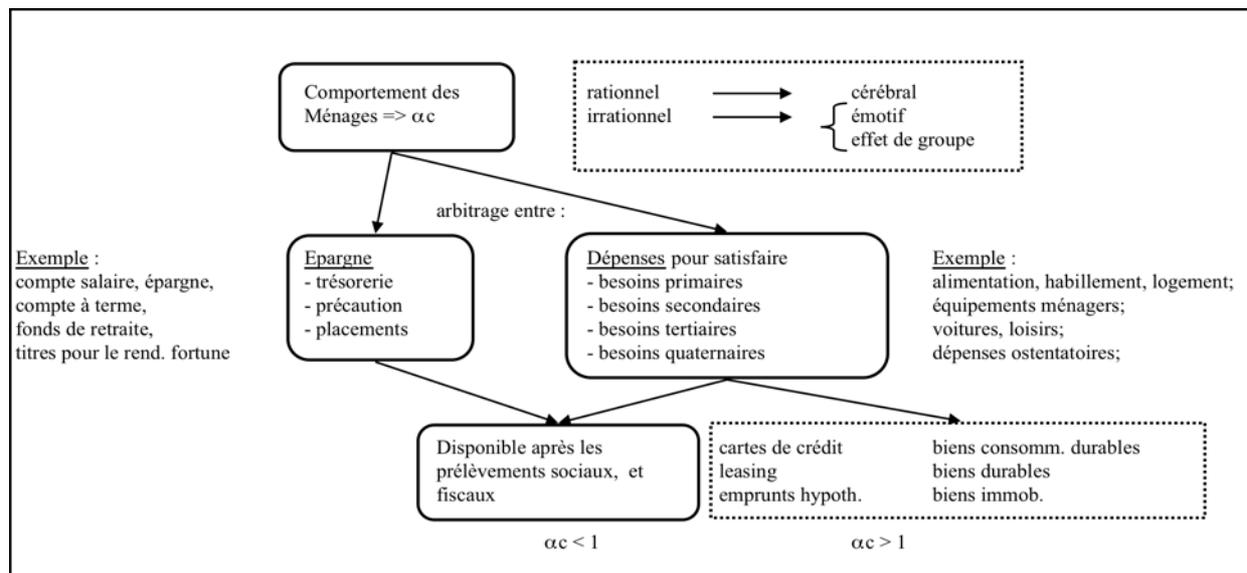
³⁰ Pour rappel il s'agit de la crise écologique multiforme, de la crise financière suivie de la crise de l'économie réelle. Malheureusement à ces 3 drames vient se greffer la crise du surendettement de plusieurs pays de la zone € mettant en danger le système bancaire de l'UE, lequel, vraisemblablement devra procéder à des amortissements (on parle de plus de 150 milliards d'€) de ses créances-pays. Il est à craindre que ce montant soit encore plus élevé !

Arbitrage dépenses ↔ épargne des ménages

Lorsque les agents perçoivent leurs revenus sous forme de salaires, de profits ou encore des gains sur la fortune, les bénéficiaires en question procéderont à un arbitrage entre dépenser, thésauriser, épargner leurs revenus. Il s'agit en l'occurrence d'un choix qui repose sur des ressorts psychologiques aussi bien du domaine du conscient que de l'inconscient. L'aspect rationnel n'est toutefois pas absent des décisions prises par les personnes concernées.

Les fig. A17 à A18 qui suivent s'appliquent à ce thème.

Fig. A17 – Arbitrage entre dépenses et épargne des ménages



Le comportement des ménages des 21 pays observés par l'OCDE (fig. A18) pendant la période désignée (soit 20 années) a été constamment le même (à l'exception de courts laps de temps pour trois pays), savoir qu'une partie du salaire acquis a été régulièrement épargnée selon un spectre de taux relativement large, et une fluctuation erratique. On peut donc constater que l'arbitrage fait par les agents entre acheter et épargner est bien une réalité.

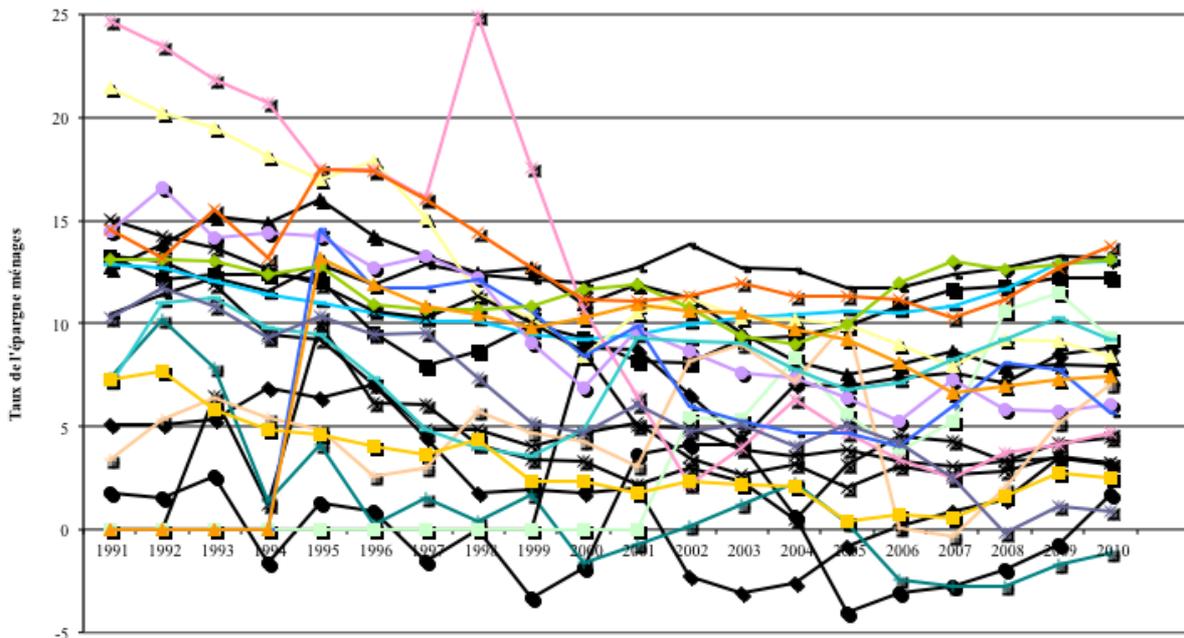
Ce choix résulte de mécanismes psychologiques à la fois rationnels et irrationnels. De cette option découle alors αc propre à chaque individu, pour aboutir à une moyenne globale relativement stable. Plus le revenu « disponible » est élevé plus le RnonD tend à croître.

Toutefois, le poids de la publicité a pour but de maintenir αc à son plus haut niveau, ou en d'autres termes de combattre l'hésitation du consommateur à dépenser la totalité de son revenu. Plus αc s'approche de 1, plus les réticences à la dépense augmentent et plus la pression publicitaire se fait intense pour vaincre la propension à l'épargne. Dans ces circonstances, et dans un contexte de récession, la fragilité de αc se révélera, en fléchissant très rapidement à la moindre alerte. Opérer alors une reprise économique par la consommation est très difficile à réaliser. En outre, accomplir une relance par les investissements est pratiquement vouée à l'échec, si les ménages ne prennent pas ensuite le relais.

Ajoutons que l'agissement de chaque agent, notamment sur le plan économique, est fonction de l'analyse plus ou moins élaborée qu'il effectue au sujet de la situation conjoncturelle du moment et future. Ce comportement est toutefois déterminé en partie par l'effet de groupe, lequel effet exerce en retour une influence sur les avis individuels. Il s'agit d'une boucle dans le sens que la conviction personnelle forme l'opinion générale, qui, à son tour, touchera le particulier et ainsi de suite. Il suffit alors que les informations persistantes, l'ambiance positive ou négative deviennent homogènes pour que la rétroaction en question se renforce et que l'ensemble des comportements s'oriente dans la même direction, donc tendent à s'unifier.

Fig. A18 Ratios épargne des ménages des pays de l'OCDE

Ratio de l'épargne des ménages (OCDE, table 23)



Annex Table 23. Household saving rates
Per cent of disposable household income

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Net savings																				
Australia	5.1	5.1	5.4	6.9	6.4	7.0	4.5	1.8	1.9	1.8	2.0	-2.3	-3.1	-2.6	-0.8	0.2	0.9	1.4	3.5	3.1
Austria	13.3	12.1	12.4	12.3	12.1	9.5	7.9	8.7	9.9	9.3	8.1	8.1	9.2	9.4	9.8	10.8	11.7	11.8	12.2	12.2
Belgium	12.7	13.9	15.2	14.9	16.0	14.2	13.2	12.4	12.7	10.9	11.9	11.2	9.6	8.1	7.5	8.0	8.6	7.9	8.0	7.9
Canada	13.3	13.0	11.9	9.5	9.2	7.0	4.9	4.9	4.0	4.7	5.2	3.5	2.6	3.2	2.0	3.1	2.7	2.8	3.5	3.2
Czech Republic			6.4	1.2	10.0	6.1	6.0	4.1	3.4	3.3	2.2	3.0	2.4	0.5	3.2	4.5	4.3	3.3	4.2	4.4
Denmark	1.8	1.5	2.6	-1.6	1.3	0.9	-1.6	0.0	-3.3	-1.9	3.7	4.1	4.1	0.7	-4.0	-3.1	-2.8	-1.9	-0.7	1.7
Finland	7.3	10.2	7.8	1.3	4.1	0.3	1.5	0.4	1.7	-1.7	-0.7	0.2	1.2	2.3	0.3	-2.4	-2.8	-2.7	-1.7	-1.2
France	10.4	11.4	12.2	11.6	12.8	11.9	12.8	12.4	12.1	12.0	12.7	13.8	12.7	12.6	11.7	11.7	12.4	12.7	13.3	13.2
Germany	12.9	12.7	12.1	11.4	11.0	10.5	10.1	10.1	9.5	9.2	9.4	9.9	10.3	10.4	10.6	10.5	10.8	11.6	12.9	13.0
Hungary										8.9	8.7	6.6	4.4	7.0	6.9	7.3	7.6	7.1	8.5	8.8
Ireland												5.4	5.4	8.3	5.6	3.8	5.3	10.6	11.4	9.3
Italy	21.4	20.2	19.5	18.1	17.0	17.9	15.1	11.4	10.2	8.4	10.5	11.3	10.3	10.2	9.9	9.0	7.9	9.2	9.1	8.4
Japan	15.0	14.2	13.7	12.6	11.9	10.6	10.3	11.3	10.0	8.6	5.0	4.9	3.9	3.5	3.9	3.3	3.1	3.3	3.5	3.2
Korea	24.6	23.4	21.8	20.7	17.5	17.5	16.1	24.9	17.5	10.7	6.4	2.2	3.9	6.3	4.7	3.4	2.5	3.7	4.2	4.7
Netherlands	14.5	16.6	14.1	14.4	14.3	12.7	13.3	12.2	9.0	6.9	9.7	8.7	7.6	7.4	6.4	5.3	7.3	5.8	5.8	6.1
Norway	3.4	5.3	6.4	5.4	4.8	2.6	3.0	5.7	4.7	4.3	3.1	8.2	8.9	7.2	10.1	0.1	-0.3	2.0	5.2	7.0
Poland					14.6	11.7	11.7	12.1	10.6	8.4	9.9	6.0	5.2	4.7	4.7	4.0	6.0	8.1	7.8	5.7
Sweden	7.1	11.0	11.2	9.8	9.5	7.3	4.9	4.0	3.6	4.8	9.3	9.1	9.0	7.7	6.8	7.1	8.3	9.2	10.3	9.2
Switzerland	13.1	13.1	13.0	12.4	12.7	10.9	10.7	10.7	10.8	11.7	11.9	10.7	9.4	9.0	9.9	12.0	13.0	12.6	12.8	13.1
United States	7.3	7.7	5.8	4.8	4.6	4.0	3.6	4.3	2.4	2.3	1.8	2.4	2.1	2.1	0.4	0.7	0.6	1.6	2.8	2.5
Gross savings																				
Estonia																				
Portugal					13.1	11.9	10.8	10.5	9.8	10.2	10.9	10.6	10.5	9.7	9.2	8.1	6.6	6.9	7.3	7.4
Spain	14.6	13.2	15.5	13.1	17.5	17.4	16.0	14.4	12.7	11.1	11.1	11.4	12.0	11.3	11.3	11.2	10.2	11.2	12.7	13.8
United Kingdom	10.3	11.7	10.8	9.3	10.3	9.4	9.6	7.4	5.2	4.7	6.0	4.8	5.1	4.0	5.1	4.2	2.5	-0.2	1.1	0.9

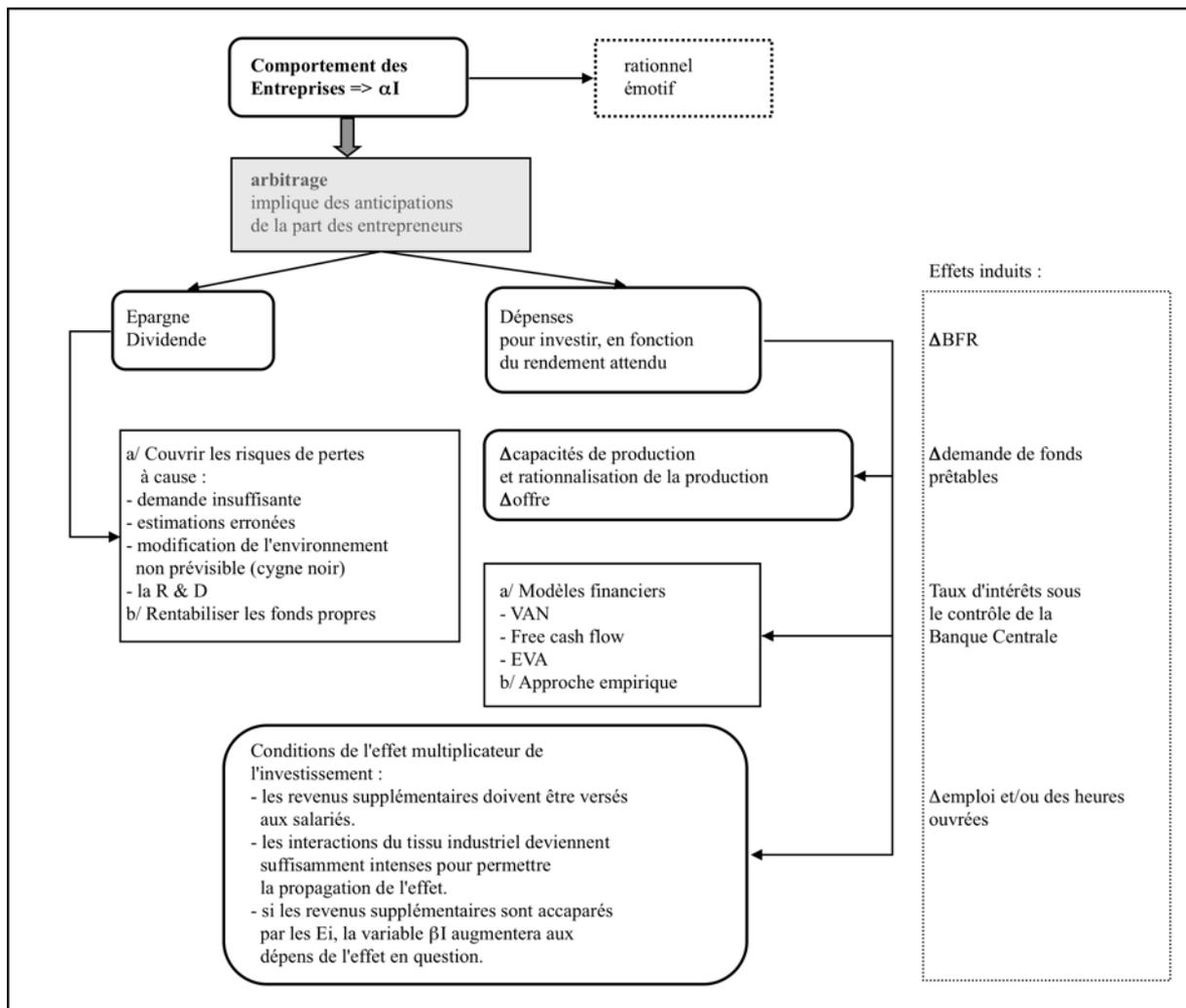
Note: The adoption of the adoption of new national account systems. SNA93 or ESA95, has been proceeding at an uneven pace among OECD member countries, both with respect to variables and the time period covered. As a consequence, there are breaks in many national series. See Table Source: OECD Economic Outlook 84 database.
Les chiffres assortis d'un signe négatif = épargne indigène négative

Remarque : On compte 22 périodes négatives sur un total de 430 observées, soit un ratio de 5 %. La répartition est la suivante :

- 0 – 15% 89,8% des observations
- 15,1 % et plus 5,1% des observations
- désépargne 5,1% des observations

Arbitrage dépenses d'investissement ⇔ épargne des entreprises

Fig. A19 - Comportement de dépenses des entreprises



La décision d'investir concerne par exemple :

- des investissements de réparation ;
- des investissements de remplacement ;
- des investissements de productivité ;
- des investissements d'extension ;
- des investissements somptuaires.

Ce choix repose sur une analyse plus ou moins élaborée basée sur la contribution de l'investissement nouveau au rendement des actifs acquis, rendement comparé au coût des capitaux financiers (fonds étrangers et fonds propres). Plus l'horizon des prévisions s'éloigne, plus le degré des incertitudes croît. Il est alors évident que la prise de risque dépendra aussi du tempérament du décideur, mais également de la solidité financière de l'entreprise. Toutefois, cette étude est fondée sur des éléments d'appréciation faisant l'objet d'estimations, d'où des erreurs possibles, même au sein d'un management sérieux. La propension à investir est donc une option irréversible, très sensible à l'ambiance conjoncturelle et à la robustesse des anticipations faites, selon les convictions de l'investisseur.

Espace de viabilité du système Economie

La zone (ou espace) de viabilité d'un système définit la totalité des valeurs des variables spécifiques à ce dernier, autorisant un fonctionnement normal de l'ensemble, tout en laissant une certaine marge de manœuvre de sécurité. A ce propos, l'Economie possède aussi un tel espace, lequel dépend de son agencement. Ce champ se modifie (se réduit ou s'élargit) lorsque la structure en question subit des changements. Illustrons ce concept par un exemple reposant sur le modèle A.20.

Fig. A20 Modèle R/C utilisé pour les simulations

Matrice R/C en t(1,2)								
	R(mén)	R(Ei)	R(état)	stock +/-	Offre globale	Export.	Import.	PIBglob.
PIB(mén)	244'346			0	244'346	27'150	0	271'496
PIB(I)		143'003	0	0	143'003	15'889	0	158'892
PIB(état)			101'612	0	101'612	0	0	101'612
RnonD	66'874	0	0		66'874			
Impôts	34'580	29'792	-64'372			OdeFP	66'874	
acte[E-]	0	-23'835	0		-23'835	DdeFP	-66'874	
BalCom				au RdM	-43'039			
Total	345'800	148'960	37'240	-43'039	488'961	43'039	0	532'000

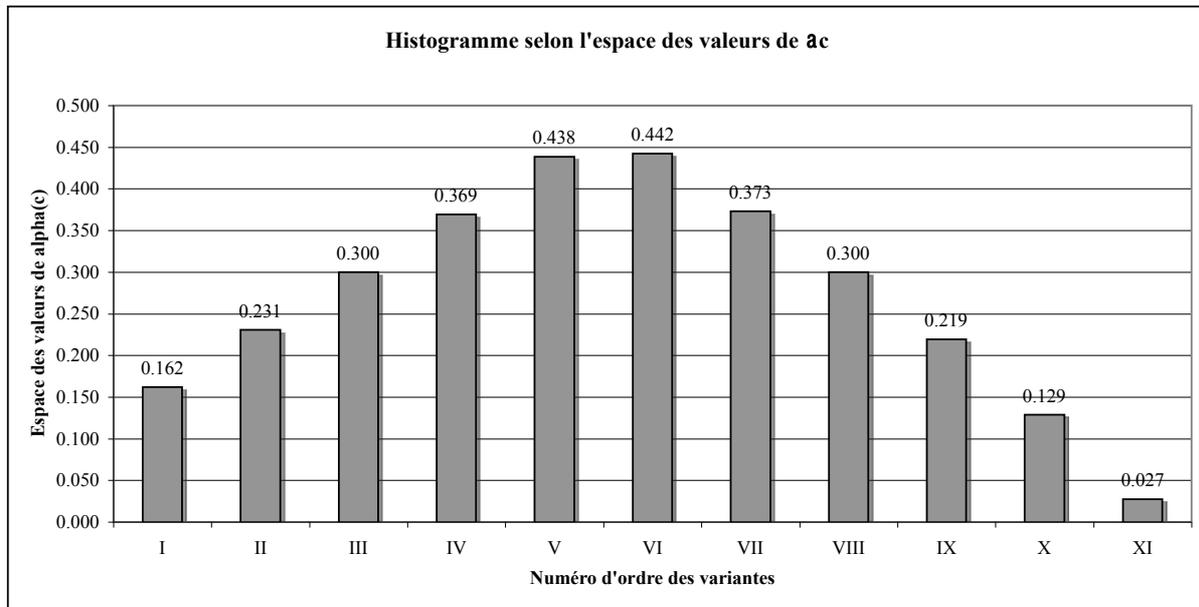
P(m) =	0.5103	Alpha(c) =	0.7851	Bêta(m) =	0.6500	Sde BalCom	8.1%
P(I) =	0.2987	Alpha(I) =	1.2000	Bêta(I) =	0.2800	Poids Etat	19.1%
P(état) =	0.1910	Alpha(état) =	1.0000	Bêta(état) =	0.0700	Poids fiscal	19.1%
		T(fisc)mén =	0.1000	T(fisc)Ei =	0.2000	Egalité équil	1.0000
		Texp(m) =	0.1000	Texp(I) =	0.1000		

Il s'agit en l'occurrence d'une Economie ouverte sur le RdM, présentant un poids de l'Etat de 19,1% du PIB, et un budget public équilibré avec $\alpha_e = 1$. Le solde de la BalCom sera soumis à variation.

La simulation du présent modèle a été réalisée selon les modalités suivantes :

- mention a été faite que α_c s'exprimait dans le cadre des Economies de l'OCDE, dans la fourchette de valeurs : $\{\alpha_{Cmin.} = 0,8 \text{ à } \alpha_{Csup.} = 0,99\}$ environ (voir la fig. A18).
- pour la modélisation, les limites de $\alpha_{Céqu.}$ ont été étendues de $\{0,5 - 0,99\}$. Concernant $\alpha_{Iéqu.}$, le champ des valeurs a été cadré dans les limites de $\alpha_{Imin} = 0,8$ à $\alpha_{Isup.} = 2,0$.
- en se référant au modèle A20, onze variantes ont été déterminées en passant de la version : $Export.(m,I) = 30\%$ à $Import.(m,I) = 20\%$, par pas de 5% pour terminer par le scénario VII où les échanges avec le RdM sont nuls.
- pour chacune des variantes, la valeur de $\alpha_{Céqu.}$ a été déterminée en fonction de $\alpha_{Iéqu.}$, selon le tableau A21.2, restant entendu que la structure du modèle demeure inchangée à l'exception des variables précitées.
- à partir des séries de valeurs obtenues, le champ occupé par $\alpha_{Céqu.}$ de chacune des variantes a été déterminé. Ainsi, chaque version est porteuse de son espace de valeurs, selon la fig. A21.1.

Fig. A21.1 Espaces des valeurs de $\alpha_{Céqu.}$ selon 11 variantes



a(e)

1	bm	0.65	Tfm	0.1
	bl	0.28	Tfl	0.2
	be	0.07		

Variantes	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
export(m)	0.3	0.25	0.2	0.15	0.1	0.05	0	0	0	0	0
export(l)	0.3	0.25	0.2	0.15	0.1	0.05	0	0	0	0	0
import(m)	0	0	0	0	0	0	0	0.05	0.1	0.15	0.2
import(l)	0	0	0	0	0	0	0	0.05	0.1	0.15	0.2

Limites d'expression de a(c) : de 0.5 à 0.99 Limites d'expression de a(l) : de 0.8 à 2

On observe ainsi :

- La variante la plus favorable revient à la VI suivie de près par la V, dès lors que le solde de la BalCom se caractérise par un excédent des exportations de l'ordre de 5 % à 10%.
- A partir de la variante VII, la situation se dégrade nettement dès l'instant où les importations prennent le dessus. En effet, l'espace de viabilité se resserre considérablement lorsque la BalCom est déficitaire. Cette contraction a lieu dans une zone dont les valeurs des propensions à consommer et investir sont élevées (voir le tabl. A21.2).

Tabl. A21.2 Valeurs des propensions à consommer/investir dans leur zone de viabilité

export(m)	0.3	0.25	0.2	0.15	0.1	0.05	0	0	0	0	0
export(l)	0.3	0.25	0.2	0.15	0.1	0.05	0	0	0	0	0
imp(m)	0	0	0	0	0	0	0	0.05	0.1	0.15	0.2
imp(l)	0	0	0	0	0	0	0	0.05	0.1	0.15	0.2

αl	Valeurs des α _{c_{equ}} en fonction de la valeur de α _{l_{equ}}										
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI
0.8 - 0.846	0.6617	0.7309	0.8000	0.8691	0.9383	0.99					
0.9	0.6234	0.6926	0.7617	0.8309	0.9000	0.9691					
1 - 1.026	0.5851	0.6543	0.7234	0.7926	0.8617	0.9309	0.99				
1.1	0.5468	0.6160	0.6851	0.7543	0.8234	0.8926	0.9617				
1.2 - 1.222	0.5000	0.5777	0.6468	0.7160	0.7851	0.8543	0.9234	0.99			
1.3		0.5394	0.6085	0.6777	0.7468	0.8160	0.8851	0.9579			
1.4 - 1.427		0.5000	0.5703	0.6394	0.7085	0.7777	0.8468	0.9196	0.99		
1.5 - 1.583			0.5000	0.6011	0.6703	0.7394	0.8085	0.8813	0.9622		
1.6 - 1.663				0.5628	0.6320	0.7011	0.7703	0.8430	0.9239	0.9900	
1.7 - 1.764				0.5000	0.5937	0.6628	0.7320	0.8048	0.8856	0.9760	
1.8					0.5554	0.6245	0.6937	0.7665	0.8473	0.9377	
1.9 - 1.945					0.5000	0.5862	0.6554	0.7282	0.8090	0.8994	0.9900
2						0.5479	0.6171	0.6899	0.7708	0.8611	0.9628

- Les variantes I à IV présentent aussi des espaces de viabilité allant se resserant. Cette réduction du périmètre (dans le cadre défini par A20) est due au fait qu'une part excessive du PIB_{global} est dévolue aux exportations, aux dépens de l'Offre intérieure. Ainsi, les propensions α_{C_{equ}} et α_{l_{equ}} prennent une forme contraignante, dans le sens que leurs valeurs limitent

fortement l'expression de la Demande. En somme, dans le cas d'espèce, le pays vit non pas au-dessus de ses moyens, mais plutôt en dessous.

- Les échanges avec le RdM permettent un accroissement du niveau de vie des nations ouvertes sur l'Extérieur, mais à la condition que l'excédent net des importations ne devienne pas permanent.
- A relever que les chiffres propres à la fig. A21.1b émanent du modèle A20. Toute configuration différente génèrerait alors d'autres valeurs, sans pour autant remettre en question le principe décrit plus haut.

La fig. A21.3 renvoie aux valeurs d'équilibre des variables $\alpha_{m,I,e}$ en fonction de la structure respective du R_{global} et du PIB_{global} , ainsi que du solde de la BalCom. Des différences notables sont observables, révélant que l'architecture du système en excédent des échanges (image 2) avec le RdM est nettement préférable en présentant un degré de liberté de sa viabilité plus étendu que l'image 1.

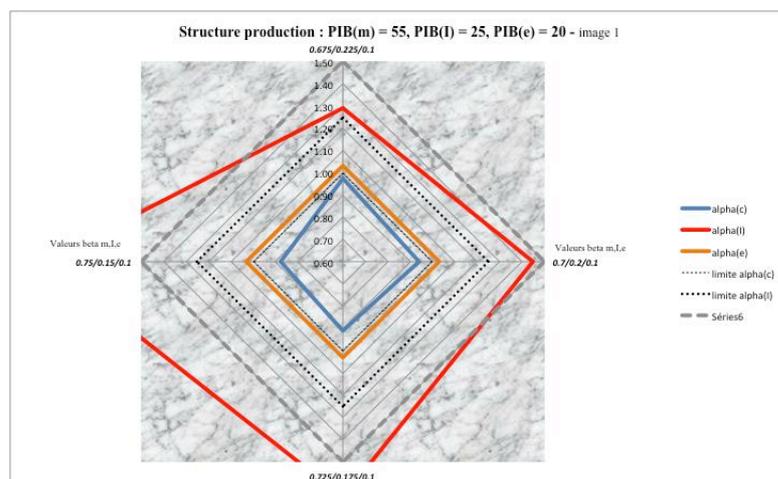
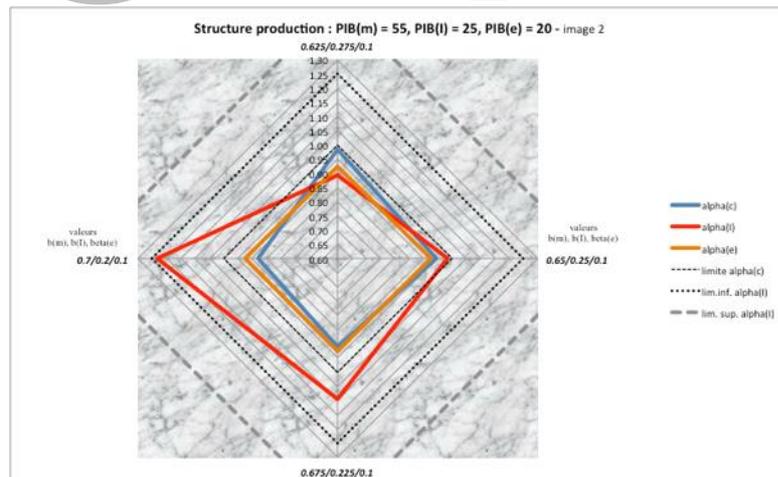


Fig. No A21.3 - Espace de viabilité selon le solde des échanges avec le RdM

Structure PIB global = 100			
Struct. du Rglobal = 100	PIBm = 55, PIB(I) = 0.25, PIB(e) = 0.2		
$\beta_m, \beta_I, \beta_e$	α_c	α_I	α_e
0.675/0.225/0.1	0.9771	1.2891	1.0302
0.7/0.2/0.1	0.9422	1.4502	1.0302
0.725/0.175/0.1	0.9097	1.6574	1.0302
0.75/0.15/0.1	0.8794	1.9336	1.0302

Tfiscal m, I : 11,6% Déficit public : 3% du PIB
Déficit BalCom : 5 % du PIB

Le déficit public à 3 % est un paramètre de la simulation; sa valeur est donc constante. Il s'agit d'un contexte très étroit où l'espace de viabilité (zone grise) est comprimé enlevant de la flexibilité au système. L'Etat dispose encore d'une marge de manœuvre en poussant son endettement à des valeurs plus élevées. Cette option de recours à la facilité est dangereuse dès lors qu'elle prend un caractère permanent,



Structure PIB global = 100			
Struct. du Rglobal = 100	PIBm = 55, PIB(I) = 25, PIB(e) = 20		
$\beta_m, \beta_I, \beta_e$	α_c	α_I	α_e
0.625/0.275/0.1	0.9836	0.8952	0.9259
0.65/0.25/0.1	0.9458	0.9848	0.9259
0.675/0.225/0.1	0.9108	1.0942	0.9259
0.7/0.2/0.1	0.8782	1.2309	0.9259

Tfiscal m, I : 12,8% Exccéd. public : 7,4% du PIB
Exccéd. BalCom : 5 % du PIB

L'excédent public à 7,4 % est un paramètre de la simulation; sa valeur est donc constante. Il s'agit d'un contexte large où l'espace de viabilité (zone grise) est susceptible de procurer de la flexibilité au système. L'Etat dispose aussi d'une marge de manœuvre importante.

La synthèse de cette simulation peut paraître triviale au premier abord ; elle tombe sous le sens. Toutefois, le but de ce chapitre est de montrer qu'en sa qualité de système, l'Economie est aussi assortie d'un espace de viabilité. Celui-ci présente un caractère relativement flou, et surtout, son franchissement ne signifie pas une dégradation du dispositif, pour autant que cette situation d'excès ne perdure pas. Le capitalisme est doté d'une capacité d'adaptation étonnamment élevée qui lui aura permis de traverser des temps difficiles.

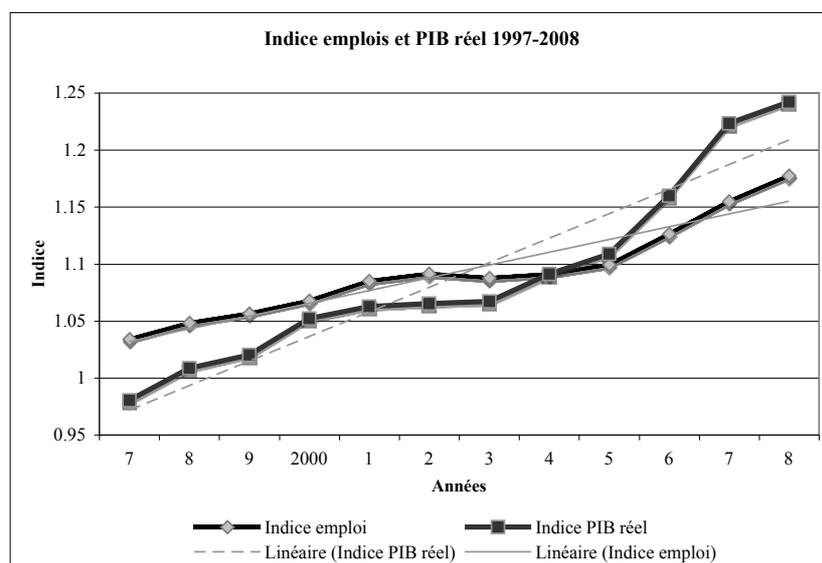
Si sa zone d'expression est encore très flexible, il est à craindre de voir son périmètre se contracter et perdre sa souplesse³¹. En effet, la crise des subprimes a révélé des fragilités qui affectent nos Economies modernes ; cette vulnérabilité s'explique en partie par :

- Suite à l'abandon d'une discipline monétaire commune, des écarts significatifs se sont créés, s'amplifiant, au niveau des soldes des BalCom. De la sorte, une intermédiation financière mondiale s'est renforcée, contribuant ainsi au développement des marchés des capitaux et par voie de conséquence à la financiarisation des Economies.
- L'intensification des échanges résultant de la globalisation de l'espace economico-financier a eu pour effet de densifier le tissu des liens réciproques alors que silencieusement le fossé entre pays créanciers et débiteurs allait grandissant. En 2011, selon les données de l'OCDE, la dette publique mondiale s'élevait à près de 45'000 milliards de \$, détenue par de multiples créanciers publics et privés. Ce chiffre est révélateur de l'importance prise par l'industrie financière planétaire.
- Sous cette apparente tranquillité cependant, les interdépendances se sont renforcées pour s'activer brutalement en 2009, et depuis, ne plus relâcher leur étreinte. Conséquences : les Economies développées se trouvent en panne de croissance, voire même en crise ; la solvabilité de certains débiteurs se dégrade, mettant en péril un volume considérable d'actifs financiers ; le système bancaire mondial est à la peine et des aides massives se sont révélées indispensables pour éviter son effondrement par contagion.
- Ce cercle vicieux s'exprime d'autant plus facilement au sein des pays structurellement en déficit permanent, et encore plus aisément lorsque les ménages et les entreprises sont très endettés. Aujourd'hui, le problème de la soutenabilité de la dette publique se pose dès lors que la croissance des pays occidentaux s'avère particulièrement atone, si ce n'est négative. Dans ces conditions, il suffit alors que les taux d'intérêt haussent même modérément pour que le poids de la dette devienne insupportable. A l'opposé, les nations qui ont su maintenir leur Economie à l'intérieur de leur zone de viabilité (l'Allemagne, la Suisse par exemple) ont ainsi mieux résisté au choc de 2009. En un sens, la vertu est payante, mais vu les interdépendances en question, il y a tout lieu de craindre un effet domino unificateur propageant la récession partout.

Comparaison de la croissance de l'emploi en Suisse et du PIB déflaté
(sous forme d'indices)

En page V.22, il est écrit que l'intensité capitaliste de la production marque une tendance à augmenter aux dépens du facteur travail. Cette évolution semble confirmée en Suisse par les statistiques de l'OFS, et le graphique infra.

Fig. A22 Caractère récessif des investissements de production en Suisse



³¹ - se contracter à cause des entropies : pollutions, surexploitation des ressources, etc...
- perdre sa souplesse à cause des valeurs élevées de $\alpha_{c, l, e}$

Sources : Office fédéral de la statistique, Comptes nationaux Faute de données statistiques, le PIB valeurs courantes a été corrigé
 Renseignements: 032/ 713 66 48, info.vgr-cn@bfs.admin.ch de l'Indice des prix à la consommation, obtenu à la même source.
 © OFS - Encyclopédie statistique de la Suisse

Le PIB annuel en termes réels (déflatés) pour la période de 1997 à 2008 est présenté sous forme d'un indice (base 1990 = 100) pour pouvoir être comparé à l'indice de l'emploi (base 1990 = 100). On observe bien que depuis 2004 la croissance de l'indice du PIB réel est plus rapide³² que celle de l'emploi avec un écart qui tend à se creuser. Ce constat confirme bien que les investissements de productivité réalisés en Suisse exercent un effet récessif sur l'emploi, d'où finalement l'installation d'un chômage incompressible, dont le caractère structurel est incontestable.

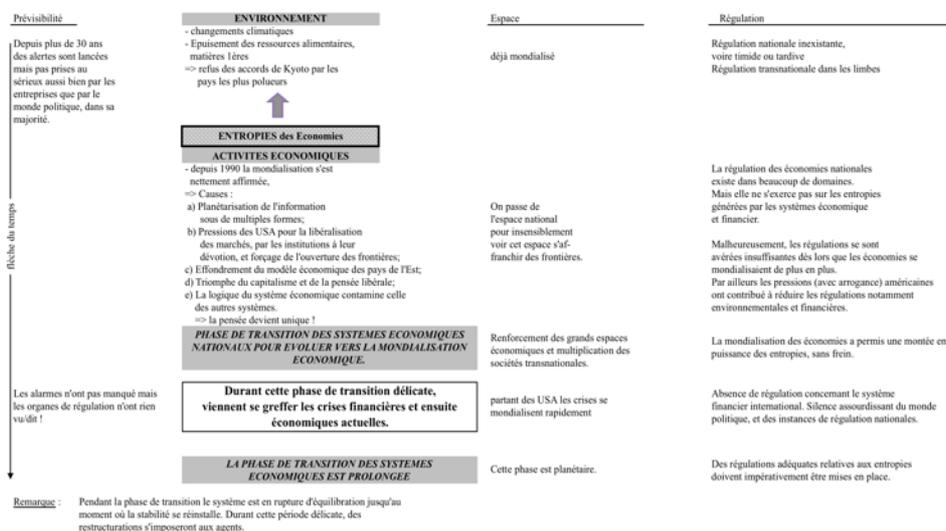
Phase de transition des économies mondiales

Tout système cherche à se maintenir dans un état stable, de moindre tension et de fonctionnement durable. Il suffit que, par exemple, le contexte, dans lequel il évolue, change pour que les conditions de l'équilibrage ne soient plus les mêmes. Le dispositif va donc entrer dans une phase de transition où les anciens repères se dissolvent. Durant cette phase de plus ou moins longue durée, les forces de confinement seront affaiblies et la cohérence du tout compromise peu ou prou sévèrement.

La rupture de l'équilibrage peut être le fait d'événements aléatoires mal évalués ou imprévisibles, comme les récents sinistres survenus au Japon (le cygne noir !), ou provoqués par une lente dérive du système proche ou même au-delà de la zone de viabilité. Aujourd'hui, l'Economie dépasse largement son cadre national, entraînant les ensembles : social et politique dans ce tourbillon planétaire. Les repères propres à ces derniers tendent donc à se dissoudre dans cette globalisation, impactant alors leur périmètre de viabilité et les mécanismes de stabilisation.

Malheureusement, les crises non seulement économiques, financières, mais aussi écologiques sont venues renforcer cette phase de transition et retarder le retour à une situation moins perturbée. En principe, et après cette étape délicate, le système, de lui-même ou par des interventions externes s'installera dans une nouvelle zone d'équilibrage précaire ou robuste selon la pertinence de ces démarches. Par contre, en cas d'inaction des décideurs qui se laisseraient toujours dominer par les ordres III et IIIa (voir fig. 6.4) le pire serait à craindre.

Fig. No A23 – Phase de transition des économies des pays développés



³² Aujourd'hui, et selon les économistes, un ΔPIB de 1 % est nécessaire pour le maintien de l'emploi, tandis qu'un ΔPIB de 1,5% à 2% est susceptible de créer de nouveaux emplois. Toutefois, un tel taux de croissance, selon les méthodes de production actuelle, est-il compatible avec l'impératif de sauver notre Planète ?

Aujourd'hui, les Economies sont toujours en phase de transition, dans le sens que leur environnement a subi depuis des décennies des changements (les entropies) provoqués par les activités économiques ; mais réciproquement le contexte exerce une pression croissante sur lesdites activités en les soumettant à des contraintes fortes.

Malheureusement, à cette situation déjà fort compliquée, est venue se greffer la crise de 2009 touchant les échanges et la finance. Par la suite, 2011 se distingue par une remise en question de l'Euro pour les raisons amplement commentées par les médias, tandis que 2012 s'annonce pour le mieux morose. De plus, les prochaines élections tétanisent la classe politique qui se perd en stratégies politiciennes, hors de propos face aux défis à surmonter. La phase de transition dans laquelle évoluent nos Economies n'est pas près de se terminer.

J F G

Chapitre VI

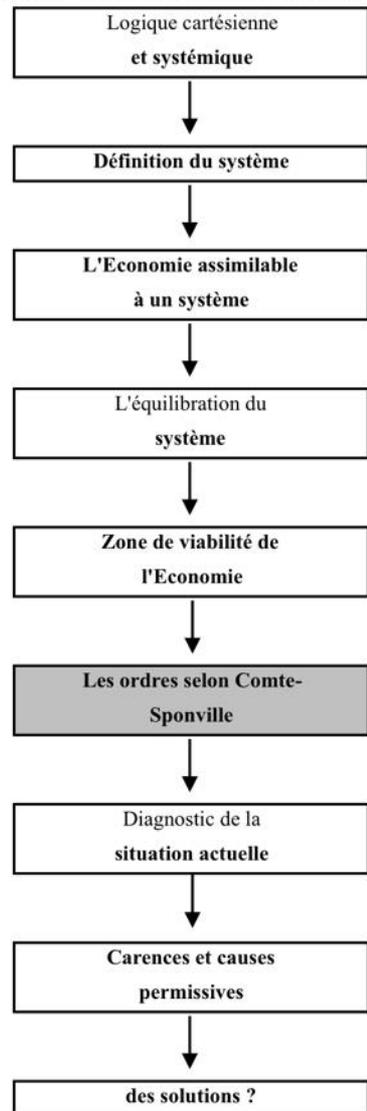
Les ordres selon Comte-Sponville

L'incapacité d'organiser le savoir épars et compartimenté conduit à l'atrophie de la disposition mentale naturelle à contextualiser et à globaliser.

Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur.
Morin Edgar

Cette distinction des ordres n'est qu'une grille de lecture ou d'analyse. Disons que c'est un outil d'analyse et une aide à la décision.

Le capitalisme est-il moral ?, p. 134
Comte-Sponville André



VI. Les ordres selon Comte-Sponville

I. Synthèse des ordres (ou catégories)

La Société est constituée d'une population vivant en communauté sous l'autorité d'un corpus de lois. En démocratie, régime largement répandu, ces lois à la fois émanent du peuple et s'imposent à lui selon une boucle circulaire. De plus, l'appartenance à cette collectivité (ou nation) crée aussi des interactions entre individus ou groupes d'individus, interactions qui se densifient sous l'effet du développement économique et des exigences qui l'accompagnent.

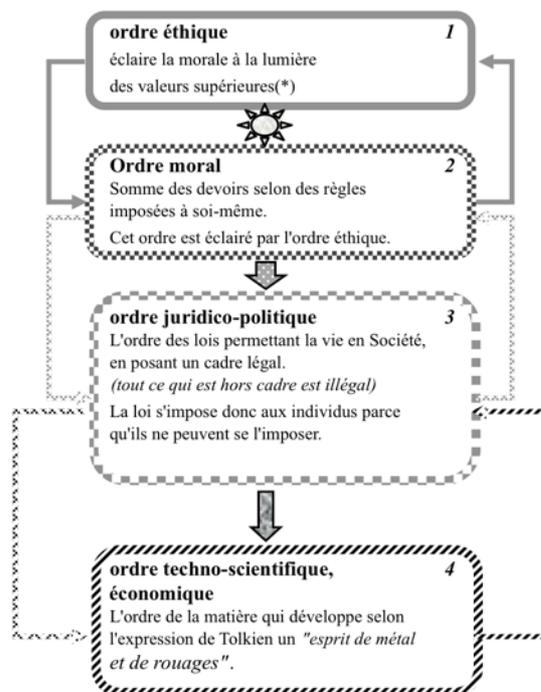
Le fonctionnement de nos sociétés réclame de surcroît la mise en place d'un contexte adapté à leur complexité et assorti d'une régulation ad hoc. Une structure organisationnelle s'est donc déployée en plusieurs couches non identifiées de manière précise. C'est le mérite de A. Comte-Sponville, dans son livre « Le capitalisme est-il moral ? », d'avoir défini une typologie de ces strates en distinguant quatre ordres, selon le tableau ci-après :

Fig. No 6.1 Hiérarchie des ordres¹ selon André Comte-Sponville

Barbarie

La barbarie c'est :
Abaisser l'ordre supérieur à l'ordre inférieur
=> c'est vouloir réduire l'ordre supérieur dans l'ordre inférieur, ou c'est vouloir soumettre l'ordre supérieur à l'ordre inférieur.

=> l'ordre supérieur devient l'instrument de l'ordre inférieur.



Angélisme

Imposer l'ordre inférieur à l'ordre qui lui est supérieur.
=> c'est vouloir inclure l'ordre inférieur dans l'ordre supérieur

Renvoi (*)

- respect de la nature;
- droits de l'Homme;
- respect d'autrui, des idées;
- respect du principe de la Vie;
- respect de la vérité.

Ce sont sur ces valeurs que se construisent les autres ordres 2 à 4.

Chaque groupe est dépendant des autres, lesquels interagissent en permanence, le mieux étant qu'aucune catégorie ne vienne dominer une partie ou la totalité de l'ensemble. On observe par ailleurs que chaque ordre est doté de deux caractéristiques importantes, soit des frontières et un ou plusieurs objectifs. Les limites cernent la zone de viabilité, tandis que sa finalité définit le but de ce dernier. A relever que ces deux qualités sont propres à la nature d'un système.

Cette typologie des ordres exposée par A. Comte-Sponville a été faite, dit-il pour donner une solution à la question en titre de son livre. Toutefois, nous considérons que cette approche constitue un instrument d'analyse susceptible d'être utilisé pour répondre à d'autres Interrogations plus générales. En effet, cette construction intellectuelle permet d'organiser la pensée, la réflexion, voire de mieux structurer le traitement d'un problème à caractère social notamment.

En nous référant à l'ouvrage précité, nous avons tenté une synthèse, selon les tableaux présentés aux pages suivantes.

¹ Les ordres selon Comte-Sponville sont désignés par un chiffre arabe, tandis que les ordres version de l'auteur par des chiffres romains.

Tabl. No 6.2 – Description des 4 ordres

1. Ordre éthique

Limites :	excès refus	Ces limites sont constantes qu'elles que soient les circonstances, ou le type de Société.
Fondement :		Avoir en soi une joie positive à la vérité, à la liberté, à l'Humanité, à la justice, à son prochain. La part consciente et inconsciente est difficile à départager. Le contraire, soit la détestation existe également chez certains individus. Bien entendu, elle est le contraire de cet ordre.
Conséquences :		La volonté et la conscience sont les deux qualités qu'il faut avoir en soi pour se maintenir dans cet ordre, ou pour se perdre dans l'ordre inverse. Comment se fait le choix entre ces deux contraires ? C'est un mystère au premier abord. D'aucuns y voient l'influence transcendante de la biologie (ou de la nature) dans le simple but de la survie de l'espèce.
Finalité :		- recherche de l'altruisme, de la sérénité ou mécanisme inconscient; - recherche du Salut par la religion, la philosophie.

L'éthique ne doit pas être confondue avec la morale. L'éthique, traduit ce que nous faisons par désintéressement, en toute spontanéité et sans calcul. L'excès d'éthique pourrait être la naïveté, tandis que la lucidité constitue un frein aux élans impulsifs. Toutefois, le dévouement pour une cause humanitaire allant jusqu'à l'abnégation transcende cette limite. Le refus, c'est adhérer aux valeurs inverses, soit l'amour de la haine.

2. Ordre moral

Limites :	perfection pharisaïsme	Il n'y a pas d'évolution, c'est une donnée. Cet ordre peut avoir une inversion, dans le sens de tomber dans l'immoralité, l'abjection; là, il n'y a plus de limites, sauf celles de la Loi. On a affaire à l'ordre immoral.
Fondement :		Le fondement de la morale c'est notre propre conscience, nos interdits inconscients ou conscients, parce que faisant partie de notre éducation. Les limites sont susceptibles d'évoluer selon les circonstances. Le livre "Les bienveillantes" illustre bien cette pression sociale de servir son pays en cas de guerre, mais aussi cette pression sur l'agressivité que la guerre exerce à dessein sur l'Homme, pour aboutir à l'expression de la brutalité indicible.
Conséquences :		Etre moral est l'attitude de refus de l'Homme face à ce qu'il estime ou que la Société estime répréhensible, répréhensible parce que choquant ou parce que portant atteinte à l'intégrité de l'Homme ou de la loi. L'immoralité tient aussi du plaisir irrésistible à satisfaire, concrètement ou mentalement ou du plaisir de voir souffrir ou faire souffrir. Pourquoi un acte peut-il apparaître choquant à certains et pas à d'autres ? On peut parler d'éducation, de l'influence de la Société, mais il existe des répugnances inexplicables.
Finalité :		La survie de l'espèce (biologie : loi naturelle transcendante) mais aussi la recherche de la sérénité, de l'ataraxie.

La morale concerne plus précisément ce que nous faisons par devoir, par intérêt, dicté par notre éducation, par la société ou par la loi. Le respect des prescriptions peut confiner à la recherche de la perfection avec le risque de se réfugier dans une rigidité froide et impitoyable (le pharisaïsme). Les intégristes de tout poil sont un bel exemple de stérilisation de la morale et des élans du cœur. En outre, des règles à caractère juridique sont susceptibles d'être émises afin de légitimer des actes barbares. Guantanamo est une illustration de ce cynisme légal. La déontologie dans ce cas est pervertie par l'ordre 3.

L'ordre moral livré à lui-même n'est pas apte à s'autolimiter, avec le risque de déboucher sur des excès de rigorisme moralisateur étriqué, bête et méchant. C'est donc à l'éthique de contribuer à réduire cette perversion et de débusquer les éventuels Savonarole.

3. Ordre juridico-politique

Limites :	autorisé légal majorité	interdit illégal minorité	Évolue en fonction de la société et réciproquement, donnant lieu à des interactions.
Fondement :	L'Etat et son appareil administratif agissent au nom du peuple en vertu d'une constitution votée par ce dernier et dans le cadre d'une organisation acceptée par les citoyens, voire imposée à eux dans les pseudo-démocraties.		
Conséquences :	La démocratie peut déraiper et devenir une dictature de fait (Allemagne nazie) Le peuple souverain peut défaire une loi constitutionnelle, dans un mauvais esprit (suppression loi antiraciste) (exemple : le nazisme ou le comportement criminel de certains Etats)		
Finalité :	<u>Niveau politique :</u> Le bien du peuple, du pays, l'arbitrage, la redistribution, la solidarité, le dévouement à la cause publique, mais aussi assurer sa réélection. <u>Niveau législatif :</u> Réguler la vie sociale, fixer des normes de comportement des individus et des entreprises, de même de l'Etat.		

L'ordre juridique-politique, au même titre que l'ordre moral, n'est pas capable de s'autocensurer, dans le sens que la démocratie par exemple ne peut se fixer des frontières ce qui reviendrait à limiter les pouvoirs du citoyen. Par ailleurs, le droit n'oblige pas ce même citoyen à être un prix de vertu. Le législateur est en droit de réguler les comportements fautifs de l'appareil politique, ce qu'il répugne à faire dans beaucoup de pays, dont la Suisse. C'est donc à l'ordre 2 qu'il convient de se référer afin de contrer toute dérive de l'ordre 3. Dans cet esprit, l'Allemagne, tirant les leçons de son passé, s'est dotée d'une Cour constitutionnelle fédérale dont le rôle est d'examiner si des lois élaborées démocratiquement ne transgressent pas la Loi fondamentale. Comme l'écrit Heinrich A. Winkler², cette institution a pour fonction de « protéger les majorités contre elles-mêmes en mettant hors d'atteinte de leur volonté certaines valeurs inaliénables et certaines institutions garantes des libertés ». Il s'agit d'un bel exemple de lucidité que de faire obstacle à la malignité des Hommes et de ne pas la nier par angélisme.

4. Ordre techno-scientifique, économique

Limites :	possible faisable imaginable confiance	impossible non faisable non imaginable méfiance	Les limites évoluent en fonction des capacités techniques et scientifiques. Par conséquent, les limites reculent. Définit l'ambiance de l'ordre.
Fondement :	Satisfaire les besoins vitaux, de confort, superflus		
Conséquences :	Tout est possible indépendamment des conséquences qui en découlent. Aucun frein ne vient autolimiter le possible. Par exemple des découvertes néfastes (clonage, bombe atomique...) sont devenues possibles mais dont la moralité est discutable, voire douteuse. L'Economie poursuit sa croissance sans s'inquiéter de l'entropie qu'elle génère.		
Finalité :	Economie : confort, accès éducation, sciences, combattre la pauvreté, science : plaisir de la recherche, mais aussi reconnaissance sociale, concurrence acharnée, d'où le risque de la recherche pour elle-même. Attrait par l'argent vers des secteurs hors de l'ordre moral (armement par ex.). technique : au service de l'Economie devenue malheureusement un système replié sur lui-même		

Aucun frein ne vient borner l'ordre techno-scientifique, sauf les limites des connaissances scientifiques et techniques. Donc tout est possible du pire au meilleur. Certes, une régulation existe dans certains pays, et absente dans d'autres, mais de toute manière insuffisante.

² « Histoire de l'Allemagne XIXe – XXe Siècle », Heinrich A. Winkler, Ed. Fayard, p. 577.

Les ordres précités forment ainsi un filtre de nature psychologique à quatre niveaux au travers duquel passent en intrants la pensée, et l'intention d'agir, pour aboutir en sortie à un raisonnement, et/ou à un comportement en partie formaté. Comme relevé plus haut, il est alors néfaste de laisser chacune des catégories en question se conduire selon sa seule spontanéité. Au contraire, par leurs contacts permanents ces ordres sont à la fois indépendants (et doivent le rester) et interdépendants, et de fait, se limitent mutuellement, afin que leurs finalités soient respectées. L'auteur du « Capitalisme est-il moral ? » insiste sur le danger de voir un ordre prendre l'ascendant sur un autre. Il parle alors de barbarisme ou d'angélisme, suivant les cas.

Par exemple, imaginons que le secteur juridico-politique s'abaisse vers le 4^e. On observera une fusion des 2 ordres où le juridique et le politique danseront la valse avec l'Economie, avec pour implication que l'ordre 3 fonctionnera au service du 4^{ème}. Ainsi, une stratégie visant à tout privatiser, à soumettre toutes les activités humaines aux seuls critères économiques³, bref à appliquer une politique libérale, débouchera sur une réduction du pouvoir en question, et sur une « marchandisation » de la Société.

Les répercussions, aujourd'hui, de cette pratique venant des USA, et prônée en Europe sont nettes, savoir :

- Irruption d'une sérieuse crise financière, dont les conséquences négatives seront finalement supportées par la Société (= privatisation des bénéfices et socialisation des pertes) ;
- Un épuisement des ressources de notre Terre ;
- Des problèmes climatiques allant s'aggravant.

En l'occurrence, cet abaissement des deux ordres correspond à une tyrannie⁴ libérale. A l'inverse, l'angélisme revient à soumettre l'ordre inférieur au supérieur. Ainsi, lorsqu'un politicien déclare vouloir réduire le chômage en multipliant les places de travail, ou mieux qu'il faut augmenter les salaires pour améliorer le pouvoir d'achat des ménages, cet individu pratique l'angélisme. En effet, la création d'emplois de même que la hausse des rémunérations ne se décrètent pas ; c'est l'ordre 4 qui agit dans son intérêt en fonction des perspectives qu'il perçoit. L'injonction du politique est donc inopérante. Plus grave est l'attitude du tout au social y compris l'Economie. Ce comportement, s'il devient intransigeant, étouffera la Société dans un corset rigide de lois et de règlements.

Le tableau No 6.3 fournit une vue plus complète du risque de domination, ou la soumission, d'un ordre. Donc tout excès dans un sens ou l'autre est à éviter en l'occurrence, restant entendu qu'aucune norme précise n'existe pour définir la limite à ne pas franchir.

Tabl. No 6.3 – Barbarismes

	domination - barbarisme						
	éthique	morale	juridique	politique	science	économie	
éthique		moralisme	dévalorisation de l'éthique	dévalorisation de l'éthique	scientisme	cynisme de l'économie	↓ barbarisme ↓
morale	absence de repères		cynisme juridique, morale sans conscience	tout est permis, absence de freins	recherche criminelle permise	politisation de l'économie, corruption	
juridique	absence de repères	théocratie, Calvinisme		perte d'indépendance de la justice	légitimation du scientisme	néo-libéralisme, excès de confiance dans les marchés	
politique	absence de repères	moralisme, pharisaïsme	cynisme juridique, nationalisme, régulation insuffisante		technocratie, déshumanisation	hyperpouvoir des lobbys	
science	absence de repères	moralisme, tabous, censure	dictature du droit	science non libre aux ordres du politique		science orientée technologies	
économie	absence de repères	théocratie, Calvinisme, censure, interdits	socialisation, totalitarisme, nationalisation, dictature du droit	fascisme, socialisation totalitaire	Excès de science, technocratie		

Cette mise en perspective confirme l'utilité de cet instrument d'analyse lorsqu'on souhaite traiter des thèmes sociétaux. A ce propos, la présentation des ordres de la fig. 6.2 a été quelque peu modifiée

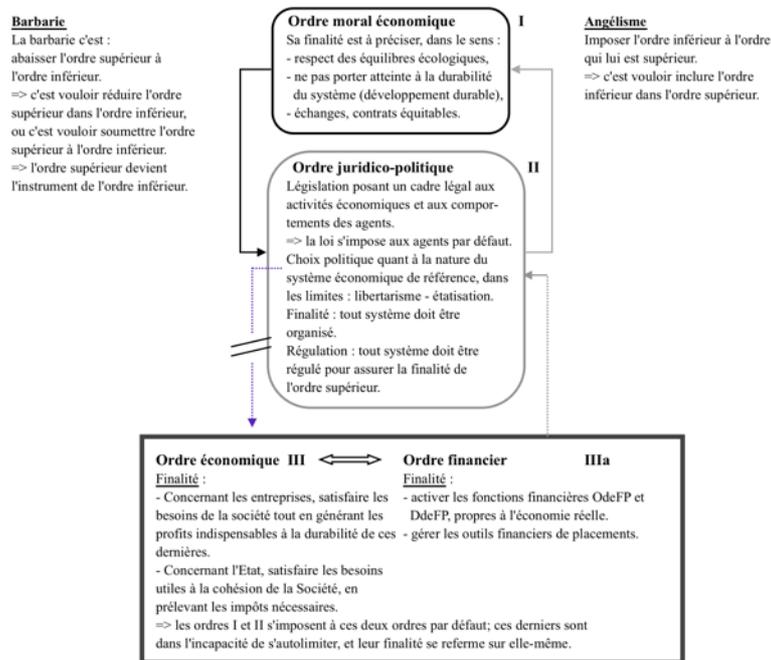
³ Ce qui débouche sur la tyrannie des marchés.

⁴ Un abaissement de l'ordre moral vers l'ordre 3 se traduit par une justification morale de la politique, pour aboutir à des excès du type « tout ce qui est utile politiquement est moralement justifié (voir Trotski). Il s'agit d'une barbarie politique allant vers un totalitarisme.

Lire : Le Capitalisme est-il moral ?, A. Comte-Sponville, Albin Michel, p. 47 et ss.

pour l'adapter plus spécifiquement à l'Economie, selon la fig. No 6.4. De cette manière, l'utilisation de ce modèle sera plus aisée au moment où les chapitres suivants seront abordés. De toute évidence, il est important de garder le cap d'une logique cohérente au milieu des écueils des interactions circulaires, de manière à respecter les relations de causes à effet ayant une portée explicative significative, tout en évitant le discours qui renvoie simplement le problème à un ordre supérieur ou inférieur.

Fig. No 6.4 Les ordres appliqués à l'Economie⁵



Barbarie : refuser les ordres supérieurs et ne croire qu'en ceux de l'ordre inférieur ;

Angélisme : vouloir nier l'ordre le plus bas au nom de celui qui est plus haut ;

Autonomie : l'ordre se perpétue pour lui-même, dans le sens que sa finalité se coupe des autres ordres pour se replier sur elle-même.

La lecture de la fig. No 6.4 permet de mieux cerner les causes qui ont facilité la dérive des Economies financière et ensuite des échanges. Ainsi, sous l'influence du credo libéral de l'Ecole de Chicago notamment, une pensée unique s'est peu à peu imposée aux USA, un peu moins en Europe, libérant l'Economie de la tutelle du politique devenu consentant. De ce fait, l'ordre No III s'est autonomisé fonctionnant pour lui-même pour ainsi dire sans contrainte. Aujourd'hui, on observe le désastre provoqué par ce barbarisme économique, dont certains pays, notamment au sein de l'UE, subissent encore les sévères séquelles. Plus pernicieuse, cette même tyrannie a permis une rupture des équilibres écologiques et une contamination des pollutions multiples à toute la planète, cela depuis plusieurs décennies.

Une remise en place des ordres est donc nécessaire, afin de sortir nos Economies de l'impasse. Ce dernier ordre doit s'évader de son isolement et se recentrer sur sa finalité, tandis que la subordination de cette discipline à l'autorité politique est à rétablir, mais sans tomber dans l'angélisme, bien entendu.

Le lecteur sera peut-être étonné de ne pas voir le plein emploi mentionné sous la finalité de l'ordre économique. Cet objectif, en réalité, n'est pas assuré comme Keynes l'a montré. Par ailleurs, les conditions de l'emploi décrites par la théorie ne peuvent tout simplement pas être remplies comme on le verra plus loin. Donc, tendre vers une éradication du chômage structurel ne peut être, dans la meilleure des hypothèses, que le résultat d'un choix volontaire et désintéressé de la part des entrepreneurs, ou dans le pire des cas, imposé à ces derniers par l'ordre II.

⁵ La référence dans le texte se rapportera essentiellement à ce schéma. Pour cette raison, la notation en chiffres romains pour désigner les ordres a été adoptée, dans le but d'éviter des confusions avec le schéma de A. Comte-Sponville.

Pour que l'emploi soit favorisé sans préjudice concurrentiel, il suffirait que ce souci de privilégier le facteur humain aux dépens de la variable prix soit partagé au sein des grandes nations industrielles. Bien sûr, cette politique aurait un coût répercuté sur les consommateurs, mais en cette occurrence, on ne peut gagner sur deux tableaux à la fois. Pourtant, lors de la période de la guerre froide entre les blocs soviétique et capitaliste, il était admis que la composante sociale du travail devait être favorisée et cette règle a été en général respectée⁶. Toutefois, après la chute du mur de Berlin et de l'URSS, l'attitude du monde politique a considérablement changé jugeant que cette sollicitude sociale avait un prix à éliminer au profit des acheteurs. Malheureusement, en économie tout revenu ou avantage pour les uns est, en même temps et réciproquement pour les autres, un coût ou un désavantage⁷. Il convient de reconnaître que l'UE résiste encore aux sirènes du libéralisme, version US, mais elle est bien seule.

II. Les ordres en souffrance

Le modèle de la fig. 6.4 implique un fonctionnement harmonieux des interactions internes. Toutefois, cette coopération est possible à la condition que les ordres eux-mêmes soient en parfaite concordance avec leurs buts. Cette exigence est d'autant plus importante lorsque des mesures externes au système sont décidées pour en corriger les dérives. Or les faits nous montrent trop fréquemment des catégories en souffrance et en incapacité de défendre leurs finalités face à l'empiètement⁸ des autres ordres.

Concernant l'ordre I, suivre les normes de l'éthique et de la morale constitue effectivement une haute exigence, mais difficile à pratiquer, tant les tentations de se détourner de ses règles sont nombreuses. Connaissant l'âme humaine et sa duplicité, il convient de canaliser ces tentations par des normes, mais mieux encore par l'éducation. Malheureusement, cette voie paraît compromise pour diverses raisons qu'il serait trop long d'exposer ici⁹ ; mais ce fait est observable. Il ne s'agit pas de tomber dans l'excès de vertu (un barbarisme), mais aujourd'hui, on déplore trop d'ignorance, de corruption, de cynisme.

L'ordre II n'est pas exempt de critiques quant à son comportement. Ainsi, au même titre que l'Economie, le système politique montre une fâcheuse tendance à se refermer sur sa finalité et à réduire ses interactions avec les autres catégories. Il en résulte une conduite pervertie par le pouvoir et se nourrissant de préoccupations égoïstes. En outre, il est étonnant de constater avec quelle légèreté, une majorité de politiciens surestiment leurs capacités intellectuelles en prétendant pouvoir résoudre des problèmes qui manifestement les dépassent. Or, à l'ordre juridique-politique est imparti le devoir d'arbitrer les nombreux antagonismes qui surgissent au sein du dispositif. En l'occurrence, toute défaillance du régulateur devient alors dramatique.

L'ordre III s'est dévoyé en considérant que sa propre finalité devait s'imposer à tous les autres ordres, cela avec le consentement actif des dirigeants de nos Etats. Les conséquences néfastes de ce laisser-faire sont hélas trop connues. Il est temps donc de prescrire une finalité externe à laquelle l'Economie doit obéir et non pas l'inverse. De plus, elle est soumise à une contrainte forte, dans le sens que pour pouvoir, dans sa configuration actuelle, honorer ses objectifs, une croissance du PIB est obligée, contribuant, toutefois, à renforcer les entropies en cours. En l'espèce, l'affectation des ressources, les modalités de production sont à repenser de manière à les rendre compatibles avec le respect dû aux gens, leur santé, leur épanouissement, et à la durabilité des éco-systèmes.

⁶ Les Gouvernements étaient convaincus qu'un chômage important, conduisant à la précarité du chômeur ne pouvait que conduire la population à jeter son regard vers une économie marxiste. Ne pas oublier que la montée du nazisme en Allemagne a été le résultat du marasme économique subi par l'Europe à cette époque.

⁷ Les salariés sont aussi consommateurs. Donc favoriser les premiers revient à péjorer le pouvoir d'achat des deuxièmes. Le désavantage concurrentiel de cette pratique qui en résulterait se diluerait au fur et à mesure de son extension. Problème : cette extension doit être rapide pour éviter les gaps concurrentiels notamment au niveau des prix. C'est au politique de reprendre la main.

⁸ A rappeler le principe : la nature a horreur du vide. En l'occurrence, la faiblesse d'un ordre est alors automatiquement et naturellement exploitée par les autres ordres. En effet, l'équilibre du système résulte des multiples antagonismes intraordres qui s'organisent dans une zone de moindre tension.

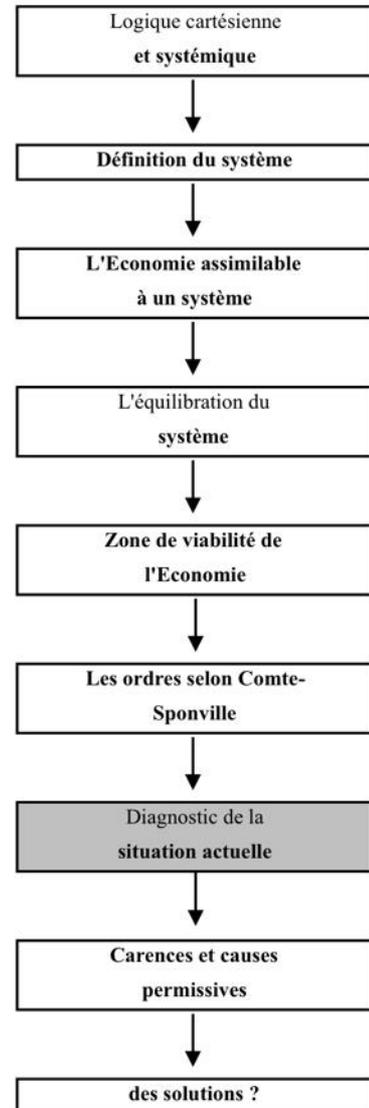
⁹ A ce propos, lire « Le choc des incultures », François Balle, Ed. l'Archipel.

Chapitre VII

Diagnostic de la situation actuelle

L'humanité gémit, à demi écrasée sous le poids des progrès qu'elle a faits. Elle ne sait pas assez que son avenir dépend d'elle.

Bergson Henri



VII. Diagnostic de la situation actuelle

VII.1 Constat du problème

Le regard que porte le citoyen sur l'état de la planète, et la crise économique qui commence à exercer ses effets déprimants, ne sont pas des plus réjouissants, d'une part, et s'accompagnent d'une certaine amertume devant le gâchis qui se révèle brusquement, d'autre part.

Cette vision pessimiste quant au futur de nos sociétés se double, pour cette même personne, d'une ignorance profonde des causes qui ont miné notre environnement et nos économies. Cette incompréhension est d'autant plus marquée que celui qui subit les conséquences de ce qui se produit ne se sent pas responsable de cette évolution catastrophique qui se réalise à son insu. Il est évident que par son comportement de consommateur, chaque individu a participé et participe à ce processus de dégradation, mais sans la possibilité d'avoir une vue globale, l'ensemble auquel il appartient se situant hors de sa sphère de perception.

N'empêche, inexorablement les effets de la pollution, de la surexploitation des ressources, de la crise financière, poursuivent leur chemin, nous menant vers une impasse, si rien n'est entrepris pour en corriger la trajectoire.

VII.2 Constat au plan macroscopique

Deux problèmes frappent de plein fouet nos sociétés ; il s'agit, pour le premier, de l'épuisement des ressources et de la détérioration climatique connue, et subie par tous. Quant au 2^e, qui a surgi très récemment, il concerne plus particulièrement la crise financière, qui sera évoquée sous la sect. VII.3.

Le diagnostic du retentissement, aujourd'hui indéniable, des activités humaines sur notre environnement se résume :

- ◆ effet de serre par l'émission cumulée et excessive notamment de CO₂ et de méthane, sans compter d'autres polluants volatils et nocifs pour la santé du vivant ;
- ◆ La population consomme plus que ce que l'écosystème produit (par la terre, la mer) à un rythme trop rapide, en empêchant la régénérescence des milieux naturels ;
- ◆ les hommes extraient trop hâtivement les matières non reproductibles, entrant dans la fabrication des biens mis sur les marchés ; irréversiblement ils épuisent les richesses terrestres, faisant des générations futures les grandes perdantes de cette frénésie de dépenses. Cet accaparement traduit un véritable hold-up aux dépens des pays pauvres et de l'Humanité en devenir ;
- ◆ les écosystèmes sont modifiés de plus en plus rapidement pour faire face aux besoins croissants en nourriture et en eau. Il en résulte une déforestation effrénée d'immenses superficies alors consacrées à l'agriculture, et aux biocarburants. A cela s'ajoute une utilisation intensive des surfaces cultivables, et de l'arrosage des plantations, avec pour conséquences une réduction dramatique des nappes phréatiques ;
- ◆ la culture et l'élevage industriel sont obtenus à l'aide d'engrais chimique et autres produits nuisibles tant pour l'homme que pour l'environnement. Il en découle une dégradation supplémentaire des écosystèmes, sans parler des atteintes pernicieuses à la santé des consommateurs ;
- ◆ la croissance démographique très élevée des pays pauvres et en voie de développement exerce une pression constante à la hausse des besoins basiques à satisfaire, à laquelle s'ajoute, pour des Etats comme l'Amérique du Sud, la Chine et l'Inde, une poussée de leur niveau de vie, ouvrant ainsi l'accès à des biens durables pour plus de confort ;
- ◆ dans ce contexte déplaisant se greffent, cerise sur le gâteau, les conflits en Irak, Afghanistan et au Moyen-Orient. Ces guerres contribuent à nourrir la violence, signature des pulsions primaires qui n'ont que trop de facilité à s'exprimer impunément.

En fait, on observe que la Terre subit des dommages de plus en plus graves¹, et irréversibles peut-être, mettant en péril ses grands équilibres. Or, notre planète forme une totalité qui contient tous les autres systèmes², lesquels sont étroitement interdépendants.

Cette fois, c'est le métasystème qui est atteint; nous sommes entrés dans l'ère du cercle vicieux lequel conduit à des réponses inadéquates, avec pour conséquence une poussée des forces empêchant

¹ Il faudrait 2 planètes pour satisfaire les besoins de l'Humanité.

² Raison pour laquelle, nous appellerons le système « Terre » le « maître-système », ou encore « meta-système »..

l'équilibrage du tout. Par conséquent, notre « Terre » commence, et cela ira en s'amplifiant, à provoquer des rétroactions positives avec ses composants, signature sans équivoque d'une dégradation du fonctionnement de l'ensemble, intoxiqué par les entropies excessives générées par les activités et comportements humains.

VII.3 Constat au plan économique

Au problème que l'on a évoqué, est venu s'ajouter soudainement le choc planétaire des subprimes, véritable secousse sismique dans le monde de la finance. Elle est suivie maintenant d'une crise économique dont il est difficile d'évaluer l'ampleur et ses conséquences, lesquelles, au mieux, seront sévères.

Le coup est parti, comme il fallait s'y attendre, des Etats-Unis, et il s'explique par les causes cumulatives suivantes :

- la globalisation, disons naturelle des Economies par l'augmentation massive des moyens de communication, a encore été accélérée sous la pression américaine, au nom du libéralisme³, visant à étendre de suite le libre-échange à toute la planète. Des économies disparates se sont trouvées alors brusquement en contact, provoquant des asymétries de concurrence, au profit des pays dont le coût du facteur Travail était largement inférieur à celui des nations développées.

Des déséquilibres importants, à caractère permanent, se sont par conséquent produits sur le plan des échanges, et au niveau financier, sans compter les nombreuses délocalisations d'entreprises. Ces causes ont eu pour effet d'obliger les systèmes économiques en interconnexion de rompre leur stabilité et de s'adapter à ces changements. Or, ces ajustements ne sont pas instantanés surtout lorsqu'il s'agit de restructuration touchant des secteurs entiers de la production d'un pays. Dans l'intervalle, les personnes concernées par ces phases de transition en souffriront, renforçant le sentiment de précarité professionnelle.

- Au plan financier, le déséquilibre des échanges, par exemple Chine <=> USA, a atteint des niveaux impressionnants. Les excédents financiers colossaux de la Chine (en contrepartie on trouve les déficits commerciaux des pays en commerce avec ce pays), ont contribué à la croissance en volume, des flux et des réserves en devises de la banque centrale chinoise.

Dans cette situation de déficit en hausse continue⁴, la FED a pratiqué depuis longtemps une politique monétaire laxiste d'intérêts inhabituellement bas, facilitant alors à l'intérieur, le recours inconsidéré aux crédits indigènes pour l'acquisition de biens durables et immobiliers. De plus, une frénésie boursière a pu s'exprimer dans la mesure où le crédit était aisé tant pour les particuliers que les banques et autres sociétés financières (hedge fund par exemple).

- La montée des endettements privés et publics a atteint alors des sommets, fragilisant le complexe financier au moindre retournement de conjoncture, ce qui n'a pas manqué de se produire. En outre, la titrisation d'actifs provenant notamment des instituts bancaires de crédit, actifs repris à certaines conditions par des sociétés d'investissements⁵, aura permis aux dites banques de continuer sans entrave la pratique du crédit, tandis que le risque était disséminé auprès des fonds créés à cet effet.

Fig. No 7.1 Modèle de titrisation d'actifs financiers, page VII.3

La fig. No 7.1 illustre de manière simplifiée le processus de titrisation d'actifs financiers résultant essentiellement de créances contre des tiers privés, personnes morales ou entités publiques.

On observe que cette construction avait pour effet avant tout de contourner la régulation imposée au complexe bancaire. Plus grave, les sociétés d'investissements chargées de titriser les actifs en cause n'étaient, elles, soumises à aucun contrôle. En outre, il est intéressant de noter le cercle vicieux qui s'est créé. Le système bancaire trouvant son avantage, a contribué à alimenter encore plus les SPV (Special Purpose Vehicle) en nouveaux actifs de crédits, mais dont la qualité tendait à se dégrader pour en arriver aux trop fameux prêts subprimes, signature typique d'un ensemble

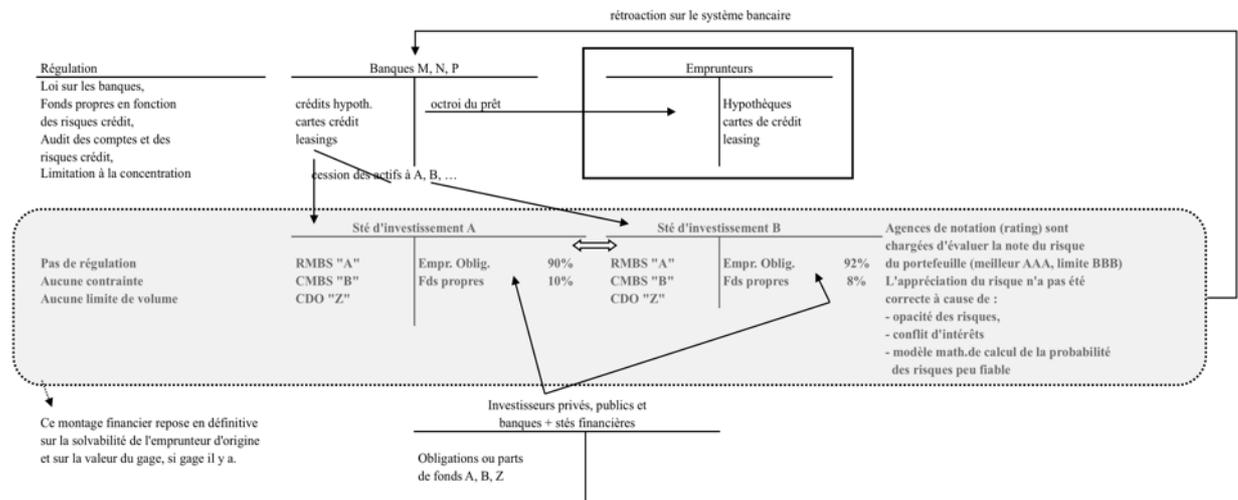
³ dans les bureaux de l'administration Busch, Adam Smith était considéré comme une référence incontournable et indiscutable.

⁴ la guerre en Irak et en Afghanistan n'est pas étrangère à ces déficits.

⁵ Sociétés intermédiaires appelées « Special Purpose Vehicle », non régulées et non réglementées, se caractérisant notamment par un ratio d'endettement de 90 % et plus générant un effet de levier important.

mal régulé. Cette dérive s'est accentuée en partant de prêts titrisés, lesquels ont ensuite été mélangés à d'autres produits, voire retitrisés, plusieurs fois, formant un paquet de produits non identifiables, affranchis de la notion de risque.

Fig. No 7.1 Modèle de titrisation d'actifs financiers



Légende :

- RMBS : residential Mortgage-backed securities (prêt hypothécaire sur immeuble résidentiel)
- CMBS : commercial Mortgage-backed securities (prêt hypothécaire sur immeuble commercial)
- CDO : Collateralised Debt Obligations (créances oblig. ou autres sur des entreprises)
- dans l'exemple = leasing
- SPV : Special Purpose Vehicle (Sté d'investissement)

Commentaires :

La titrisation permet au système bancaire de s'affranchir de la réglementation bancaire et de transférer les risques sur une autre institution. Le contact banque => emprunteur est ainsi perdu faisant qu'en cas de difficulté de paiement la récupération de la créance est réalisée par des automatismes et plus par la négociation.

Par manque de régulation, un cercle vicieux a ainsi pu se mettre en mouvement pour en arriver à des chiffres impressionnants, tels que :

- total des « residential mortgage-backed securities » en 2007, aux USA : 7,3 trillions de \$;
 - de 1996-2007 ces RMBS ont triplé ;
 - les subprimes, soit des prêts à haut risque (accordés même à des résidents illégaux !) s'élevaient en 2006, aux USA, à 600 milliards de \$.
- Enfin, et malgré certaines précautions (recours aux agences de notation) pour évaluer la qualité des portefeuilles d'actifs détenus par les sociétés d'investissements⁶, les interdépendances entre les partenaires de ce montage financier, adossé souvent à un même type d'actif (par exemple des villas), se sont révélées si étroites que l'effet domino a joué en plein, mettant en péril la solvabilité de l'ensemble, y compris les banques cédantes.
- l'histoire de l'effondrement de la bulle immobilière aux USA et de ses conséquences néfastes sur le complexe financier contaminé par ces produits dits toxiques est bien connue du public informé intensivement par les médias. Il n'est donc pas utile d'y revenir.

Si on se réfère à la fig. 9.2 page IX.2, on observe qu'une telle tempête ne pouvait qu'influencer l'Economie réelle par l'intermédiaire des fonctions d'offre et de demande de fonds prêtables⁷. De plus, gavés d'informations pessimistes, les ménages, les banques et les entrepreneurs modifiaient de manière convergente

⁶ voir l'excellent article de Michel Aglietta dans « La lettre du CEP II, No 275, févr. 2008.

⁷ la globalisation des activités bancaires a renforcé le marché des prêts interbancaires. Les autres acteurs de ce marché sont devenus craintifs (voir paralysés) après la faillite de Lehman Brother.

leurs prévisions, avec pour conséquence un recul de la consommation, des prêts, des investissements, le tout accompagné de mise en chômage partiel ou total par anticipation. L'évolution de l'Economie réelle finit par justifier et valider après coup, par autoréalisation, les pronostics les plus sombres.

Aujourd'hui, la globalisation des échanges, de même des flux financiers, est quasi achevée, alors que le pouvoir politique est resté enfermé dans ses frontières, d'où un hiatus gênant, ne faisant que renforcer l'indépendance de l'Economie par rapport et aux dépens de l'ordre en question.

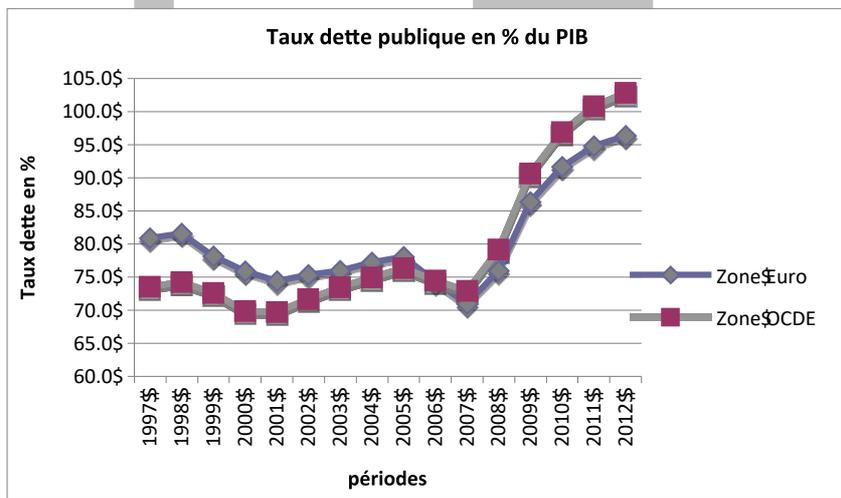
Cependant, l'ordre économique est maintenant sérieusement contesté par la crise des écosystèmes et par la rareté des ressources qui paraissent jadis quasi inépuisables, avec en plus la surexploitation des gisements miniers et viviers. Par ailleurs, la démographie, qui devient excessive par rapport aux capacités de la planète, pèse lourdement sur la problématique actuelle. Les écueils à surmonter sont autant de défis qu'il s'agira de traiter par des mesures appropriées. Engagés comme le sont les Gouvernements dans le tout à l'Economie, résoudre ces difficultés avec un certain succès exigera un réaménagement de l'organisation économique-sociale de la quasi-totalité des pays, en neutralisant notamment la domination de l'ordre III sur le II.

VII.4 Constat au niveau des endettements publics des pays de l'OCDE

La déferlante du choc des subprimes partie des USA et venant frapper l'Europe a été durement ressentie notamment par les pays dont le taux d'endettement public était déjà très, voire trop élevé.

Devoir emprunter n'est pas une malédiction ; il peut même s'avérer fort utile. Mais dès lors que cet endettement a pour origine un déficit permanent de revenus, donc présente un caractère structurel et opérationnel, il y a lieu alors de s'inquiéter d'autant plus si son poids devient excessif. A ce propos, l'UE a fixé la règle du 60 % du PIB comme plafond à ne pas dépasser coûte que coûte. Les tableaux qui suivent montrent que ce critère n'a pas été respecté scrupuleusement.

Fig. No 7.2 – Endettement public des pays membres de l'OCDE et de la zone euro



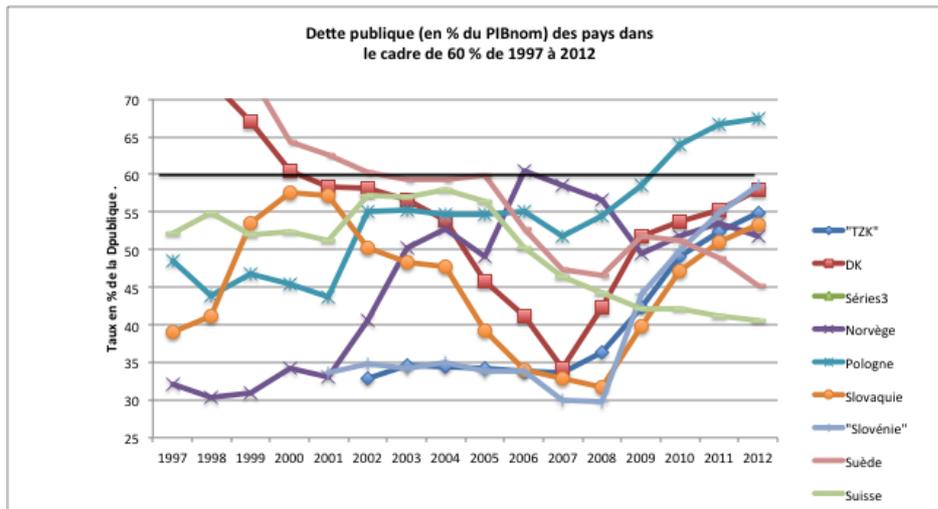
Cette figure met en évidence qu'aussi bien les pays de la zone euro que ceux de la zone OCDE ont présenté globalement un taux d'endettement au-dessus de la norme de 60 %, déjà en 1997 avec une faible tendance à la régression jusqu'en 2007. Dès 2008, les mesures gouvernementales notamment d'aides aux banques, à certaines industries, se traduisent par un redressement spectaculaire des deux courbes vers des sommets inquiétants.

Tabl. 7.3 Endettement public des pays vertueux

Engagements financiers bruts des administrations publiques																
En pourcentage du PIB nominal																
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
République tchèque						32.8	34.7	34.5	34.3	33.9	33.6	36.3	42.4	49.0	52.3	55.0
Danemark	74.8	72.4	67.1	60.4	58.4	58.2	56.6	54.0	45.9	41.2	34.1	42.3	51.8	53.7	55.2	58.0
Estonie																
Norvège	32.1	30.3	31.0	34.2	33.0	40.6	50.2	52.7	49.1	60.5	58.6	56.7	49.5	51.8	53.6	51.8
Pologne	48.4	44.0	46.8	45.4	43.7	55.0	55.3	54.8	54.8	55.2	51.8	54.5	58.5	63.9	66.7	67.4
République slovaque	39.0	41.2	53.5	57.6	57.1	50.3	48.3	47.6	39.2	34.1	32.8	31.7	39.8	47.1	51.1	53.3
Slovénie	0.0					33.7	34.8	35.0	33.9	33.8	30.0	29.7	44.1	49.9	54.8	58.5
Suède	83.0	82.0	73.2	64.3	62.7	60.2	59.3	59.2	59.9	52.8	47.4	46.7	51.9	51.3	48.8	45.2
Suisse	52.1	54.8	51.9	52.4	51.2	57.2	57.0	57.9	56.4	50.3	46.5	44.3	42.2	42.1	41.1	40.5

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 88.

Fig. 7.3a Endettement public des pays vertueux



La figure 7.3a concerne les pays de la zone UE (la Suisse en plus) dont le taux de la dette publique n'excède pas le ratio de 60 %. On relève que durant la période 1997-2012, ces pays sont (seront), de manière constante, sous la barre fatidique de 60 %, à l'exception de la Pologne, dès 2010.

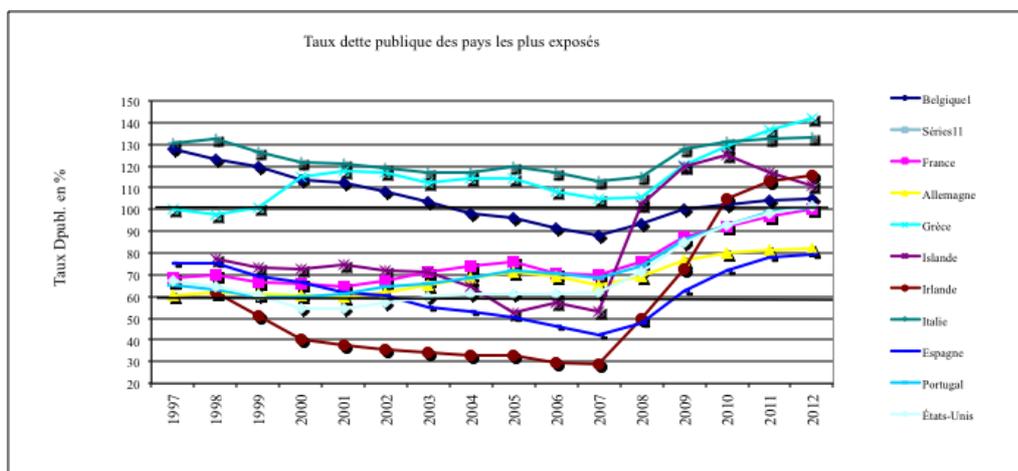
Tabl. 7.4 Endettement public trop élevé des pays membres de l'OCDE

Engagements financiers bruts des administrations publiques																
En pourcentage du PIB nominal																
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Belgique ¹	128.0	123.2	119.7	113.7	112.0	108.4	103.4	98.4	95.9	91.6	88.0	93.4	100.4	102.5	104.3	105.2
Estonie																
France	68.8	70.3	66.8	65.6	64.3	67.3	71.4	73.9	75.7	70.9	70.0	75.9	87.1	92.4	97.1	100.2
Allemagne	60.3	62.2	61.5	60.4	59.8	62.2	65.4	68.8	71.2	69.3	65.3	69.4	76.5	79.9	81.3	82.0
Grèce	100.0	97.7	101.1	114.9	117.7	117.2	112.0	114.4	114.0	108.5	104.6	105.6	120.2	129.2	136.8	142.2
Islande		77.3	73.6	72.9	75.0	72.0	71.0	64.5	52.6	57.4	53.3	102.4	119.5	124.9	116.9	111.3
Irlande		62.2	51.3	40.1	37.3	35.3	34.1	32.9	33.2	29.4	28.9	49.4	72.7	104.9	112.7	115.6
Italie	130.3	132.6	126.4	121.6	120.8	119.4	116.8	117.3	119.9	117.2	112.7	115.1	127.7	131.3	132.7	133.0
Espagne	75.0	75.3	69.4	66.5	61.9	60.3	55.3	53.4	50.7	46.2	42.3	47.4	62.4	72.2	78.2	79.6
Portugal	65.3	63.0	59.9	59.7	61.0	64.3	65.9	68.3	71.8	70.9	68.8	74.1	86.3	92.9	98.7	100.6
États-Unis	67.4	64.2	60.5	54.5	54.4	56.8	60.2	61.2	61.4	60.9	62.0	71.1	84.4	92.8	98.5	101.4

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 88.

Soit les membres de la zone OCDE au comportement non vertueux, dont quelques-uns, depuis 1997, dépassaient déjà le 100%. On observe le parcours de l'Irlande particulièrement impactée par la crise financière. Ce constat est préoccupant non seulement pour les pays trop endettés, mais aussi pour les prêteurs.

Fig. 7.4a – Graphique de l'endettement public des pays non vertueux



La barre de 60% de l'endettement par rapport au PIB, dont il a été fait mention plus haut, a été fixée de manière empirique. Toutefois, ce ratio a été estimé partant de l'idée que le coût financier annuel ne doit pas présenter un poids démesuré relativement aux autres charges de l'Etat. Selon une approche

rapide, sur la base d'un intérêt moyen de 3% sur la dette cumulée, la part des coûts financiers aux dépenses publiques se situe approximativement dans les limites :

<u>Ratio de l'endettement</u>	<u>part des coûts financiers aux dépenses publiques</u>
60%	5% à 7%
80%	7% à 10%
100%	10% à 15%

Ce poids des coûts financiers n'est pas négligeable, et devient exagéré au-delà de 60%. Il suffit donc d'une hausse du coût des capitaux pour voir cette part peser encore plus lourdement sur les dépenses publiques. Ainsi, dépasser la norme européenne constitue une faute de gouvernance inexcusable et pourtant commise.

VII.5 Constat au plan politique

La classe politique en général, tous partis confondus, n'a pas pressenti l'apparition de multiples problèmes⁸, dont les plus graves évoqués dans les pages précédentes. Cette défaillance est due à la persistance du mode de raisonnement linéaire chez la plupart des politiciens, subjugués en plus par les échéances des élections. De plus, il convient de remarquer que la curiosité intellectuelle de ces derniers, à quelques exceptions près, n'est pas une particularité répandue, mais plutôt une singularité.

Après l'échec du communisme, l'Economie capitaliste, dans son expression libérale, a triomphé et est ainsi devenue la référence indiscutable du monde entier quasiment. Ce modèle constitue la forme appropriée utilisable dans un milieu libre de toutes contraintes. Or, cet environnement a changé depuis plusieurs décennies, et la période de l'abondance des ressources et de la résilience des écosystèmes est désormais révolue. Par conséquent, ce mode de fonctionnement du capitalisme libéral n'est plus adapté aux nouvelles circonstances. Aujourd'hui encore, trop de pays, trop de dirigeants n'ont toujours pas intégré cette transition et persistent de raisonner selon une logique dépassée. Ce conservatisme intellectuel est dangereux, tandis que les crises en question continuent d'exercer leurs effets néfastes.

A ce constat quelque peu sévère, mais mérité, s'ajoute le fait qu'en majorité la sphère politique ne s'est pas trop soucieuse de l'existence de l'ordre moral en n'hésitant pas à recourir à des moyens pour le moins discutables, au mieux, criminels, au pire, dans le seul but d'obtenir le pouvoir, puis de le conserver, ou encore de défendre une idée, une conviction, ou plus gênant un lobby. Conséquences : une fonction dépréciée, voire méprisée par la population. Un fossé confinant à l'abîme s'est donc constitué entre le caractère systémique des problèmes à résoudre et l'appareil logique cartésien utilisé trop fréquemment pour tenter d'en venir à bout.

Le diagnostic de la situation actuelle étant posé brièvement, il convient de s'interroger concernant les causes permissives ayant contribué à la gestation et ensuite à l'irruption des crises dont il a été fait état.

⁸ aménagement déficient du territoire, des communications ; problèmes de santé, de sécurité, de criminalité rampante.

Chapitre VIII

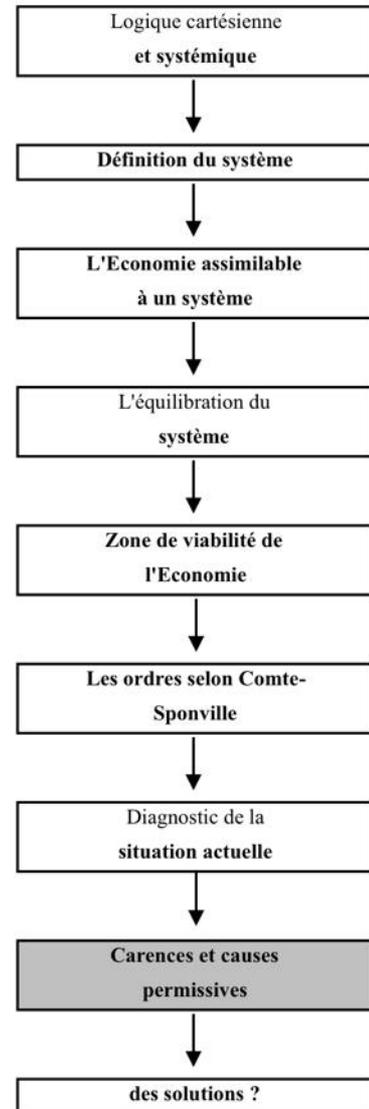
Carences et causes permissives

Autruche - Seul animal officiellement doué de sens politique.

Daninos Pierre

En politique, ce qui est cru devient plus important que ce qui est vrai.

Talleyrand



VIII. Les carences et les causes permissives

VIII.1 L'entropie

L'entropie désigne donc le fait observable que tout s'abîme, se dissipe, s'use, que le temps fuit, que la mort est inéluctable semblablement pour l'Univers, et tout ce qu'il contient, y compris notre terre, et à plus courte échéance toutes les espèces vivantes. Les pertes d'informations, le désordre, le vieillissement, les atteintes à la santé, les abus de tous genres constituent également des formes de dégradation, dont la gravité est accentuée, dans la mesure où plusieurs entropies se produisent au même moment.

Notamment, deux termes caractérisent et résument l'entropie de l'Economie : les dommages et la désorganisation. Ces deux effets se renforçant l'un l'autre et procédant d'une tendance de fond se manifestent à l'intérieur du dispositif. En plus, celui-ci sécrète, à cause de son fonctionnement, des résidus (son entropie externe), lesquels sont alors récupérés, puis transformés par d'autres organismes, ou par la technique jusqu'au moment où le dernier reliquat n'est plus recyclable et s'accumule sous forme de stocks inertes ou encore actifs et polluants.

L'inverse de l'entropie s'appelle la néguentropie, soit la capacité du tout de restaurer son organisation, ou de se restructurer en fonction des changements-transformations qu'il subit. Ces deux tendances forment un couple indissociable, où toutefois l'un ne devrait pas dominer le second. D'ailleurs de cet antagonisme est issue la dynamique d'un système, l'essentiel étant que cette force ne soit pas empêchée par l'excès de l'un des termes antagonistes par rapport à l'autre.

VIII.2 L'entropie spécifique à notre système terre et à l'Economie réelle

Notre planète supporte la vie grâce à ses écosystèmes en liaisons entre eux, par de nombreuses boucles de rétroaction, stabilisant de la sorte notre environnement dans des valeurs¹ acceptables pour la perpétuation du vivant.

Ces écosystèmes ont pu s'organiser ainsi grâce à un incroyable concours de circonstances², en partant du chaos pour aboutir à l'émergence de l'intelligence. Il n'empêche que malgré cette extraordinaire performance, notre terre est soumise à une fin naturelle à cause de la lente agonie du soleil programmée d'ici 4 milliards d'années environ.

Malheureusement, l'activité industrielle fébrile humaine est venue depuis peu perturber l'équilibration de notre climat avec, pour conséquence, l'addition d'une entropie autrement plus pernicieuse. Cette dernière est en voie de modifier d'ici peu la zone de viabilisation dans laquelle l'Homme évolue, et cela à ses dépens.

Aujourd'hui, une éradication de l'espèce humaine paraît concevable si rien de concret n'est entrepris de manière déterminée et surtout concertée, à plusieurs niveaux d'intervention, savoir :

- réduire drastiquement les émissions de CO₂ et autres gaz à effet de serre ;
- abaisser la pollution de l'eau, des terres agricoles ;
- diminuer les contaminations alimentaires causées par l'utilisation de molécules nocives ;
- gérer les ressources rares, et les partager avant leur épuisement ;
- orienter une partie de la recherche sur les nouvelles énergies, sur l'épuration des eaux, sur les cultures, la préservation de l'environnement et des espèces.

Les activités humaines empoisonnent comme on vient de le dire, le métasystème qui contient l'Economie, comprenant la part réelle et la part financière. Celle-ci génère donc et extériorise des effets nocifs que la Totalité n'est plus à même de recycler.

Les retombées se manifestent notamment sous l'aspect de montagnes de déchets matériels, plus ou moins toxiques, de volumes mesurés en gigatonnes d'émission de produits chimiques, malheureusement non réutilisables. Ces détritrus se perdent ainsi dans l'eau, sur terre et dans l'atmosphère. Dans la mesure où la formation de ces déchets dépasse largement la capacité de leur

¹ température, rayonnements, teneur en oxygène, etc... déterminent la zone de viabilité.

² distance terre-soleil, présence stabilisante de la lune, eau en suffisance, passage au cycle de l'oxygène.

recyclage (ce qui est bien le cas), l'entropie nette continuera de progresser sous la forme de pollutions, dont les conséquences néfastes sont indéniables, parce que clairement visibles.

Pour assurer ses processus, la fonction de production utilise à la fois des énergies, des matières premières, ainsi que les produits extraits de la terre et de la mer. Ces extractions sont malheureusement disproportionnées, de telle sorte que l'on assiste au début de l'épuisement d'une partie de nos ressources vitales. Cette 2^{ème} forme d'entropie externe est en relation étroite avec la première mentionnée plus haut, d'où un effet amplificateur confinant au cercle vicieux, susceptible de mettre en péril la survie de notre espèce.

Cette évolution perverse due à l'activité humaine est aujourd'hui hors maîtrise, l'ordre III ayant été et étant dans l'incapacité de s'autoréguler, puisque sa finalité est contenue en lui-même. En l'occurrence, le seul moyen de prendre le contrôle de ce spectaculaire dérapage va dans le sens de soumettre l'ordre en question à une régulation provenant des catégories supérieures.

Les entropies précitées (hormis les pollutions qui impactent les Ecosystèmes) font l'objet du tableau synoptique ci-après :

Tabl. No 8.1 Les entropies

Entropie	Description	Effets
Perte de finalité	L'Economie réelle ne fonctionne que pour elle-même et non pas dans un but qui la transcende.	Perte de repère (sa finalité) et perte de régulation en fonction de sa finalité.
Prise de pouvoir	L'Economie réelle a pris la place du maître-système en dominant tous les autres systèmes.	La finalité du maître-système est remplacée par celle de l'Economie.
Aliénation du consommateur	Le consommateur est manipulé par le marketing à son insu. Il devient étranger à lui-même en s'objectivant dans la consommation.	Son mode de consommation lui est dicté par la mode, les grands distributeurs, etc...
Détérioration du climat de travail	Précarisation professionnelle, productivité accrue exigée, culte de la performance.	Atteinte à la santé, Violence, agressivité sont érigées en qualité.
Exploitation de la population	Main basse de multinationales sur des zones riches en ressources et expulsion de la population, assassinat par des milices.	. Appauvrissement des autochtones, . Discrimination sociale.
Corruption politique	Détournement des richesses du pays par la classe dirigeante, et sortie de capitaux pour se diriger vers les grandes places financières.	. Appauvrissement de toute la population, . Perversions de toutes sortes, . Cynisme, . Blocage du développement.
Autonomisation de la finance	L'Economie financière s'est détachée des échanges. En plus de son activité de base d'intermédiation pour assurer les fonctions OdeFP et DdeFP, la finance a développé ses propres produits (véhicules) financiers sans régulation. Cette activité n'a pas d'autre finalité qu'elle même.	. Croissance sans frein des flux financiers, . Naissance des hedge funds exotiques, . Les fonds de placement recherchent un meilleur rendement, face à des taux d'intérêts très modestes.
Bulle spéculative	Grâce à l'argent bon marché, des montants considérables se sont portés acheteurs en bourse et dans le domaine immobilier.	Hausse des prix de ces actifs selon la spirale classique : la hausse appelle la hausse ! L'irrationalité prend le dessus.

Dégradation des solvabilités	Les banques négligent le crédit (activité de base) pour se lancer dans la titrisation de leurs actifs. En outre, ces mêmes banques travaillent de plus en plus pour leur propre compte. La densification des interdépendances des banques sur le plan mondial favorise la contamination des carences de solvabilités (effet dominos).	. Elles s'affranchissent de la régulation selon les règles Bâle II, . Dégradation de la solvabilité des banques et autres sociétés financières, . Dégradation de la solvabilité des ménages et autres débiteurs par l'encouragement à l'endettement, . L'effet de levier des intérêts est violent, d'où les hésitations des BC de hausser les taux.
Sociétés multinationales	S'affranchissent des législations nationales. Leur finalité : dominer leurs marchés et maximiser leur profitabilité.	. Transforment les marchés intérieurs au détriment des anciennes structures, archaïques mais adaptées, . Destructurent les relations sociales, . Corruption des gouvernements, . Épuisement des ressources.

Tabl. No 8.1a des entropies

Entropie	Description	Effets
Dégradation de l'esprit critique	Depuis plus de 15 ans, les médias, les décideurs, la classe politique acceptent dans leur majorité que : . les agents économiques sont rationnels, . satisfaire les besoins des consommateurs est un impératif auquel il faut absolument répondre, . les marchés sont efficients, dans la mesure où il n'y a aucune entrave, . il faut réduire le poids de l'Etat, . la conjoncture est régulable par l'instrument des intérêts, notamment, . l'ouverture brutale des frontières enrichira les pays en voie de développement.	. Conviction en la capacité des marchés d'optimiser l'utilisation des ressources et leur répartition, . Croyance en la capacité de l'Economie de s'affranchir de la rareté des ressources, . Tout doit être soumis à la logique économique, . Suivismisme intellectuel et paresse de la réflexion, . Destructuration des sociétés en brisant leurs coutumes, leurs usages.
Carences politiciennes	. La globalisation des marchés et de la finance a été faite sans contrôle, . Les BC ont favorisé un gonflement exagéré de la masse monétaire, . Le système bancaire s'est affranchi de toute régulation pour devenir fou, . A aucun moment les autorités en place se sont inquiétées, voire interrogées, et ont avalisé activement ou implicitement la libéralisation sans précaution des économies.	. Autocentrage des Economies (échanges et finances), . Taux d'intérêt trop bas ne reflétant pas la vraie valeur de la monnaie, . Prise de risque inconsidéré (60 à 65 fois les fonds propres) des banques, . La libéralisation des économies a été faite alors que celles-ci n'étaient pas convergentes.
Carences des autorités de contrôle	Les autorités de contrôle telles que la SEC (USA), la CFB (Suisse), etc..., les agences de notation, n'ont pas réagi ou même ont envoyé des signaux erronés aux investisseurs.	. Absence de régulation du système bancaire en fonction des nouveaux instruments financiers, . Encouragement à l'utilisation de ces instruments opaques.

La notion d'entropie a été élargie en insistant surtout sur les facteurs de désorganisation qui entrave le fonctionnement du système, moins visibles, mais tout aussi dangereux que les pollutions.

Les manquements constatés sont étonnement nombreux et plongent leurs racines dans une période qui compte 2 à 3 (voire plus) décennies. Il aura donc fallu une longue accumulation de faits avant que l'ordre III dépasse les limites de sa viabilité en s'effondrant dans un clash retentissant. Cependant, cette évolution a suivi cette trajectoire parce que l'Economie est parvenue, dans des domaines clés, à s'affranchir de toute contrainte et à s'affirmer comme le modèle de référence dominant. Dès lors, le conflit d'intérêts : liberté totale ou régulation du système a trouvé son apaisement par l'acceptation quasi générale des autorités du libéralisme sans contrôle.

Aujourd'hui, on remarque, bien tardivement, que tout ensemble, quel qu'il soit, doit être soumis à des règles.

VIII.3 Le principe de régulation

La régulation systémique est en particulier constituée d'un mécanisme de contrôle plus ou moins élaboré, mettant en jeu une ou plusieurs boucles de rétroaction. Ces boucles ont pour mission de maîtriser des forces contraires par de menues corrections opérant sur les fonctions du dispositif en vue d'assurer sa stabilité dès lors que celui-ci est affecté par des perturbations modérées et momentanées. En l'occurrence, la régulation ne peut se limiter à ce rôle de temporisateur, surtout lorsque les troubles menacent l'équilibre du tout.

En conséquence, le niveau du contrôle doit être haussé, et impliquant l'appel à un pilotage intelligent. Il convient en effet de maintenir le système non seulement dans sa zone de viabilité, mais aussi de rendre son fonctionnement conforme à sa finalité. Il est donc impératif, d'autant plus dans un ensemble comprenant de multiples variables, que la ou les boucles de rétroaction soient suffisamment élaborées au même niveau de difficulté, pour que sa survie, dans le temps qui lui est imparti, soit assurée. Ce principe de respect de la finalité de l'Economie n'est pas fondé sur une fantaisie intellectuelle. Au contraire, une complexité sans objectif serait dépourvue de sa logique fondamentale, en d'autres termes, de sa colonne vertébrale, et alors complètement déstructurée. Le système errerait ainsi sans but obéissant aux sollicitations les plus influentes. En conséquence, le priver de sa finalité conduit dès lors à accélérer son entropie.

Concernant la régulation des écosystèmes de notre planète, nous ne pouvons que conseiller au lecteur intéressé le livre de Lovelock « La Terre est un être vivant – L'hypothèse Gaïa »³. En effet, Lovelock décrit, en un style facile et accessible, les mécanismes de régulation qui ont permis l'émergence et le

³ Champs, Flammarion. Lire aussi « La Mort du Devin, l'Emergence du démiurge », Jean-Pierre Aubin, Ed. Beauchesne.

maintien de la vie, malgré des bouleversements (voire des catastrophes) de grande ampleur. Dans ce monde est inclus bien entendu l'Homme marquant, pour le moment, le sommet de l'évolution. Cependant, sa zone de viabilité se révèle relativement étroite face aux modifications importantes des équilibres, modification que nous sommes en train de provoquer.

VIII.4 Qualité de la régulation

Par sa nature, la finalité de l'Economie est repliée sur elle-même. Dans un tel cas, la seule justification de ses actes et de ses comportements trouve sa source dans la protection de ses intérêts. C'est avec cette logique que progressivement cet ordre est devenu le métasystème, subordonnant ainsi les autres ensembles. Ce transfert n'est pas dû à une quelconque malignité de l'Economie, mais la résultante de la faiblesse de ceux qui auraient dû l'empêcher. Les conséquences, les unes à transformation lente, les autres à évolution rapide n'ont pas manqué d'exercer les effets négatifs que nous supportons tous.

On observe que la dégradation de notre environnement et de la conjoncture mondiale est liée. A vrai dire, il est indéniable que l'Economie réelle a intoxiqué notre milieu, cela de manière lente et insidieuse, tandis que le choc planétaire des dérives financières⁴ s'est propagé, provoquant une récession de grande ampleur. En 2^e lieu, ces deux évènements nocifs ont pu se manifester pratiquement sans obstacle à cause d'une absence de règles susceptibles de contrer, ou à tout le moins contrôler ces dérapages, lesquels s'inscrivent en plus dans un contexte de globalisation, où les Economies en cours d'ajustement sont fragilisées.

La carence ou l'insuffisance de maîtrise des fonctions de l'Economie aura donc facilité la croissance des entropies jusqu'au point de rupture pour la finance, et près du stade d'irréversibilité concernant l'impact des multiples pollutions. Les raisons expliquant cette passivité de l'ordre No II face à ces effets, pourtant perceptibles, ont été exposées aux chapitres précédents, auxquels le lecteur est renvoyé. Toutefois, nos Nations développées sont organisées et régulées par un dense corpus de lois, dont le tableau infra donne un aperçu agrégé.

Tabl. No 8.2 - Qualification des réglementations relatives aux activités et fonctions économiques (les tableaux suivent en page VIII.5)

Activités/Fonctions	national			international
	pas de régulation	régulation partielle	régulation satisfaisante	
I. Production				
émission CO2	-	normes fixées mais régulièrement dépassées	-	limbes
émission méthane	hors contrôle	-		néant
émission CFC	-	-	interdit, mais pas pour tous les usages	interdit
autres molécules dangereuses	surdosage des engrais	normes minimum, mais effets cumulatifs et systémiques inconnus	-	insuffisant et non coordonné
exploitation des ressources de la nature	pour certaines ressources, absence de législation ou détournée	- régulation détournée en partie, - régulation par les prix	-	accords non respectés
facteur Travail	-	-	les cond. de prod. et d'utilisation du facteur T sont régulées	régulation par les prix pas partout
santé alimentaire	-	-	contrôles sanitaires par sondages	pas partout et non coordonné
volume produit	-	-	régulation par les coûts, la productivité et la demande	régulation unitaire, mais parfois influencée par le change avec le RdM

⁴ spéculation immobilière grâce au crédit facile, exubérance des bourses, titrisation exagérée, instruments financiers incontrôlables, surendettement des ménages (USA).

Activités/Fonctions	national			international
	pas de régulation	régulation partielle	régulation satisfaisante	
II. Consommation vente/distribution	-	-	régulation par les prix et la concurrence	régulation universelle, mais entachée de protectionnisme
émission CO2, N2O, particules fines, ozone, etc... par les véhicules et le chauffage des appartements	pas ou peu de règles concernant les véhicules, et néant pour les particules fines	contrôle des chauffages	lutte contre les émissions de plomb par le catalyseur	mesures par les catalyseurs généralisées
déchets domestiques	prod. toxiques, amiante, exportés vers la Chine, l'Inde, l'Afrique	. tri des déchets . recyclage matières premières . élimination par centrale . centre d'épuration . déchets nucléaires	-	très insuffisant, voire néant pour certains pays
politique des transports	. pas de coordination . pas de concept global	amélioration des transports publics	-	globalement encore insuffisant, voire néant pour certains pays
emprise de l'habitat	. coordination insuffisante faute de concept global	règles d'aménag. timides et trop souvent détournées	-	idem

Activités/Fonctions	national			international
	pas de régulation	régulation partielle	régulation satisfaisante	
III. Fonctions financières système bancaire	concernant la formation de groupes financiers multirisques	. instruments financiers . Hedge Fund, SICAV . activité propre compte . fonds propres . règles Bâle II (détournées)	activités classiques d'intermédiation	. globalement insuffisant . pas de coordination
titrisation	. pas de régulation spéciale . le recours aux agences de notation a été un échec	-	-	néant
fonds de placement	. pas de régulation sur la stratégie du fonds . Les risques de placement non régulés	La législation existe	-	. globalement insuffisant . pas de coordination
marchés des capitaux	-	-	la base législative est contraignante	même remarque
bourse	-	-	très bien régulée	même remarque
taux d'intérêts directeurs	-	la FED a eu une politique trop laxiste, sous l'influence de l'administration Busch	régulés par les banques centrales	même remarque
création monétaire	-	partiellement régulée, mais effet multiplicateur international non maîtrisé	-	même remarque

Activités/Fonctions	national			international
	pas de régulation	régulation partielle	régulation satisfaisante	
IV. Autres fonctions les entreprises	-	-	la régulation est satisfaisante, mais pas toujours claire (Lfus)	très variable d'un pays à l'autre
cycle conjoncturel	-	-	la régulation est satisfaisante mais d'application difficile	même remarque
chômage	la socialisation du chômage n'est pas régulée. => les bénéfices pour les entreprises et les pertes pour l'Etat !	phénomène non contrôlable, l'Economie n'assurant pas automatiquement le plein emploi	- filet social de protection	même remarque
disciplines économiques	à part l'UE pas de règles limitant les déficits des ménages, public, et de la BalCom	l'UE a fixé des normes d'endettement pour les Etats, mais rien concernant les ménages	- suivies avec des réticences, à cause des incidences politiques	même remarque

La lecture des tableaux ci-dessus nous apprend que le principe en question est appliqué très inégalement suivant le caractère des opérations ou de la fonction. Il en résulte que des entropies générées par les occupations humaines ne sont pas totalement maîtrisées, voire hors contrôle. Il s'agit notamment :

Tabl. No 8.3 Synthèse des carences de régulation

Fonction	Description de l'entropie	Degré de contrôle
fonction de consommation	gaz à effet de serre par les énergies fossiles molécules dangereuses	Encore très insuffisant. => prise de conscience mais pas globale Normes instituées, mais les effets cumulatifs sont ignorés. Contrôle appliqué à des degrés divers.
=> entropie directe : - n'est pas maîtrisée actuellement et elle est globale		
fonction de gestion de l'environnement	déchets, y compris déchets nucléaires	Assez bien contrôlé, mais élimination pas encore satisfaisante.
politique des transports	pollution, encombrement, bruit, particules fines, usure des infrastructures	Pas de concept global national et encore moins international.
emprise de l'habitat	mauvaise utilisation spatiale, atteinte aux forêts, à la faune, aux nappes phréatiques	Pas de concept global national.
=> l'entropie indirecte est mal ou pas maîtrisée actuellement. Son incidence est limitée aux espaces concernés.		
fonction de production	épuisement des ressources de : - matières premières - agricoles, de la mer, l'eau - dégradation des sols par la monoculture utilisation excessive des engrais et autre substances chimiques dangereuses; déforestation intensive pour les cultures et autres usages;	Stocks des ressources fossiles, minerais, etc.. connus, mais pas de solution de partage. Accaparement par la force ou par le prix. => Contrôle inexistant. Pas de régulation, ou alors détournée. Hors contrôle.
=> l'entropie directe n'est pas maîtrisée et son effet est global.		

Tabl. No 8.3a Domaine financier

Fonction	Description de l'entropie	Degré de contrôle
fonction financière	. instruments financiers destinés à contourner les règles Bâle II et autres législations . risque de solvabilité . surendettement des ménages facilité et titrisé . surendettement public et déficit des échanges . multiplication monétaire internationale et liquidité surabondante.	Hors contrôle. Hors contrôle ou contrôle insuffisant. Hors contrôle Contrôle inégalement effectué, selon les pays. Ce multiplicateur n'est pas régularisable.
agences de notation	conflit d'intérêts dans leurs appréciations	Pas de régulation.
surveillance du système bancaire	la défaillance des banques n'a pas pu être détectée à temps	Malgré une législation dense, il y a eu défaillance du contrôle national. Au niveau international => pas de régulation.
=> l'entropie directe n'a pas été maîtrisée et la crise financière s'est globalisée. Des mesures, dans le bon sens, ont été prises par les gouvernements, mais à quel prix !		

La synthèse présentée laisse apparaître clairement que les événements actuels, soit les changements climatiques, et le choc financier, ne sont pas dus au hasard. En fait, les entropies décrites n'ont pas été perçues, ou n'ont pas voulu l'être par l'ordre No II, et cela depuis plusieurs années. On observe bien que les carences de surveillance portent sur les ensembles qui, aujourd'hui, posent problème. Pourtant, nos Economies sont soumises à une législation importante, si on se rapporte au tableau No 8.4.

Tabl. No 8.4 Niveau de la régulation existante

Niveau de régulation	Niveau de régulation
Macroéconomie (l'environnement de l'entreprise)	Microéconomie (les entreprises)
Accords de libre-échange Accords cadre OMC Accords financiers bilatéraux Politique monétaire de la BC Politique de change de la BC Législation sur la concurrence Législation sur les banques et sociétés financières Législation à caractère social Législation sur les assurances Législation fiscale, Législation sur l'éducation et la formation Législation sur les vente d'armes et autres produits sensibles etc...	Fiscalité des ménages et des entreprises Législation sur le travail Législation sur les produits Protection social des individus Législation sur les assurances Contribution aux charges sociales Législation sur le droit des sociétés, les contrats, etc.. Législation réprimant les fraudes, malversation La régulation est assurée surtout par des ordonnances d'application etc...
Ces énumérations ne sont pas exhaustives, elles sont faites à titre d'exemple.	

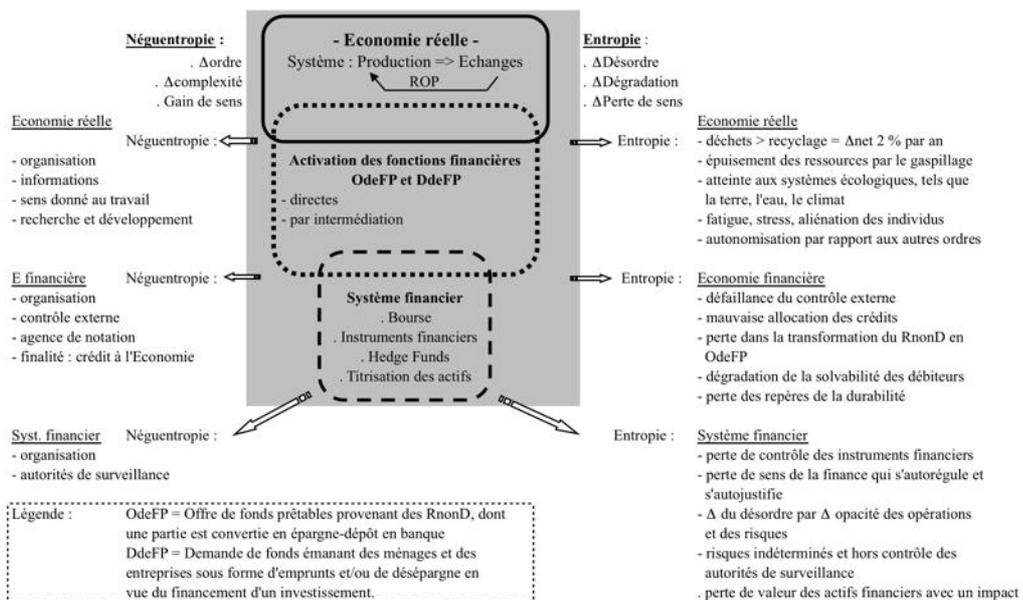
Toutefois, l'effort d'encadrement déjà considérable se révèle cependant insuffisant, si on se réfère aux tabl. No 8.3 et 8.3a. Ainsi, de trop nombreux espaces entropiques ne sont soumis à aucune contrainte et peuvent donc s'exprimer sans entrave, ou plus grave, impunément. A bien y regarder, issues de ces zones hors contrôle les dégradations portées à notre environnement, aux finalités de l'Economie et de notre Société, ont pu de la sorte se produire en toute autonomie. Ce laisser-faire nous conduira vers de graves ennuis si l'ordre II ne réagit pas concrètement et énergiquement à cette dérive.

Suite au constat que des espaces de liberté constituent la cause du dérapage en question, on peut chercher les raisons qui expliqueraient cet aveuglement. La réponse que nous proposons, sans caractère définitif ni exhaustif, s'appuie sur plusieurs motifs, lesquels interagissent entre eux.

VIII.5 Analyse des causes

Poser un diagnostic correct de la situation n'est pas très aisé, compte tenu de la complexité des causes mêlant leurs effets. La recherche des facteurs ayant contribué à la péjoration de nos Economies est effectuée à partir du tableau No 8.5 qui suit.

Fig. 8.5 Les entropies du système économique



Comme déjà dit, tout ensemble est condamné à s'épuiser, à disparaître. Afin de contrer⁵ cette entropie naturelle, plusieurs moyens sont susceptibles d'être utilisés, par exemple : le remplacement des éléments hors d'usage, la réparation des défauts, l'adaptation du système à son environnement, le recyclage des déchets, et surtout la mise à niveau des connaissances scientifiques et techniques.

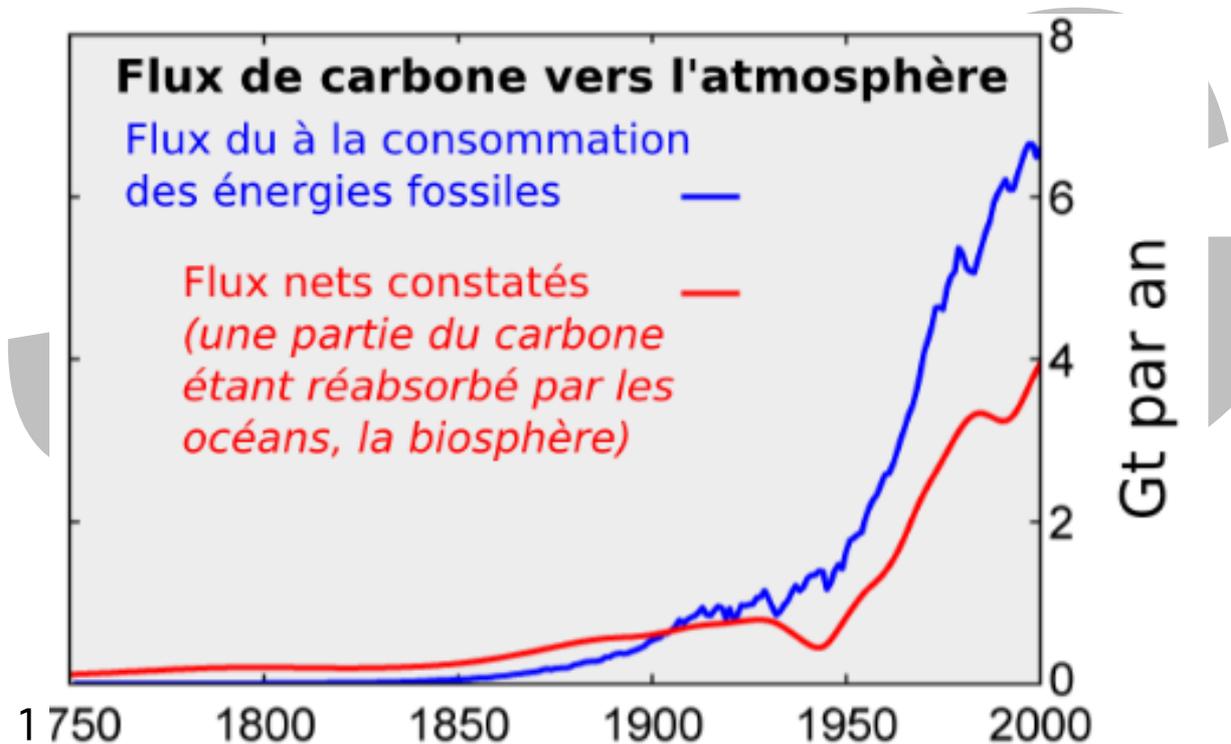
Or, on est obligé de constater que l'Economie génère aussi des entropies, lesquelles ont largement pris le dessus sur les négentropies, citées plus haut en exemple. Cet excédent de dommages n'est pas né en un jour, mais a au contraire subi une évolution plutôt lente, et silencieuse pour ensuite s'accélérer, dans la mesure où la voie était ouverte pratiquement sans obstacle.

L'explication de cette liberté laissée à la dégradation que l'on vient de décrire repose sur plusieurs causes, non pas agissant isolément, mais en interactions entre elles. Ce sont principalement :

a. Effet nénuphar ou effet retard

Cet effet a été décrit par Albert Jacquart dans son livre « L'Equation du nénuphar » (Ed. Calmann-Lévy) pour montrer qu'un phénomène peut produire des résultats perceptibles⁶ au dernier moment, alors que ceux-ci ont été enclenchés il y a bien longtemps.

Fig. No 8.6 Graphique de l'émission de CO₂ dans l'atmosphère



Si on se réfère au graphique No 8.6 concernant la diffusion vers l'atmosphère de CO₂ (flux nets)⁷ durant la période 1750 – 2000, on observe qu'en l'an 2000, 4 GT/an ont été rejetées alors qu'en 1850, on estimait à 0,25GT/an le volume émis. On voit qu'en 1967 environ, le chiffre de 2GT/an était atteint, soit la moitié du tonnage en l'an 2000. Il aura donc fallu 217 ans pour approcher le 50 % des flux nets de CO₂ en l'an 2000 et seulement 33 ans⁸ pour doubler la quantité en question.

⁵ Le contraire de l'entropie est la négentropie.

⁶ Un nénuphar dans un lac génère un jour un nouveau plant, le 2^e jour les deux plants génèrent chacun un nouveau nénuphar et ainsi de suite selon une suite qui double chaque fois. Au bout de 30 jours, le lac est entièrement couvert, et tous les nénuphars meurent d'un coup. La question que pose alors A. Jacquart est à quel moment la moitié du lac sera recouverte ? La réponse est : au 29^e jour seulement, et ce n'est qu'au 30^e que les choses se gâtent.

⁷ Réf. : Wikimedia Commons – Wikipedia.org/wiki/Rejets_de_CO2.

⁸ Pour illustrer : ramené à une heure, on aurait un temps écoulé de 52mn pour atteindre 2GT et 8 minutes pour doubler cette valeur.

Aujourd'hui, alors que la prise de conscience des effets pervers des rejets polluants dans l'atmosphère est réalisée, le tout à l'Economie est engagé sur la mauvaise voie, cela depuis de très nombreuses années, au point que les efforts à fournir pour corriger cette tendance seront énormes, et le deviendront encore plus, si on tarde à prendre des mesures.

Ainsi, entre le moment où le choix des formes d'énergie a été opéré (tout à l'énergie fossile), en se généralisant, et son impact (entropie) nuisible pour l'environnement constaté, l'Economie mondiale s'est structurée notamment sur la base de cette décision ; il y a donc bien eu un effet retard dont nous subissons les conséquences à ce jour, ce choix se révélant manifestement et après coup trop exclusif.

b. Autonomie des finalités des ordres III et IIIa

Précédemment, il a été montré que l'ordre III n'était pas soumis à une finalité qui le transcendait. Organisé par les agents qui le composent, cet ordre est autocentré sur lui-même, et cadré que partiellement dans son fonctionnement par l'ordre II. Pour le reste, sa liberté n'est limitée que par sa propre volonté. Conséquences : une évolution sans entrave laissée aux seuls intérêts des entrepreneurs, se manifestant par une détérioration du climat social, par le comportement ostentatoire de dirigeants-satrapes, et par la manipulation insidieuse des consommateurs (qui malheureusement se font prendre) sous l'influence du marketing envahissant (TV, Cinéma et autres médias), ensorceleur (l'emballage), et même mensonger (dégradation du rapport : prix/qualité). Finalement, l'Economie, version très libérale, domine tous les ordres supérieurs, face à des dirigeants qui dans leur majorité ont toléré et ensuite accepté cette subordination. Le résultat de cette prise de pouvoir se traduit par un bilan très contrasté, où l'accroissement des richesses matérielles, par ailleurs mal réparties, côtoie des externalités négatives, elles largement répandues.

Une autre lacune saute aux yeux, dès lors que l'on observe les disparités criantes de développement de la démographie, ou l'oppression qu'exercent sans vergogne certains pays sur d'autres pour des raisons purement d'exploitation de matières premières. De nombreux exemples pourraient sans peine être cités à ce propos. En outre, l'activité de production est condamnée à grandir pour satisfaire les besoins progressifs d'une population en augmentation, mais aussi avide de confort. Cette logique de croissance s'est installée dans un cercle vicieux amplifié par la montée en puissance des Economies de la Chine, de l'Inde, pour ne nommer que ces deux pays.

Concernant l'ordre IIIa, on a vu de grands établissements bancaires négliger quelque peu leur activité d'intermédiation, en d'autres termes l'une de leurs finalités, pour privilégier des opérations plus profitables, orientées finance. Le séisme mondial, dont l'ampleur n'était pas imaginable, est venu rappeler que des règles élémentaires de prudence avaient été oubliées, si ce n'est sciemment ignorées, et a obligé l'ordre II de soutenir le complexe bancaire afin d'éviter son effondrement. Cette perversion de la finance n'est pas récente, et l'arrivée du désastre en cause n'a pas été empêchée, malgré la présence des autorités de surveillance chargées de confiner cette activité dans un cadre où sa viabilité est assurée.

A l'évidence, les outils de régulation et d'alerte n'ont pas fonctionné de manière satisfaisante, si bien que cet ordre a été ainsi livré à lui-même, sans autre finalité que le profit, si possible encore plus spectaculaire que la concurrence⁹.

c. Régulation et législation mal ciblées ou inexistantes

Les entreprises, y compris toute la sphère financière, font l'objet d'une abondante législation dans le but de contrôler¹⁰ leur fonctionnement. Les modes de régulation, soit l'un qui s'exerce directement sur les agents en cause, et l'autre qui s'imprime sur l'environnement de l'Economie ont été décrits auparavant, en mentionnant leurs lacunes.

En outre, il faut aussi rappeler que les autorités¹¹ de surveillance des banques, les banques centrales ont laissé l'ordre IIIa s'affranchir de plus en plus, et ne sont pas intervenues afin de réguler suffisamment tôt l'utilisation des outils financiers modernes, en vue de neutraliser les risques systémiques que ces instruments généraient.

Le barbarisme que l'ordre III exerce sur les autres catégories n'est plus tolérable au vu des conséquences désastreuses constatées et en devenir. Cependant, la mondialisation des activités

⁹ voir sous : www.ubs.com/1/f/investors/annual_reporting2006/annual_review/ la lettre aux actionnaires commentant les résultats 2006, à comparer ensuite avec ceux de l'exercice 2007.

¹⁰ Les normes comptables d'évaluation des actifs au prix du marché, et les conséquences au point de vue résultat, sont l'exemple d'une mauvaise régulation.

¹¹ Ce n'est pas le lieu d'accabler les décideurs du moment, mais des aveuglements n'auraient pas dû se produire.

humaines implique que ces dernières échappent peu à peu de la sphère nationale, donc du pouvoir du politique. Qu'on le veuille ou non, on observe bien un espace transnational de plus en plus grand dans lequel aucune supervision n'est possible, sous la forme des modes de gouvernement actuels.

d. La globalisation et perte de souveraineté

L'émancipation de l'ordre III au plan mondial entre donc en conflit avec l'ordre II, lequel est resté enfermé dans ses frontières géographiques. Par conséquent, ce dernier ordre n'a pu contourner cet obstacle qu'en créant et ensuite en légitimant les grandes organisations internationales ¹², malheureusement décriées souvent et en plus paralysées par des intérêts nationaux purement égoïstes. La formation de l'UE a constitué aussi une parade en élargissant l'espace économique des pays membres, et du même coup, en rétablissant le champ juridique de l'ordre II. Toutefois, pour rendre efficace les Institutions en question, et l'observation des faits le confirme, il est impératif que les Etats concernés abandonnent à ces dernières une part de leur souveraineté. Or, un tel recul se heurte à de fortes réticences des politiciens et d'une partie de la population, attachés au symbole de la nationalité. Ces mêmes récalcitrants oublient que la globalisation de l'Economie et de la finance est inéluctable, sauf à se replier sur soi comme la Corée du Nord. Cette retenue, voire cette aversion à céder sur ce point sensible, est visible également au sein de l'UE dont la gouvernance montre des déficiences en ce qui concerne : la politique économique (convergence), fiscale (harmonisation) et monétaire (une vraie BC). Les événements actuels sont révélateurs de ces lacunes et des conséquences néfastes qui en sont le résultat.

L'Homme est doté d'une intelligence lui permettant d'étudier et découvrir les secrets de la matière, ou de la formation de l'Univers, de développer des instruments de mesure d'une complexité incroyable (le CERN par ex.), et il se bloque lorsqu'il s'agit d'achever un modèle de confédération de nations prêtes à s'unir en vue d'un but commun, modèle d'un niveau de complexité très inférieur. Cette dichotomie provient de la difficulté que nous avons tous à raisonner en termes systémiques, ce que pourtant réclament les sciences sociales, dont font partie les ordres de Comte-Sponville.

e. Les idéologies politiques

Le moins que l'on puisse dire est que les idéologies politiques de gauche comme de droite sont aujourd'hui obsolètes et incapables de résoudre les problèmes qui s'annoncent à nos portes. Les oppositions stériles de deux conceptions contraires n'ont rien de commun avec la nécessité de réguler maintenant les entropies des divers ordres. Le tableau qui suit constitue une tentative de synthèse des idées inadaptées prônées par les partis, comparées aux exigences que comporte la correction des dysfonctionnements dénoncés plus haut.

A la lecture du tableau No 8.7, on observe que les discours et les préoccupations à caractère politique n'ont pas porté sur l'essentiel de la régulation, parce que trop fixés sur l'immédiat, d'une part et d'autre part, la population n'est pas prête à tirer les conséquences de ses habitudes de consommateur invétéré et aliéné.

Tabl. 8.7 – Typologie des comportements des partis à gauche et à droite de l'hémicycle

Gauche	Droite
. Etat trop interventionniste => coûts sociaux élevés => l'importance de l'Etat comme agent économique s'est accrue de manière immodérée	. Le moins d'Etat possible, à limiter à ses fonctions régaliennes
. Dénonciation de la logique de l'entreprise . Principe de solidarité . Empêchement moral d'envisager le rapport coût/utilité des aides sociales . Refus d'accepter le principe de la limitation des ressources financières. => il n'y a qu'à taxer les riches	. Pas d'entrave à la logique de l'entreprise . Chacun pour soi et à chacun selon ses mérites => égoïsme . Toute aide de l'Etat est pernicieuse, et il faut réduire les coûts . Moins de fiscalité . Principe de sécurité
. Réticence à faire des choix entre les diverses dépenses publiques. => lourde fiscalité . Législation lourde et tâtonne, mais régulation mal ciblée . Angélisme public dans la croyance en l'égalité des chances . Dénonciation de la mondialisation	. Nationalisme fort justifiant des dépenses militaires importantes . Croyance en la vérité des marchés et références inconditionnelles à Adam Smith (la main invisible) ou Friedmann => angélisme libéral . Pas de régulation directe et indirecte . La mondialisation est une opportunité . Rejet du concept de développement durable ou application minimaliste . Refus pendant longtemps d'accepter les causes du changement climatique . Responsabilisation entière de la personne concernée
. Mollesse pour la défenses des causes écologiques	
. Soutien non discriminatoire des personnes en difficulté	

¹² Sans être exhaustif, on peut citer : l'ONU, l'OMS, l'UNESCO, le FMI etc...

la suite du tableau 8.7

Comportements de tous les partis	
. Aveuglement du monde politique et goût immodéré pour le pouvoir	
. Promesses électorales non tenues, tout en le sachant pertinemment au moment où elles étaient énoncées	
. Corruption rampante	
. Ignorance du concept de viabilité auquel notre Economie est soumise	
. Absence de régulation des entropies	
. Silence relatif à l'autonomisation de la finance, laquelle ne date pas d'hier	
. Souci de sa réélection	

Remarques :

Les partis aux extrêmes ne sont pas pris en considération, tant leurs discours sont dépourvus de pertinence. Il existe des partis du centre, moins carrés dans leurs conceptions politiques. Cependant, ces partis sont tombés dans le même travers de la pensée économique, plutôt que politique. De plus, comme les autres partis, la mondialisation les a dépossédés d'une part de leur pouvoir. En outre, ces partis ont également été aveuglés à l'élévation du niveau des entropies avec les conséquences néfastes observables aujourd'hui.

f. absence de raisonnement systémique

L'habitude de raisonner en termes linéaires reste encore très ancrée dans la population. La cause est localisée au niveau de la difficulté à appréhender, dans une argumentation, deux voire trois variables simultanément. De plus, la logique linéaire implique de resserrer le niveau de l'analyse au plus petit élément constituant l'objet ou le problème examiné, pour ensuite généraliser les conclusions au tout.

Il en résulte une réduction dramatique de la réalité face à un sujet complexe, avec, pour conséquence, une prise de décision inadaptée à la situation que l'on souhaiterait corriger. En effet, une telle approche, lorsqu'il s'agit d'un système, ne permet pas de poser un diagnostic pertinent du problème étudié et ne conduit pas non plus à une réponse adéquate. Cette difficulté est dès lors contournée par des simplifications abusives pour retomber dans la démarche analytique, fautive en l'occurrence.

A titre d'exemple, lors d'une relance économique décidée par l'Etat, par le biais d'une diminution des impôts, le raisonnement primaire consiste à croire à une transmission automatique (donc linéaire) de l'impulsion fiscale dans l'Economie, avec pour incidence de doper la conjoncture défaillante. Or, la réalité apparaît plus complexe et les relations de cause à effet voulues vont rarement dans le sens souhaité. A ce propos, voir la fig. No 8.8.

Tabl. 8.8 – Modalités d'utilisation de la fiscalité par les agents bénéficiaires de cette libéralité

Variantes d'utilisation de la capacité financière libérée		Impacts	Impacts dérivés
	sera utilisée comme suit :		
et/ou	- achats supplémentaires de produits/services issus du PIB	. Effets directs sur la conjoncture	résurgence de l'inflation
et/ou	- achats supplémentaires de produits/services issus des importations	. Effets neutres sur la conjoncture, et détérioration du solde de la BalCom	effet sur le change avec le RdM
et/ou	- mis en épargne ou en réduction de l'endettement	. Effets neutres sur la conjoncture, mais assainissement financier	néant
et/ou	- thésaurisation au lieu de l'épargne	. Effets négatifs sur les fonctions financières	Diminution de l'OdeFP
et/ou	- absorbé par la distribution de dividendes	. Capacité d'achats transférée à des tiers	Diminution de $\alpha_{c,eff}$
et/ou	- investissements à l'étranger	. Effets neutres sur la conjoncture, et développement à l'étranger	Incidences positives sur la maison-mère, mais augmentation des risques

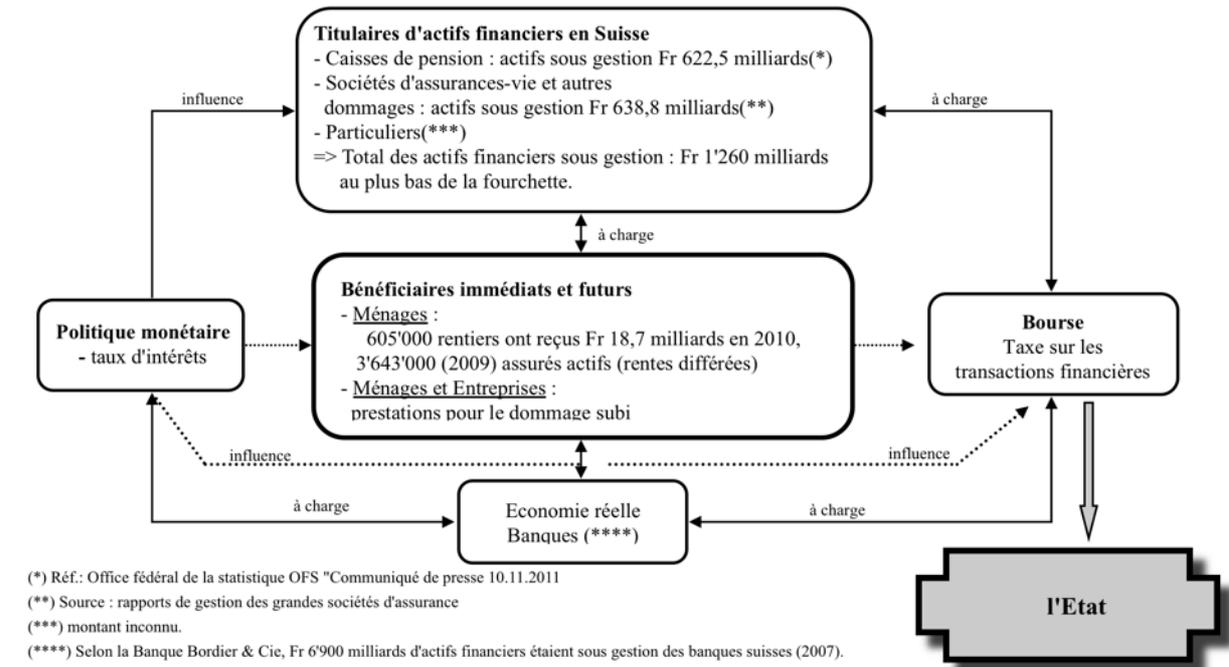
On observe que si la relance par une réduction de la fiscalité directe et/ou indirecte libère des revenus disponibles, par contre leur affectation peut prendre divers chemins, sans effet sur la conjoncture, ce qui, dans cette alternative, constituerait un dommage, les finances publiques étant touchées soit par une détérioration de leur trésorerie, ou soit par une aggravation de leur endettement.

Par ailleurs, dans un pays entretenant des échanges importants avec le RdM, la relance par la fiscalité se révèle délicate dans le sens qu'une fuite sensible par les importations est très probable pour ne pas dire avérée.

A l'évidence, le but poursuivi n'est pas automatiquement atteint, par le simple fait que la diffusion de l'impulsion fiscale au sein de l'Economie n'est pas due à des mécanismes préétablis, mais résulte de multiples comportements individuels, certes influençables, mais non maîtrisables. Les certitudes dans ce domaine ne trouvent pas leur place, et il convient de se méfier de toutes affirmations péremptoires.

Les exemples cités montrent que seule l'approche globale de l'Economie permet de poser en premier lieu un diagnostic correct de la situation et des causes sous-jacentes, et en deuxième lieu, de rechercher les mesures les plus adéquates à prendre. Se contenter d'un raisonnement analytique est donc à déconseiller vigoureusement. Afin d'illustrer cette idée de répercussion systémique, suivie d'effets collatéraux tardifs, considérons la taxe sur les transactions financières défendue fermement par le président français, et dont le principe est accepté plus mollement par Madame Merkel. La fig. No 8.9, infra fait état des interactions existantes entre les agents concernés par la taxe en question et leur interdépendance avec l'Economie réelle, la bourse, sous l'influence de la politique monétaire.

Fig. 8.9 Les effets de la taxe sur les transactions financières



Commentaires : En Suisse, le 2e pilier est un système de rentes par capitalisation. Les CP sont très sensibles au rendement des capitaux, le montant des rentes en dépendant. La politique monétaire, le système bancaire, la bourse, sont les piliers de la gestion des actifs financiers sous gestion, dont les montants sont très importants. Contrairement aux idées toutes faites, les titulaires d'actifs financiers ne constituent pas un repaire de vils spéculateurs, mais sont des gestionnaires professionnels indispensables au maintien d'un pont entre le présent et le futur. Ainsi, taxer les transactions financières reviendra à solliciter encore une fois le contribuable, toutes classes sociales confondues.

Les arguments¹³ justifiant l'introduction d'une telle contribution, sous le manteau de la vertu (ah ! ces spéculateurs !), ne paraissent pas pertinents. De plus, la répercussion de cette nouvelle couche fiscale pourrait ne pas être indolore suivant les taux de prélèvement et l'étendue de leur application. En réalité, cette taxe n'est que l'expression de la gourmandise des politiciens pour les dépenses, sans s'inquiéter des effets collatéraux sur les ménages ; en dernier ressort, ce sont bien eux qui feront les frais de ce procédé astucieux.

g) Pas de finalité à notre Société

La détérioration de notre environnement par les activités humaines et la péjoration du complexe financier ne provient pas exclusivement de nos décideurs peu inspirés. Les consommateurs sont aussi concernés en acceptant sans réagir les effets dont nous avons fait allusion plus haut en parlant de la prédominance de l'Economie. Par leur comportement, pour une bonne part, tenant de l'addiction aux achats, ceux-ci ont implicitement encouragé cette évolution vers une société de consommation, plus préoccupée par le paraître que par l'être, sous l'empire des illusions.

¹³ 1/Stabilisation des marchés financiers, réduction de la volatilité des marchés, frein à la spéculation !
 2/ La Suède, en 1990, a fait l'expérience d'une telle taxe, aussitôt abandonnée.

Par le passé, la société s'était pourvue d'une finalité qui occultait toutes les autres, c'est-à-dire la conquête de la liberté. Par la suite, cet objectif s'est transformé pour s'orienter vers la satisfaction des besoins de confort, et le désir d'offrir aux enfants un accès aux professions libérales.

Depuis, l'obsession du paraître, constamment alimentée, est devenue une fin en soi au point que la société est aliénée par la consommation, laquelle induit un gaspillage dramatique des ressources naturelles, et un mal-être perceptible parmi la population active.

h) Escalade de l'engagement

Il s'agit d'un processus à caractère psychologique intrinsèque à l'individu, consistant, sur la base d'une décision initiale, de persévérer en actes, même si cette décision s'avère après coup erronée. Cet aveuglement se manifeste par exemple lorsqu'un spéculateur persiste dans des opérations de plus en plus risquées afin d'essayer de couvrir ses pertes. Un autre exemple à citer est illustré par l'enlèvement des USA en Irak, avec en sus une diplomatie américaine débile se résumant à réduire le Monde en bons et en mauvais sujets, les jugés nuisibles étant diabolisés pour justifier toutes les mesures de contrainte, allant jusqu'à une guerre prétendue « juste ».

Qu'une telle persistance dans la bêtise puisse trouver son expression dans la bouche de décideurs est tout simplement alarmant à l'ère de la globalisation¹⁴.

i) La liberté d'agir

La liberté de pensée, d'expression, d'information et de mouvement étant acquise, ce privilège est devenu à la longue un principe intouchable, indiscutable. Finalement, la restriction « ma liberté s'arrête où commence celle des autres » tend de plus en plus à s'oublier, face à un égoïsme inoxydable.

Ainsi, la sacro-sainte liberté du commerce est parfois utilisée par des gens peu scrupuleux pour imposer des projets portant atteinte à l'environnement, et aux normes. Malheureusement, la justice se fondant exclusivement sur ce principe d'autonomie, sans tenir compte du concept de développement durable, donne raison à ces entrepreneurs guidés par l'appât du gain facile.

Plus grave, il a été maintes fois observé, que des gouvernements (exécutif et législatif confondus), par lâcheté ou opportunisme, autorisent des privés à exercer des activités illicites hautement entropiques. Ces concessions cyniques à répétition finissent par dégrader le civisme qui se vide de sens.

Ainsi, la confusion entre liberté et laisser-faire est encouragée, facilitant la manifestation des dérapages en cause.

j) Le déni

Le déni d'un coupable devant l'acte répréhensible qu'il a commis est chose connue et le mécanisme psychologique qui le sous-tend aussi. Ce refus de reconnaître l'évidence a été longtemps pratiqué en ce qui concerne les atteintes multiples à l'environnement; il tend néanmoins à diminuer sous le poids des preuves. Cependant, dans des domaines, tels que : l'exploitation des gisements bitumeux de l'Alaska, la déforestation en Amazonie, Indonésie, la disparition d'espèces, la surpêche en mer, etc..., le déni est flagrant, tant de la part de ceux qui sont les auteurs de ces désastres, que de ceux qui seraient investis de l'autorité de les empêcher.

En outre, il a été observé que ce déni (actif ou passif) est d'autant plus intense que les conséquences négatives sont élevées. A ce refus viennent se greffer les mécanismes de dilution des responsabilités à cause du caractère collégial des décisions, contribuant au renforcement de la cécité du complexe politico-administratif. De plus, au fur et à mesure que l'aveuglement s'avère inapproprié, des crispations confinées à l'entêtement se manifestent chez nombre d'individus qui persistent envers et contre tout, en daignant se remettre en question. Nier la vérité, ou la travestir constitue une manière facile de se protéger face à ce constat choquant, voire insupportable. Malheureusement, cette pratique couramment utilisée ne fait que retarder le diagnostic pendant que les entropies non endiguées augmentent.

A cela s'ajoute la difficulté, si ce n'est l'impossibilité de débattre sereinement de sujets sensibles, à cause de la peur d'aborder des tabous inconscients ou fabriqués. Une censure des mots, des idées est alors instaurée implicitement, voire activement par la loi, au prix d'une atteinte à la liberté d'expression d'une pensée qui, elle, persiste, mais silencieuse par le mécanisme connu du refoulement. Ce procédé d'exclusion empêche la mise en examen objectif de thèmes à fort contenu émotif. Ainsi, s'exonérant d'un débat sur le fond, ces problèmes demeurent latents, mais sans solution. Dans un tel contexte, les

¹⁴ Concédonsons que le président B. Obama n'est pas dans le même registre que son prédécesseur.

mots, les discours se réduisent à des platitudes consternantes, à des idées à la mode, ou à des dérobades, alors que les dangers se précisent. Ce déni de la réalité est très pernicieux.

k) l'Utopie

Il suffirait, selon l'idée reçue, d'introduire la morale dans le capitalisme pour que celui-ci devienne vertueux.

Dans son livre « Le Capitalisme est-il moral ? »¹⁵, Comte-Sponville montre qu'en réalité le capitalisme en soi est amoral, ce qui ne signifie pas que ses acteurs ne puissent pas pratiquer la vertu. En effet, le capitalisme s'exprime selon un mode de fonctionnement sans état d'âme, mais dont la finalité est d'échanger sa production à un prix accepté tout en réalisant un profit, ce dernier terme étant la condition de survie des entreprises. Il s'agit d'une logique interne régulée par la concurrence, et aussi par la loi, cas échéant.

Cela dit, l'Economie, au même titre qu'un instrument, peut être bien ou mal utilisée. En fait, ce sont les agents qui font preuve d'une pratique morale (ou son contraire), sous la contrainte des marchés.

Le constat que l'on peut tirer de l'Histoire montre que l'entrepreneur est susceptible d'adopter librement trois conduites du genre :

1. le comportement moral de l'agent domine la logique interne du capitalisme, sans toutefois l'altérer ;
2. les agissements de l'agent se calquent exactement sur la démarche interne du capitalisme, sans état d'âme, selon une stricte dichotomie du type « les affaires sont les affaires » ;
3. l'attitude de l'agent se cale sur la logique du capitalisme de manière outrancière¹⁶, voire morbide¹⁷.

Cependant, les agissements propres à chaque personne tendent à être neutralisés dans le cadre d'un management en équipe, tel que l'on connaît aujourd'hui et concernant plus particulièrement les grandes entreprises. Dans ce cas, la composante honorabilité personnelle s'efface devant le collectif qui doit faire face à son conseil d'administration, ses créanciers, à **une obligation de résultat**. Dans ce contexte, la morale ne peut s'exprimer puisque constitutive de l'opinion de chacun des responsables. En l'occurrence, toute protestation ne pourrait se manifester que par une démission, aussitôt remplacée par un individu formaté à la dure école de l'efficacité à tout prix. Parfois, des entreprises, soucieuses de l'éthique et/ou de leur image, se dotent d'une charte, en général publiée, prônant des règles de conduite vertueuse, mais sans obligation de les suivre, surtout en période de turbulences.

Du côté du consommateur, son comportement est dicté par la logique : satisfaire une palette de besoins personnels, sous la contrainte de ses revenus. La morale est susceptible d'influencer un acte d'achat précis, alors que dans la majorité des cas, c'est l'égoïsme qui l'emporte sans autre considération. D'ailleurs, cet égoïsme n'est-il pas constamment sollicité, flatté par la publicité omniprésente ?

D'aucuns pensent que la seule éducation suffit afin de modifier l'attitude des agents dans le bon sens. Cette conviction est fautive parce qu'incomplète. En effet, l'Homme étant ce qu'il est, avec ses contradictions, ses peurs, son instinct de vie et de mort, ses impatiences (je le veux de suite), n'a guère progressé sur le plan du sens commun. Depuis les Grecs, les connaissances intellectuelles dispensées par les écoles ont augmenté de manière spectaculaire. Par contre, la sagesse des Hommes ne s'est pas améliorée, depuis les premiers philosophes. La preuve réside dans le fait qu'un problème moral, comme l'euthanasie, l'IVG, les lois de la guerre, etc..., est débattu à l'aide des instruments philosophiques et/ou religieux (encore qu'ils ne soient pas toujours utilisés !) qui n'ont pas évolué sur le fond depuis des siècles. Penser que la morale seule suffit à humaniser le capitalisme débouche sur une utopie, l'histoire des civilisations montre abondamment¹⁸ que le comportement de prédateur de l'Homme finit par l'emporter dans la mesure où il n'est pas canalisé.

I. Conclusion des causes énoncées

Au cours de ce chapitre nous avons identifié les carences et les causes permissives qui ont pu, non seulement s'exprimer sans difficulté, mais aussi nous conduire vers des écueils qui s'avèrent dangereux. Comment en est-on arrivé là, voilà la question que tout citoyen est en droit de se poser.

¹⁵ Editions Albin Michel,

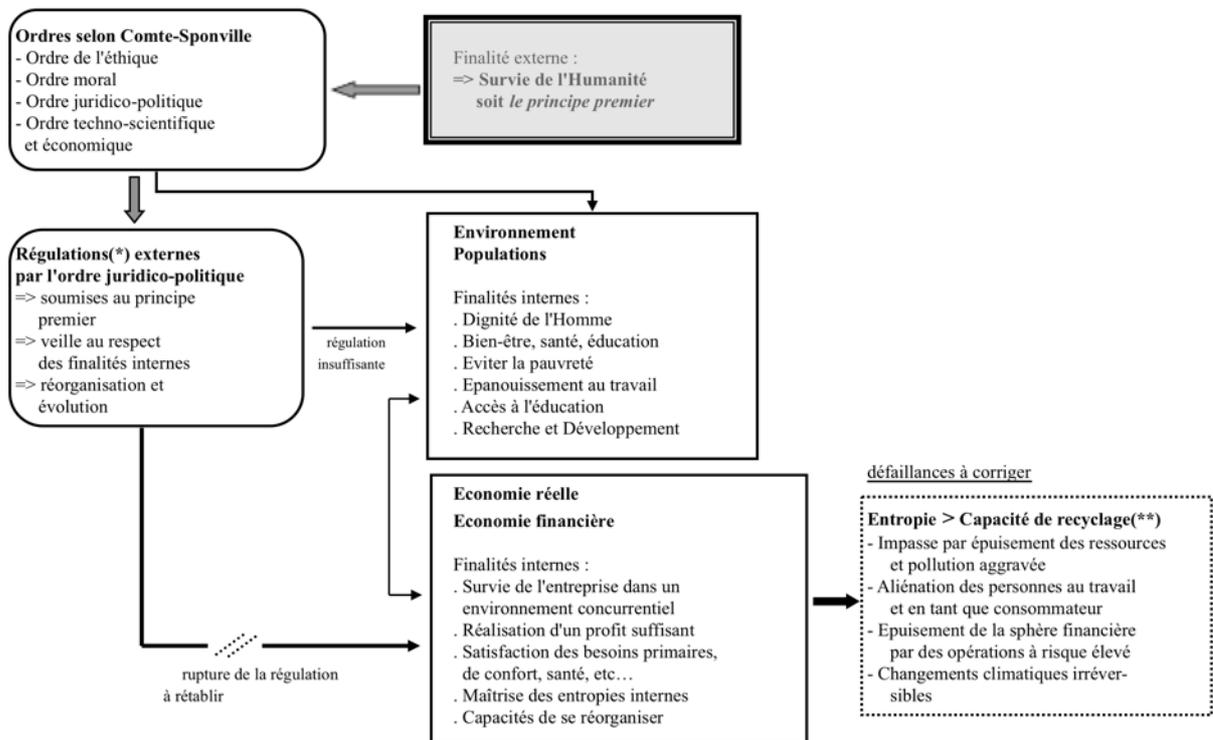
¹⁶ Les relations salariés-patronat se sont détériorées ces 15 dernières années,

¹⁷ Travail clandestin, braconnage, commerce et trafic clandestins, destruction des forêts, etc...

¹⁸ Toutes les sociétés, toutes les civilisations, ayant ancré leur mode de vie sur la pratique de la morale ou d'une religion, ont insensiblement adopté des comportements allant se dégradant, faute de régulation extérieure.

L'aveuglement, une vision forcément étriquée, parce que linéaire, l'ignorance de la systémique, la malhonnêteté, voire la stupidité, forment un cocktail de justifications susceptibles de fournir une réponse à cette interrogation. Au surplus, difficulté de taille, la surveillance des systèmes mis en cause comporte l'obligation de prévoir les problèmes, donc de se fonder sur le principe de précaution. Toutefois, ce concept ne donne pas l'orientation **de référence** que la régulation de tout ensemble élaboré a pour mission de conserver, d'où un pilotage sans repère. En effet, anticiper est bien, mais encore faut-il savoir par rapport à quoi. En fait, les objectifs du dispositif, pour autant qu'ils existent, constituent ce cap, et confèrent du corps à la régulation. C'est à cette condition que le tout devient cohérent. Les finalités¹⁹ attribuées à ce dernier doivent être en harmonie avec le but premier qui commande tous les autres; il y va de sa survie, c'est-à-dire sa durabilité. Les finalités secondaires subordonnées à la première ont pour objet de traduire le sens et la cohérence à donner aux régulations des ensembles formant nos Sociétés. C'est en se référant aux catégories de Comte-Sponville (voir la fig. No 8.10) que ces objectifs seront établis, pour innerver alors le tout auquel elles appartiennent.

Fig. No 8.10 - Articulation des ordres et des finalités



(*) La régulation devrait être au même niveau que l'entropie. Si l'entropie est mondiale, alors la régulation devrait l'être également par des accords multilatéraux et obligatoires.

(**) La capacité du système Economie à recycler son entropie est insuffisante.

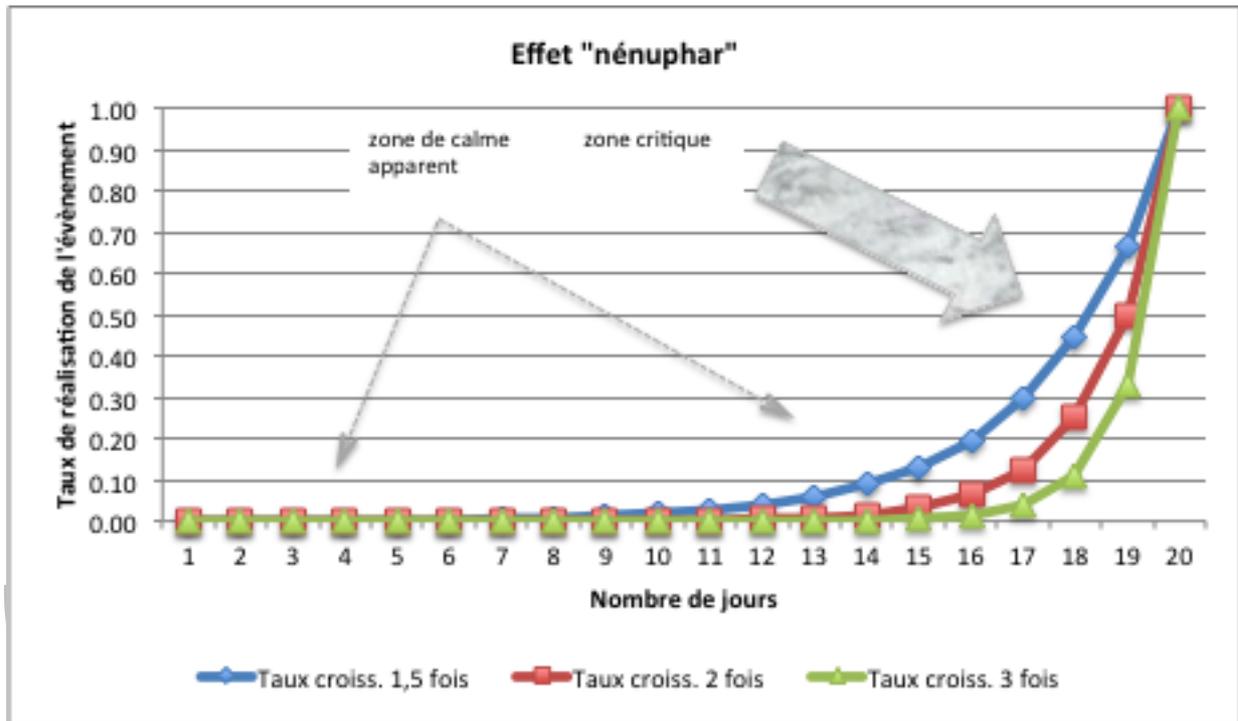
¹⁹ Un système complexe fonctionne selon plusieurs finalités hiérarchisées, et toutes soumises au concept de durabilité. Les finalités subordonnées définissent les conditions nécessaires à la réalisation du principe premier.

Annexe au chapitre No VIII

Métaphore du nénuphar

La métaphore du nénuphar citée dans le texte (renvoi 8) traduit d'une excellente manière la surprise causée par un événement connu, mais dont on pensait que ses conséquences ne dépasseraient pas un niveau admissible. Souvent les systèmes réagissent de cette manière en supportant leurs entropies avec plus ou moins de succès. Mais brusquement, par effet de seuil, les entropies s'avèrent nuisibles, voire létales à l'étonnement de ceux qui les ont créées et/ou permises.

Fig. A24 L'Effet Nénuphar



L'effet nénuphar est une métaphore décrite par Albert Jacquard, laquelle a pour but d'illustrer les causes d'une apparition brutale et néfaste d'un événement, alors que ce dernier, bien que connu, paraissait peu susceptible de devenir brusquement nuisible.

Le graphique No A24 montre l'évolution de la progression continue d'un phénomène, dont chaque unité se multiplie au rythme de : 1.5, 2 et 3 fois par jour. Dans l'hypothèse où le seuil d'alarme est fixé à 20 % de la croissance globale, on observe alors que pour une hausse journalière de :

- 1.5 le seuil est atteint au $18\frac{1}{3}$ jour, sur 20 jours ;
- 2 le seuil est atteint au $17\frac{2}{3}$ jour, sur 20 jours ;
- 3 le seuil est atteint au 16e jour, sur 20 jours.

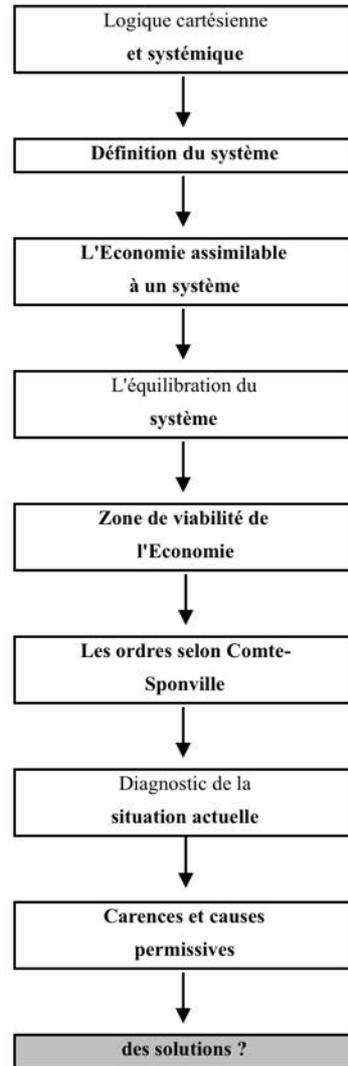
Ce n'est donc que très (voire trop) tardivement que la prise de conscience du danger est réalisée. De plus, on relève que le 80 % de l'effet se concrétisera dans les $1\frac{2}{3}$ à 4 jours restants, laissant par conséquent peu de temps pour réagir.

Chapitre IX

Des solutions ?

C'est la plus radicale manière d'anéantir tout discours que d'isoler chaque chose de tout le reste; car c'est par la mutuelle combinaison des formes que le discours nous est né.

Platon



IX. Des solutions ?

IX. 1 Mise en perspectives

Au chapitre VII, le diagnostic des crises actuelles a été dressé brièvement, les origines ayant été amplement révélées au public. Toutefois, une mise en perspective de ces dernières ne paraît pas inutile, étant donné que les causes en question ont commencé leurs effets à des périodes différentes, selon le tableau No 9.1 :

Tabl. No 9.1 - Chronologie des événements, à l'origine des crises actuelles

Désignation	Climat Réchauffement	Pollution chimique	Libéralisme Mondialisation	Pénurie mat. 1ères	Pénurie énergie	Pénurie aliment.	Finance Titrification	Economie réelle
Début de l'effet	50 ans	30-40 ans	25-30 ans	8-10 ans	5-10 ans	3-5 ans	5-10 ans	1/2 an
Effet	insidieux (nénuphar)	insidieux (cumulatif)	insidieux (déréglementation)	brutal dès 2007 (rupture)	brutal prévisible	insidieux prévisible	prévisible par rupture (bulle)	contamination
Perceptible depuis	en. 20 ans	10 ans	8 ans faiblement contrôlé (pensée unique)	8 ans env.	2 ans	1-2 ans	1-2 ans	en cours
Impact	rupture des éco- systèmes; atteinte à la bio- diversité et aux équilibres	santé, avec effet systémique et rupture des éco-systèmes	système économique en phase de transition (chaos)	- hausse brutale des prix - les réserves sont +/- connues	hausse des prix et rupture à prévoir	famine pour env. 3 mrd d'habitants dans 50 ans	effondrement système bancaire en grand danger	. Grave crise économique; . Chômage; . Désordres sociaux

Concernant les périodes mentionnées, il s'agit évidemment d'un ordre de grandeur qui ne doit pas être interprété à la lettre.

On observe que les accidents climatiques, les pollutions de l'air, des sols et des eaux ont commencé à exercer des méfaits (dans le sens de dégradation) dommageables, il y a de cela plusieurs décennies, alors que la perception de ces dégâts s'est faite plus tard. Par ailleurs, si des mesures ont été prises, dans le cadre des législations nationales et des accords internationaux¹, celles-ci sont encore trop timides, en regard du constat que les entropies ne sont toujours pas enrayerées, et ne le seront sans doute que très, si ce n'est trop tardivement.

Apparemment, les dégradations dont il est fait état plus haut (il s'agit d'un inventaire non exhaustif) semblent ne pas avoir de lien entre elles. En réalité, il a été montré au chapitre précédent qu'il existe bien un dénominateur commun à ces entropies, savoir l'emprise de l'ordre III sur les autres catégories.

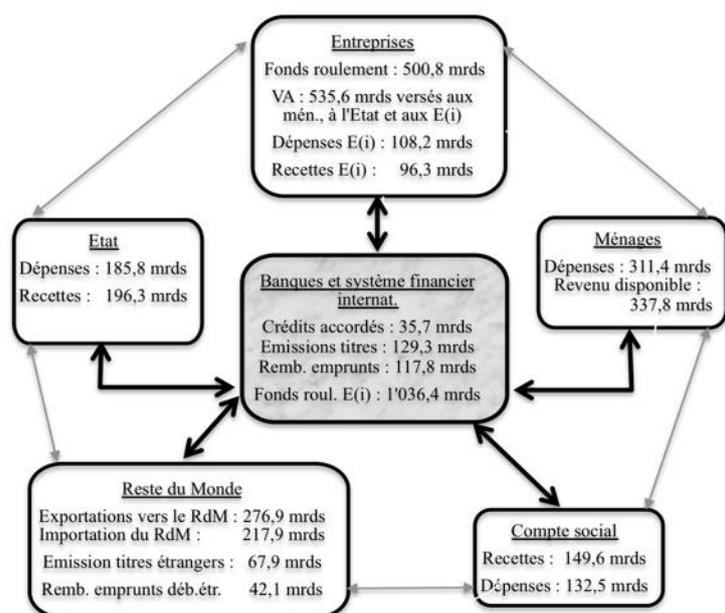
Ce n'est donc pas le fruit du hasard que de voir brusquement tous les épisodes entropiques laisser paraître la gravité de la situation quasi simultanément. Cette domination perverse, soit l'effet, aura révélé également combien le terme « permissivité », soit la cause, constitue l'explication la plus éclairante de cette paralysie des autorités face aux sérieux problèmes en question, pourtant annoncés.

La lente détérioration des écosystèmes, la globalisation inéluctable des Economies, accompagnée d'une résurgence du libéralisme dans sa forme la plus implacable, ont contribué à modifier les processus d'équilibrage de celles-ci. Ce contexte de perturbations s'est alors avéré favorable à la dissémination des impacts résultant de l'ébranlement financier de 2008 dans les Economies réelles.

Comment ce choc a-t-il pu contaminer si rapidement l'Economie des échanges, débouchant sur une récession aussi sévère? L'explication est suggérée par la figure No 9.2 :

¹ Les accords de Kyoto, 1997, accords de Rio, 2005.

Fig. No 9.2 Les circuits financiers



Source : "La Vie Economique", 12-2011, p. 75 et ss.
 - données statistiques relatives à la Suisse
 - chiffres exprimés en milliards de francs suisses

Désignation	en milliards de CHF	
	Revenus Entrée	Dépenses Sortie
Fds de roulement	500.8	500.8
Cash flow des E(i)	96.3	108.2
Salaires aux ménages	337.8	311.4
Compte fiscal	196.3	185.8
RdM	276.9	217.9
Emission étrangères	42.1	67.9
Compte social	149.6	132.5
Emissions suisses	117.8	129.3
Crédits	35.7	35.7
Excédent revenus		63.8
Total (mrds CHF)	1'753.3	1'753.3

Ces chiffres sont indicatifs et ne constituent pas le reflet exhaustif de tous les mouvements monétaires qui irriguent l'Economie réelle et financière. Il ne s'agit donc que d'un aperçu partiel, pourtant déjà impressionnant.

Commentaires : L'activité économique donne lieu à des mouvements de devises concernant non seulement les échanges, mais aussi la redistribution de revenus par le compte social, et les services purement financiers. La plupart de ces flux transitent par le complexe bancaire confirmant son rôle central au sein du système Economie. Il suffit donc d'une défaillance dans les circuits en question pour que le cycle : Production => Echanges, ou encore que les fonctions OdeFP et DdeFP soient entravées. De plus, par le commerce avec le RdM, les déplacements de cash s'externalisent en partie avec pour corollaire une internationalisation de ces opérations et une densification du marché des capitaux interbancaires, renforçant de cette manière les interdépendances de tout l'appareil au niveau mondial. Ainsi, la crise financière qui a éclaté, déclenchée par celle des prêts subprimes, a ébranlé principalement les banques et quasiment paralysé le marché en question, entraînant une dépression du crédit ; tous les circuits ont été touchés. Ce déficit de l'OdeFP a alors frappé les économies réelles en phase de transition, et induit une récession venant s'ajouter au marasme de la finance mondiale.

Ce bref rappel des faits permet au lecteur de se faire une idée du contexte ambiant lors du choc des subprimes, dont les effets néfastes sont toujours perceptibles aujourd'hui. Cet état des lieux plutôt négatif appelle impérativement des corrections tant au niveau de l'environnement que de celui de l'organisation de notre Société et de l'Economie. Seront donc évoquées dans les grandes lignes les mesures qu'il conviendrait de prendre pour arrêter les entropies mentionnées au chap. VIII.

IX.2 Nature des correctifs (écosystèmes)

Les déséquilibres des écosystèmes provoqués par l'industrie humaine vont en s'aggravant, mettant en péril le devenir d'une partie, si ce n'est la totalité de l'Humanité. Des prescriptions s'imposent alors dans le sens de réduire énergiquement toutes les formes de pollution connues. Cependant, le programme des correctifs est vaste et ne pourra déployer ses effets à la condition que ces derniers soient mis en oeuvre à l'échelle planétaire.

Il existe donc deux contraintes importantes à surmonter, soit celle des coûts élevés à engager, et celle relative à la souveraineté des Etats, souveraineté à laquelle se heurte le caractère global des mesures à prendre. Certes, les rectifications à instaurer rapidement devront non seulement être appliquées par tous les pays, mais aussi être imposables à tout récalcitrant. A ce titre, il conviendrait de mettre sur pied une organisation mondiale de la régulation, avec pouvoirs de prescrire ses règles. Bien entendu, on peut crier à la rêverie, toutefois, à défaut d'une telle institution, il faudra alors se contenter de négociations longues et laborieuses susceptibles de déboucher sur des compromis bancals.

En l'occurrence, l'utopie est bien dans cette attente, puisque la phase de transition des écosystèmes est enclenchée indépendamment des résolutions qui seront ou ne seront pas prises par les Etats. Bien entendu, ce sont les pays les plus pollués et aussi les plus riches à qui appartient la responsabilité d'amorcer les processus de réduction des entropies, non pas dans l'idée de les éliminer, mais dans le

sens de les rendre acceptables par l'environnement, ou en d'autres termes, de faire en sorte que les méfaits en cause soient recyclables sans traumatisme pour le système concerné².

Dès le moment où le noyau dur des nations en question aura été formé et résistera bien aux tendances à l'éclatement, son influence pourra alors s'étendre par cercles concentriques de pays à pays. Il est vrai également que la problématique des urgences devra être prise en compte en fonction de la gravité des atteintes portées au système en détresse. Par exemple, la surpêche entraîne des déséquilibres très complexes dans les milieux marins, accompagnés d'un appauvrissement dramatique des stocks biologiques, et de la diversité des espèces. Dans une telle situation catastrophique, les demi-mesures ne sont plus de mise et c'est bien par une approche planétaire, si nécessaire imposée, que les océans seront sauvés. Cas contraire, l'Humanité a alors du souci à se faire.

L'étendue et la multiplicité des atteintes à l'environnement, l'épuisement des ressources énergétiques, des matières premières, les problèmes de subsistance d'une population en forte croissance, le tout soumis à des changements climatiques dont on n'apprécie pas la gravité, constituent donc un cocktail de causes et d'effets enchevêtrés rendant la tâche de régulation très difficile, comme le révèle la figure No A26 en annexe.

Les démographes prévoient que la population mondiale va progresser de 6 milliards à 9 milliards d'individus jusqu'en 2050. Par conséquent, il en découlera des besoins accrus sur le plan alimentaire, de l'habitat, des transports, et de l'acquisition de biens durables touchant au confort, à la santé, à la culture, et à la sécurité. A cela viendra s'ajouter la montée en puissance de la capacité de consommer de nations comme la Chine, l'Inde ou les pays d'Amérique du Sud, ou encore de l'Asie. Toutefois, l'appétit insatiable en ressources naturelles va se heurter de plus en plus sévèrement aux limites de ces dernières à plus ou moins brève échéance. De plus, l'augmentation des volumes de la production mondiale aura un impact additionnel sur les diverses pollutions, aggravant autant le contexte environnemental déjà bien atteint. La contradiction qui marque les évolutions prévisibles des systèmes incriminés est bien la signature d'un enchaînement pervers de causes à effets qu'il n'est plus possible de minimiser, et encore moins d'ignorer.

L'ampleur de la tâche et son urgence sont tellement grandes que les mesures à prendre doivent être concertées sur le plan global, sous un contrôle international. Aujourd'hui, il n'est plus question de palabre ; il faut agir promptement, et seul le pouvoir politique est en mesure d'empoigner le problème et ses corrections.

Les Etats doivent donc s'imposer face à l'emprise de l'Economie, et généraliser leurs interventions au plan mondial.

IX.3 Correctifs au niveau de l'Economie

Comme si cela ne suffisait pas, une crise majeure financière est venue se greffer aux problèmes environnementaux, affectant surtout le système bancaire planétaire et par contamination l'Economie des échanges. L'éclatement de cette crise n'a pas été le fait d'un concours de malchance, mais bien la résultante de plusieurs déficits de régulation, tant du monde politique que des officines de surveillance et de notation, le tout dans le contexte accepté par le plus grand nombre de décideurs, d'un libéralisme intouchable ni même contestable. De plus, cette crise concerne beaucoup de pays se trouvant aux frontières de viabilité de leur système économique déjà fortement sollicité, rendant les actions de relance d'autant plus difficiles.

En fait, deux problèmes immédiats étaient à résoudre simultanément, dans le sens :

- 1.1) Sauver le complexe bancaire ;
- 1.2) Réguler ledit système ;
- 2.1) Freiner le plus rapidement possible la crise conjoncturelle, qui s'est généralisée, par des mesures de relance ;
- 2.2) Plus tardivement (mais pas trop) reprendre la main sur l'Economie, c'est-à-dire la réorienter sur sa finalité.

² Notre planète a la capacité d'absorber une certaine quantité de polluants. L'essentiel est de ne pas dépasser globalement la limite à partir de laquelle il y a dégradation.

L'activité industrielle de l'Homme génère des volumes importants de déchets, dont certains sont même toxiques et dont la totalité n'est pas recyclable naturellement. Si notre environnement n'a pas cette faculté, alors c'est à l'Economie que revient la responsabilité de palier cette carence.

3.1 Fallait-il sauver le système bancaire et financier ?

Indéniablement des banques et instituts financiers importants, répartis dans plusieurs pays, ont adopté, par la faute de leurs dirigeants, des comportements aberrants consistant à autocentrer le but de leurs activités sur le taux du ROE³ de leur entreprise, d'une part, et sur la satisfaction de leur ego, d'autre part.

Or, la finalité du complexe bancaire est bien d'assurer l'intermédiation entre les agents économiques excédentaires, à l'origine de l'OdeFP (qui épargnent) et les agents déficitaires (qui désépargnent et/ou empruntent), lesquels forment la DdeFP. La lecture du bilan consolidé d'un institut international, dont la vocation première était la pratique du crédit, montre qu'aujourd'hui seuls 22 % de ses actifs sont constitués de prêts à des tiers ; il y a donc bien eu glissement de son but initial, vers des prestations très éloignées des fonctions relatives aux fonds prêtables. De plus, on lit que parmi les actifs hors crédits, le 14 % de ceux-ci sont à risque, et à ce titre, ils représentent 5 fois les capitaux propres de l'institut bancaire. Ce ratio est élevé et il constitue de ce fait une menace potentielle considérable, d'où la nécessité de renforcer la résilience des établissements ainsi exposés.

Cette perte de sens a eu pour conséquence une mise en danger du dispositif dans son entier, imposant des interventions massives des Etats afin d'éviter un effet domino cataclysmique. Toutefois, le landernau politique s'est agité à propos de ces aides allant même à les contester, d'où la question : fallait-il sauver les banques ? D'un point de vue strictement économique, la réponse est oui sans hésitation.

Le tableau infra No 9.3 montre par quelques chiffres l'étroite imbrication du complexe bancaire suisse avec la sphère économique nationale et internationale.

Fig. No 9.3 Le système bancaire suisse

ACTIFS	1996		2010		2010		1996		PASSIFS
		%		%		%		%	
Créances sur les banques	312'504	21.2%	626'579	22.7%	510'302	18.5%	311'674	21.2%	Engagements envers les banques
Créances sur la clientèle	756'887	51.4%	1'295'842	47.0%	1'410'559	51.2%	707'462	48.1%	Engagements envers la clientèle
dt créances sur RdM	671'633		367'390		393'264	14.3%	160'652	10.9%	Autres engagements lg terme
Total des bilans	1'471'397		2'756'148		2'756'148		1'471'397		
PIB	316'133		546'245		Les banques assurent également le trafic des paiements de l'Economie par le système de paiements interbancaires SIC. Sont traitées plus de 2 millions d'opérations/jour de pointe (2004) (réf.: ClearIT, Edition 20, juin 2004)				
Ratio : banques sur PIB	4.7		5.0						

Source : BNS La Vie Economique 4-2011 B4.4

En Suisse, effectif des entreprises : 525'000 env. - effectif des ménages : 3,2 millions env. Les ménages et les entreprises entretiennent des relations bancaires auprès de plusieurs établissements simultanément. C'est donc un très large tissu d'agents qui seraient concernés par la faillite d'une banque telle que l'UBS ou le CS, voire une de nos banques cantonales.

On observe que le dispositif bancaire suisse entretient également des liens serrés avec le RdM, renforçant ainsi son interdépendance au niveau planétaire. Ce constat ne se limite toutefois pas à la Suisse, mais concerne tous les pays dotés d'un réseau d'établissements financiers interconnectés et fortement intégrés.

Par sa position d'intermédiaire concernant un nombre considérable de clients et de banques, soit débiteurs, soit déposants, l'effet de contagion d'une débâcle bancaire dans le tissu économique serait explosif et immédiat selon une réaction en chaîne non seulement dans le pays même, mais touchant le RdM. Celle-ci se diffuserait et s'amplifierait à cause des boucles⁴ de rétroactions circulaires. Pour que ce phénomène reste confiné dans une zone de résistance acceptable, il faudrait que l'une ou l'autre des conditions suivantes soient remplies :

- que la banque en détresse soit suffisamment isolée dans le système pour ne pas le contaminer, de même la clientèle active et passive de l'établissement en question

³ ROE = Return on Equity = rendement des fonds propres.

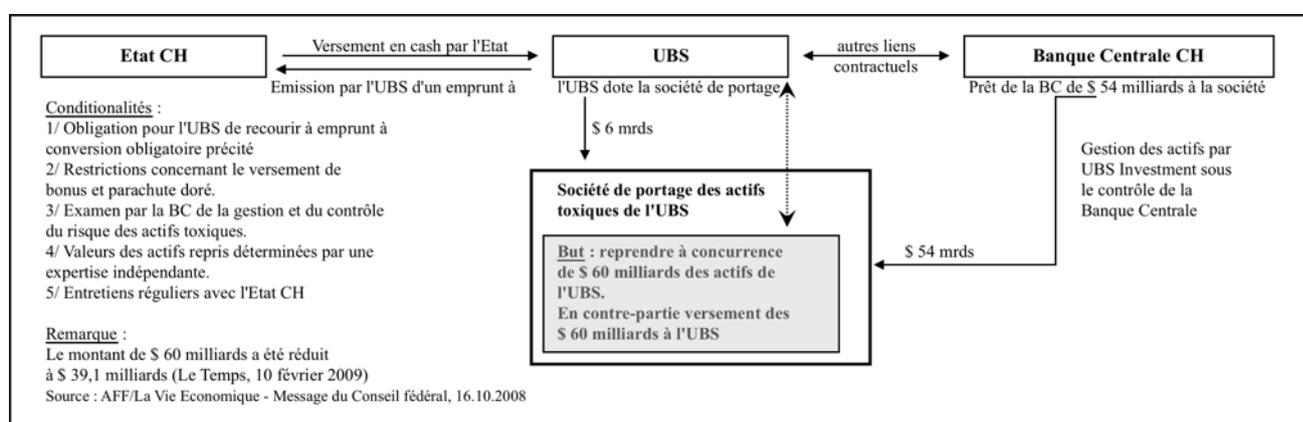
⁴ Rappelons que ces boucles sont mises en mouvement par des décisions objectives des agents, le relais étant repris ensuite par les anticipations d'autres agents prenant conscience « qu'il se passe quelque chose ».

soit circonscrite à une région de sorte que la propagation de l'onde de choc ne puisse se réaliser.

- En cas de lien fort, il est donc impératif de couper les boucles de rétroactions susceptibles de se mettre en mouvement, le seul moyen se résumant en une aide extérieure au système, c'est-à-dire l'Etat. Cet appui a pour but non seulement d'apporter un secours financier pour éviter une banqueroute, mais aussi de neutraliser les anticipations négatives nourries par les mauvaises nouvelles.

En l'occurrence, la décision d'établir immédiatement une première ligne de défense en sauvant les banques était un impératif indiscutable, pour permettre la mise en place d'une 2^{ème} stimulation, soit la relance de l'Economie (voir 3.3). A cet effet, il s'agissait en premier lieu de pallier au manque de liquidité⁵ desdits établissements en injectant du cash sous forme de prêts publics, afin de restaurer la trésorerie de ces dernières. En deuxième lieu, il convenait d'intervenir sur les actifs dégradés qui intoxiquaient sévèrement le bilan de certaines banques. A ce propos, le montage du sauvetage de l'UBS est intéressant et mérite d'être reproduit ici. La figure No 9.4 infra montre sa structure.

Fig. No 9.4 – Sauvetage de l'UBS par l'Etat suisse



De manière générale, et si, comme on l'a montré, il fallait sauver les banques, la manière n'a pas toujours été bien réfléchi. A ce propos, le livre de Joseph Stiglitz « *Le Triomphe de la cupidité* »⁶ décrit très bien les erreurs commises par certains gouvernements. Sous cet aspect, la Suisse a mieux agi, dans le sens que le prêt de la banque centrale était assorti de « conditionnalités », toutefois modérément sévères. Cependant, le Parlement helvétique n'est pas resté les bras ballants, une série de corrections ont été proposées par le Conseil Fédéral, portant notamment⁷ sur une élévation à 18 % du niveau des fonds propres de UBS et Crédit Suisse. Ces mesures seront-elles suffisantes pour prévenir d'autres cataclysmes financiers, on peut en douter tant que le système bancaire ne sera pas réformé au plan mondial et tant que la problématique du « too big to fail » ne sera pas circonscrite à l'activité des crédits seulement.

3.2 Réguler le système bancaire et financier

Après les tempêtes qui ont secoué le monde, obligeant les Etats à intervenir à coups de milliards de \$ ou d'€, dans un contexte de tensions dramatique, il serait indécent de voir les dirigeants des banques et autres instituts continuer leurs activités comme si de rien n'était. Un contrôle plus contraignant est à élaborer de manière à réinstaurer une finalité qui transcende les opérations financières au service de l'Economie réelle.

En l'occurrence, le terme réguler ne signifie pas d'enfermer le système dans un filet de lois aux mailles si étroites que toute flexibilité soit exclue. Il faut en fait recentrer la banque sur ses opérations d'intermédiation notamment en facilitant la formation de l'OdeFP.

Les services de courtages et de commissions font partie de leurs affaires courantes qu'elles maîtrisent parfaitement dans la mesure où les produits sont standardisés.

⁵ Se souvenir que les prêts interbancaires ont été gelés instantanément, mettant à mal la trésorerie des banques.

⁶ Editions Actes Sud, 13200 Arles, collect. Babel.

⁷ Autres mesures en préparation : exigences plus élevées du ratio de liquidités, amélioration de la répartition des risques, élévation du leverage ratio à 3-5%.

Par contre, il convient de renforcer la surveillance des établissements bancaires et financiers, de sorte qu'ils ne puissent contourner aussi facilement qu'ils ont pu le faire, les législations les concernant. Ainsi, la titrisation d'actifs financiers devrait être, sinon interdite, du moins limitée par des règles de capitaux propres très sévères. De plus, des normes plus précises sont à édicter de manière à éviter les effets systémiques des risques des affaires à l'intérieur d'un groupe, ce qui implique alors une séparation nette de ce type d'affaires sur le plan juridique et financier.

Par ailleurs, les transactions pour compte de l'entreprise sont à soumettre aussi à une contrainte spécifique de fonds propres de manière à empêcher des positions ouvertes à court moyen ou long terme, sur les marchés des changes, des titres, des dérivés, etc..., susceptibles de mettre en danger l'institut en cas de renversement de tendance.

A l'évidence, les véhicules de placement ne présentent pas toujours une transparence autorisant l'investisseur à mesurer les aléas de son placement. A ce niveau également, les capitaux propres devraient être plus importants et modulés selon la catégorie à laquelle appartient le fonds. Par exemple, le degré d'opacité et de traçabilité (rating) des risques doit se payer alors d'une exigence de sécurité adéquate. Sur un plan plus général, les problèmes financiers ont été grandement favorisés par un environnement monétaire international relâché, dans le sens qu'une politique de taux d'intérêt bas a été maintenue trop durablement, notamment par la FED, d'où une abondance de liquidités laissant la bulle spéculative immobilière et boursière se développer sans entrave, et permettant aussi de jouer sur l'effet de levier de l'endettement de manière extravagante. Ce constat en amène un deuxième qui est la prérogative inouïe conférée aux USA (mais acceptée largement par les autres pays) d'émettre leurs devises avec une grande désinvolture, leur donnant trop longtemps l'occasion de vivre au-dessus de leurs moyens et de conduire une politique dispendieuse, et inepte sur le plan géopolitique.

Il est facile après coup de porter des jugements sur les carences des instituts de contrôle et de notation, mais force est de constater que des lacunes ont existé et existent encore. Leurs capacités d'investigations doivent être améliorées tant en effectif qu'en capacité d'analyse et d'identification des risques systémiques.

Afin de parer des distorsions de concurrence à l'intérieur de l'Economie financière, il est évident que sa régulation serait à hisser au niveau international, tout en évitant qu'un Etat domine les autres et impose son mode de penser, comme c'est d'ailleurs le cas aujourd'hui.

Cependant, le problème récurrent à résoudre tient dans le fait que chaque Etat ne voit que son pré carré, sans s'inquiéter des effets systémiques de son comportement, et de ses déviations, par rapport au bien commun. Trop souvent cette finalité se réduit à une seule dimension, soit à l'ego des dirigeants responsables, alors que la mondialisation (et sa densification) exige un comportement plus altruiste ou, en d'autres termes, une conduite qui respecte le principe de la durabilité.

Dans le cadre de ce chapitre, des suggestions ont été faites dans le but d'éviter autant que possible le retour des événements que nous avons à déplorer. Cependant, il ne suffit pas d'apporter des retouches à la structure de la sphère bancaire et financière, encore faut-il surveiller aussi les comportements des dirigeants et non seulement les processus de fonctionnement. Limiter la régulation à ce dernier aspect serait commettre une erreur en cédant encore une fois à la facilité.

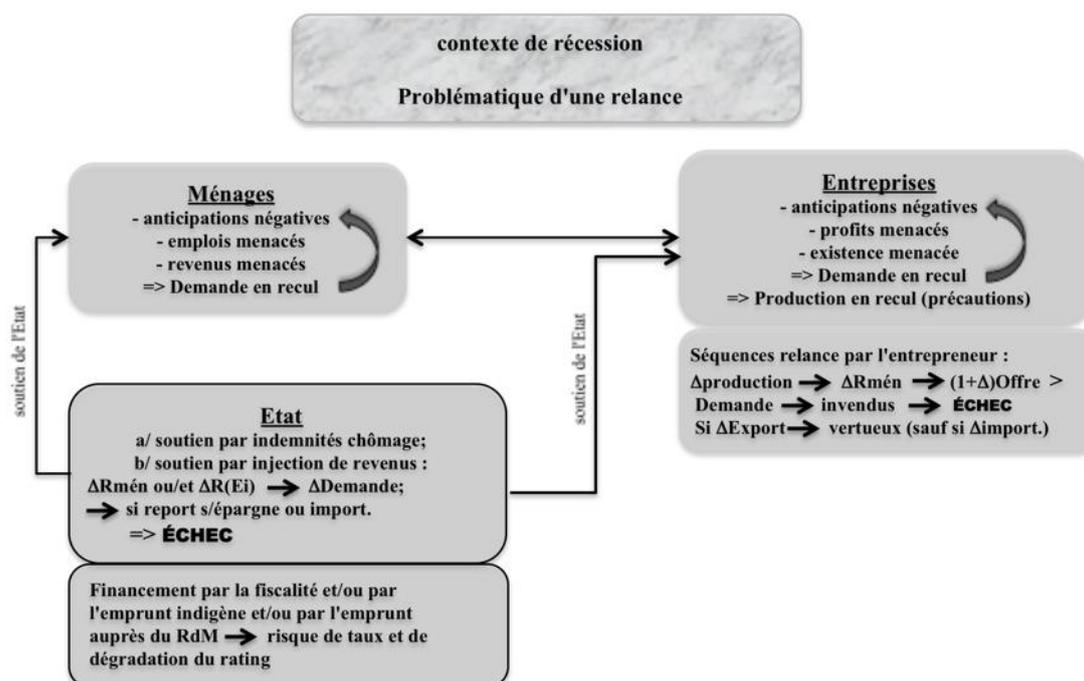
3.3) La relance économique, sa régulation

L'Economie des échanges a contribué sans conteste aux divers progrès dont nous profitons tous. Cependant, cette même économie a généré et génère encore des entropies dommageables à tel point que la survie de l'Homme est mise en péril. A ce constat sont venus s'ajouter les effets dévastateurs de la crise financière, lesquels ont brisé la dynamique de la conjoncture économique. Après le colmatage en catastrophe des brèches subies par la finance, la sphère politique a dû faire face à une autre urgence qui était d'empêcher, ou à tout le moins freiner, un effondrement de l'Economie réelle, pour ensuite relancer sa dynamique.

Toutefois, cette intervention a été opérée au sein de nos Economies développées, lesquelles, pour beaucoup, se caractérisent par des valeurs d'équilibre de leurs variables proches de leur zone de viabilité. Dans ce contexte, une relance opérée par les entreprises en injectant des revenus supplémentaires dans le processus de production est peu probable, surtout lorsque les marges de bénéfice s'érodent sous les effets d'une concurrence féroce.

Les difficultés à stimuler une Economie atone sont illustrées par la fig. No 9.5.

Fig. 9.5 – Les difficultés d'une relance



En phase de récession, les anticipations pessimistes conduisent les agents à la prudence, si ce n'est à la panique ; cette ambiance délétère se déclarera d'autant plus rapidement dans un contexte de tassement généralisé. En outre, ces Economies arrivées à maturité se singularisent par une réticence à toutes stimulations d'où une dynamique paresseuse de la conjoncture. A cet égard, on observe bien depuis des décennies qu'en Europe les cycles conjoncturels se sont déroulés sans être particulièrement robustes.

C'est pourtant dans un tel environnement que les premiers (dès fin 2008) plans de relance étaient censés déployer leurs bienfaits, ce qui n'était pas gagné d'avance. Non seulement il fallait briser le cercle vicieux de la décroissance, mais le transformer en une séquence vertueuse par le retour à la croissance, tâche difficile. En d'autres termes, à l'Etat était dévolu le rôle de combattre le syndrome de la récession pour ensuite, au mieux, inverser la tendance en lui redonnant une positivité. Aux agents il incombait alors de réagir rapidement de sorte que la reprise conjoncturelle soit consolidée et acquiert de la robustesse, faute de quoi le rebond serait de courte durée⁸ (reprise en L).

Lors de la phase initiale de la crise, il est évident qu'il ne fallait pas compter sur les agents eux-mêmes pour réanimer la conjoncture. Cette fonction échoyait donc à l'Etat en tant qu'acteur économique non soumis à la logique des entreprises, et aussi seul capable d'apprécier objectivement la situation globale (au niveau macroscopique) et d'y apporter les remèdes, si possible sans parti pris (ce n'est pas toujours le cas malheureusement). A ce propos, l'Etat n'est pas démuné et il dispose d'une batterie de mesures décrites plus bas, dans le tableau No 9.6.

Préalablement, et pour revenir à la réalité, il convient de relever que les conditions dans lesquelles les ingérences gouvernementales ont dû être appliquées à partir de 2009 ne sont pas idéales, dans le sens :

- Comme déjà dit, les valeurs des variables d'équilibre des Economies des pays développés sont relativement élevées ; plus ces valeurs sont hautes⁹ plus leur maintien est fragile dans le cadre d'une récession et leur effondrement sévère.
- Les déficits budgétaires à répétition péjorent certaines Economies aux limites du supportable¹⁰. Dans ce cadre, l'Etat est restreint dans ses moyens financiers d'intervention.

⁸ Ce qui s'est confirmé malheureusement. Il convient de souligner le fait que la structure financière bancaire de l'UE n'est pas étrangère au ratage de la reprise, sans compter l'attitude floue et discordante de la classe politique des pays membres.

⁹ A ce propos, voir en annexe, p. V.7 et ss. l'analyse fait au sujet des αc et αl .

- La pression fiscale considérable que l'on constate dans maints pays constitue aussi un obstacle à la récupération des dépenses extraordinaires consenties par les gouvernements.
- L'endettement des ménages par les cartes de crédit, le leasing, et les financements pour l'achat de villas/logements a augmenté significativement aussi bien en Suisse que dans les pays de l'UE. En phase de récession, le poids de la dette contribue à accélérer la réduction des dépenses de consommation, malgré la diminution des taux d'intérêt initiés par la Banque centrale.
- Les anticipations des agents restent toujours prudentes à cause des incertitudes quant à l'aptitude du monde politique de résoudre les problèmes qui nous assaillent simultanément.

Revenons toutefois aux diverses formes d'actions susceptibles d'être utilisées par l'Etat afin d'assurer une relance des activités, selon l'inventaire ci-dessous :

Tabl. No 9.6 – Catalogues des interventions

	Instruments	Cible	Objectif	Moyens	Limites			
Entreprises	I	Taux d'intérêts des crédits	- favoriser les investissements	- un taux bas favorise l'emprunt et incite à la décision d'investir.	- Politique monétaire de la Banque centrale	Les taux sont actuellement bas. Cet instrument est donc neutralisé (trappe de liquidité); Politique de crédit des banques. Structure financière de l'entreprise. Politique de crédit des banques.		
		Fiscalité	Les entreprises	- favoriser le financement des besoins en fonds de roulement d'investissement. - réduire les coûts et rendre l'entreprise plus compétitive; - maintenir les places de travail.	- enclenchement du multiplicateur - Alléger ponctuellement le poids de la fiscalité.		Le taux d'endettement de l'Etat	
	II	Grands travaux d'infrastructures	Secteurs de la construction, génie civil, transports, électricité. Secteurs de l'Education, santé, sécurité.	- soutenir l'activité des entreprises de ces secteurs et maintenir l'emploi.	- Politique budgétaire déficitaire. - Emprunts publics (ce type d'emprunt n'est pas déraisonnable, contrairement à l'emprunt pour financer les activités courantes de l'Etat)	Fort endettement public déjà existant. Critères de l'UE : - Déficit budgétaire : 3% PIB - Endettement public : 60% PIB. Réticences des marchés financiers et agences de notation.		
		Soutiens financiers	Facilitation du crédits aux entreprises par les banques.	- répondre aux besoins en FR, et faciliter les financements d'investissements.	- Garantir les banques faisant crédits. - Financement "mezzanine". - Recapitalisation des banques obérées. - Prêts directs de l'Etat aux entreprises.	Endettement de l'Etat, et déficit budgétaire. Réticences des marchés financiers, et des agences de notation.		
		Soutiens financiers	L'emploi	- aides aux entreprises pour la création et/ou le maintien de l'emploi.	- Versement d'allocations d'emploi.	Endettement de l'Etat, et déficit budgétaire.		
	III	Aides de l'Etat	Les autres secteurs économiques (biens durables à la consommation par ex.) => laisser tomber les entreprises obsolètes	- éviter l'installation d'un chômage calamiteux; - favoriser la formation de la MO pendant la période de chômage. - favoriser la modernisation des entreprises : reconversion de l'activité productivité éco-compatibilité nouvelles technologies	- Allocation de chômage, - Allocations de formation et infra-structures de formation. - Prêts avantageux	Endettement de l'Etat, et déficit budgétaire. idem		
	Etat	Ménages	IV	Allocations de chômage	les salariés	- soutenir la demande et la protection sociale.	- Fonds spécifique constitué à cet effet	Avoir du fonds et capacités d'emprunt du fonds.
			IVa	Baisse des impôts directs et/ou indirects	les salariés	- libérer du pouvoir d'achat dans l'Economie.	- Baisse de la pression fiscale	Déficit public
			IVb	Formation	les salariés au chômage	- Améliorer l'employabilité des salariés. - Favoriser la réinsertion des salariés.	- Structures de soutien aux sans-emplois - Allocations et incitations, et création des structures ad hoc	Déficit public Déficit public
Etat		V	Exploiter les gisements d'économie dans les administrations	les administrations publiques	- Libérer les moyens financiers pour les multiples aides.	Substitution et arbitrage des dépenses.	Dépenses incompressibles, Blocages politiques.	
		Va	Corriger les sources de déficits permanents	les services de l'Etat	- Indexer les dépenses sociales aux capacités financières de l'Etat.	- Freins aux dépenses	Budget de fonctionnements équilibré. Endettement autorisé que pour des investissements faisant sens.	
		Vb	Officialiser la "règle d'or"	l'équilibre des comptes de l'administration publique	- Réduire l'endettement et s'obliger à une discipline des dépenses.	- Eduquer le milieu politique, trop enclin aux dépenses.	Eviter un barbarisme de la "règle d'or" sur le fonctionnement de l'Etat.	

Pour la compréhension, les mesures susmentionnées sont assorties de commentaires en complément du tableau, savoir :

a. taux des intérêts (mesures I)

Le taux des intérêts est une variable importante puisqu'elle détermine le coût du capital emprunté, les revenus financiers, d'une part, et que d'autre part, elle exerce un effet sur la valeur du patrimoine et sur la propension¹¹ d'investir des agents. Toutes décisions prises par les acteurs, notamment du point de vue des entreprises, sont basées sur des anticipations à plus ou moins longue échéance. Ainsi, le manager qui lance sa production (son offre future) pronostique le fait que celle-ci sera écoulee au prix attendu. Ce même entrepreneur qui souhaite investir pour accroître son offre est convaincu que la demande solvable s'alignera et qu'il n'aura pas à souffrir d'invendus. Cette décision d'achat sera alors soumise à une analyse⁽¹²⁾ de rendement.

¹⁰ www.bluewin.ch/fr/index.php/137.198808/La_dette-mondiale_est... 25.11.2009 : La dette souveraine mondiale devrait atteindre \$ 49'500 milliards d'ici la fin de l'année. Selon Moody's Inverstors Service, une progression de \$ 15'300 milliards est attendue.

¹¹ La décision d'investir ne repose pas seulement sur le taux d'intérêt. Il s'agit d'une démarche plus complexe prenant en compte d'autres éléments d'appréciation.

¹² En utilisant l'outil de la valeur actualisée nette (VAN) des flux de revenus attendus, lesquels revenus devront assurer un rendement suffisant des fonds propres. En l'occurrence, le taux d'intérêt est une variable important du modèle VAN. Voir aussi le site : www.financiagency.ch.

Dans le cas d'espèce, si un seul entrepreneur prend l'initiative d'investir, l'impact sur la conjoncture sera très modeste. Par contre, si l'ambiance aidant, plusieurs agents procèdent en même temps à des actes similaires, la répercussion aura une plus grande probabilité de déboucher sur un cercle vertueux s'exprimant par un effet multiplicateur. La figure No A7 illustre ce principe de propagation de l'effet en cause et de la condition de sa diffusion par interactions entre les secteurs de l'Economie. La figure No 4.3 traduit en courbes l'effet en question, selon un déroulement parfait. La réalité est moins idéale, mais le présent modèle exprime correctement ce processus.

Les conditions pour que les dépenses d'investissements reprennent de la vigueur, dans le cadre d'une récession, sont donc des intérêts bas et surtout des anticipations positives de la part des dirigeants d'entreprises. Or aujourd'hui, malgré des taux au plancher¹³, les prévisions restent toujours extrêmement prudentes, si ce n'est pessimistes. Par conséquent, ce premier type de remède est pour le moment modeste dans son efficacité, et doit être accompagné par des mesures complémentaires, notamment un soutien actif aux chômeurs. L'instrument de la fiscalité des entreprises est à utiliser comme appoint à d'autres interventions, l'usage de cet instrument étant d'un impact plutôt discret. De plus, des soutiens directs aux entreprises sont envisageables, mais avec précautions. Ainsi, aider des sociétés obsolètes n'est pas à conseiller, l'idée étant de favoriser de préférence les mutations utiles que toutes crises révèlent, et qui constituent des opportunités à saisir.

b. Autres mesures II et III (influence sur la tendance de fond)

Ces dernières, mentionnées dans le tableau No 9.6, se comprennent par elles-mêmes. Le seul bémol, et il est de taille, réside, si ces mesures venaient à devoir être appliquées, dans la nécessité d'un recours massif aux concours de l'Etat. Ce recours à l'aide publique sera d'autant plus problématique, si le déficit est déjà important. En outre, les cibles bénéficiant de la manne publique devront être bien identifiées afin d'éviter un gaspillage monétaire et rendre ce soutien le plus efficace possible.

Par exemple, l'aide envisagée afin de susciter l'assainissement des bâtiments locatifs et administratifs au niveau des dépenses d'énergie à réduire ne favorisera que le secteur des entreprises concernées, en premier lieu. Cependant, en deuxième lieu, les firmes indigènes touchées par un tel programme doivent non seulement exister, mais être en nombre et capacité suffisants pour que l'impact de cette aide devienne efficace en matière de lutte contre la récession. Cas contraire, l'incidence sur la conjoncture sera diluée au point de passer inaperçu.

En outre, et il ne faut pas se leurrer, les grands travaux d'infrastructures qui seraient engagés, demandent une longue période de préparation. En effet, si de tels projets existent, encore faut-il qu'ils soient suffisamment avancés pour être rapidement mis en chantier. De plus, des pans entiers de l'Economie ne seraient pas ou que très peu concernés par ces programmes, leur activité étant orientée vers d'autres secteurs de production. En l'occurrence, si un soutien direct de l'Etat (par des commandes) n'est pas envisageable, c'est une aide indirecte sous les formes énoncées en page IX.8 qui devra être apportée.

c. Autres mesures IV (IVb, à pratiquer afin d'infléchir la tendance de fond)

Simultanément à la nécessité de soutenir les entreprises, de préserver le tissu industriel, artisanal, de maintenir actif le savoir-faire de tous les agents, il convient aussi de protéger les ménages des conséquences néfastes de la perte de leurs emplois. De la capacité financière du fond constitué à cet effet pour indemniser les chômeurs, dépendra le degré d'intervention de l'Etat au cas où ce fond n'aurait pas suffisamment de ressources pour assurer dans la durée la fonction pour laquelle il a été créé. De plus, la diminution de la pression fiscale directe et indirecte est une voie praticable, à condition que les finances publiques le permettent et que ce pouvoir d'achat additionnel ne se dirige pas vers l'épargne de précaution, ou ne soit pas consacré à la consommation de produits importés.

d. Mesures V

Demander à l'Etat de se restructurer est une utopie, ce qui n'empêche pas d'énumérer les mesures susceptibles de libérer du revenu en soumettant les dépenses à des critères d'appréciations purement financiers et en évitant le gaspillage érigé en habitude.

En plus de ces mesures, concrètes (ce catalogue ne se veut pas exhaustif) d'autres corrections sont à opérer dès maintenant, mais cette fois dans la tête des décideurs, qu'ils soient dirigeants d'entreprises ou membres du microcosme politique.

A ce propos, nous pensons plus particulièrement à :

¹³ Le CHF se traite sur l'Euromarché à moins de 1 % à un an ; en-dessous de 12 mois : 0% !

- Les événements que nous vivons montrent à l'évidence que le capitalisme dérégulé se détache de sa finalité pour n'obéir qu'à sa logique interne. Cela dit, il serait inapproprié d'adopter une position radicale contre ce mode économique et revenir à la tentation du tout à l'Etat. Celui-ci doit être un régulateur et non pas un administrateur.
- La pensée unique des grandes écoles américaines diffusée dans le monde entier, porteuse du message libéral (si ce n'est ultralibéral) est devenue la vérité économique révélée applicable à tous les pays, cela aux dépens de la diversité propre aux coutumes nationales, favorisant la destruction de structures sociales décrétées inefficaces, voire contraires aux normes démocratiques.
- A cause des multiples erreurs commises par la sphère des dirigeants, la planète se trouve être en danger. De plus, le modèle Economie n'est pas loin de franchir sa zone de viabilité, simplement parce que les décisions prises l'ont été hors de la pensée systémique, au lieu de raisonner en termes de durabilité. Aujourd'hui, nous payons au prix fort ces carences, prix qui risque bien de n'être qu'un acompte si des mesures fortes ne sont pas prises immédiatement.
- En tant que spectateur de la vie politique, il est consternant de devoir constater le comportement puéril d'une partie des acteurs engagés¹⁴, alors que la gravité des problèmes, pourtant visibles, exige un consensus général.
- Le repli protectionniste¹⁵ est une réaction primaire de défense contre la récession en mettant des obstacles aux importations tout en croyant naïvement que les exportations ne subiront pas de contre-mesures. Les expériences passées ont montré qu'il s'agissait d'une erreur, opinion partagée assez largement par nos dirigeants. Espérons toutefois que la pression populaire travaillée par les lobbys n'incite pas le monde politique à changer d'avis pour des raisons électorales.
- Réguler n'est pas réglementer et légiférer à tout va, comme le souhaitent certains parlementaires plus soucieux d'idéologie que de rigueur. En effet, réguler implique d'élaborer et d'imposer des règles dont le but est de maintenir le **Tout** sur la ligne flexible de sa finalité, tout en n'hésitant pas à sanctionner sévèrement les responsables d'écarts intolérables.
A trop vouloir établir des procédures de fonctionnement, cette attitude comporte le risque de paralyser le système et ses capacités d'adaptation.
- Il est impératif de préserver dans la mesure du possible l'équilibre du budget de l'Etat et limiter le déficit des échanges avec le RdM, et, si pensable encore, de pratiquer une stratégie anticyclique. Dans cet ordre d'idées, les parlementaires, députés et autres porteurs de mandats politiques doivent intégrer le fait que les ressources financières ne sont pas inépuisables. En outre la stratégie des expédients consistant à trouver des nouvelles taxes, les augmenter, jouer avec la TVA (vache à traire), tabler sur la progression à froid des taux d'impôts, et autres astuces ne fait que d'affaiblir le pouvoir d'achat des agents. Cette réduction a pour conséquences de diminuer le seuil de la demande et/ou d'inciter le consommateur à recourir à l'emprunt pour satisfaire ses envies d'achat.
- Le caractère systémique de l'Economie et ses interdépendances internes entre les acteurs, et externes avec son environnement, restent à être assimilés par les décideurs et intégrés dans les prises de décision touchant au domaine de la finance et des échanges. De plus, et comme dit plus haut, ce système ayant atteint, si ce n'est déjà dépassé, sa zone de viabilité, il sera confronté de plus en plus durement aux contraintes imposées par son environnement. Il en découlera la nécessité d'arbitrer des ressources, cette fois limitées, non plus dans la cacophonie des débats aux chambres, mais sur la base de critères plus concrets, selon la clause des besoins incontournables. La recherche opérationnelle a encore de beaux jours devant elle.
- Nous pensons notamment à la problématique du chômage qui persiste alors que les Economies reprennent des couleurs ; il s'agit d'une question à caractère multiforme difficile à gérer. En effet, contrairement aux affirmations des tenants du libéralisme, le plein emploi n'est pas assuré, même en activité optimale, simplement parce que la main-d'œuvre n'est pas flexible sur le plan de l'espace, et aussi à cause de la spécialisation des postes de travail, laquelle réduit l'employabilité des collaborateurs. Par conséquent, l'emploi est relativement rigide. A ce caractère s'ajoute en plus la charge sociale des salariés, venant hausser significativement les coûts de production.

La libéralisation des échanges et leur globalisation exercent, comme déjà dit, une

¹⁴ Les politiques veulent moraliser le capitalisme ! Que ne parlent-ils pas de moraliser la politique et la manière de la pratiquer !!

¹⁵ Toutefois, se défendre contre une concurrence asymétrique (déloyale) n'est pas du protectionnisme en soi. Tout dépendra alors du rapport de force entre les parties concernées.

pression à la baisse sur les prix de vente, à laquelle l'entrepreneur ne peut répondre que par une diminution de ses coûts de production, dans la mesure où l'étroitesse de son profit l'en oblige. Or, face aux multiples rigidités sociales qui protègent les salariés¹⁶, l'issue pour le manager est d'agir sur le seul paramètre qu'il maîtrise encore totalement, savoir le capital, facteur qu'il substitue, s'il le peut, à la main-d'œuvre dans les processus de production et de vente. Cet effet de substitution s'exerce malheureusement aux dépens de l'emploi qui régresse tendanciellement. Il en résulte un chômage structurel devenant insupportable pour les finances publiques rendant des choix cruels inévitables.

A l'évidence, l'aide de l'Etat est requise à l'instant où les signes d'un grave fléchissement se manifestent¹⁷, et lorsqu'il y a tout lieu de penser qu'une thérapie douce sera insuffisante. Or, à l'aube de l'an 2013, la récession menace toujours les pays européens et les USA, fragilisés par un endettement trop élevé, et sous la pression d'une dégradation de leur notation¹⁸. A ce tableau s'ajoute un complexe bancaire affaibli à cause des prêts considérables consentis à des pays aujourd'hui en difficulté. De ce fait, les moyens d'intervention des Etats concernés pour lutter contre la récession en cours sont donc fortement amoindris, par rapport à 2008. Ces Etats sont ainsi pris en étau entre le devoir d'éviter une dépression économique et celui de restaurer la confiance des prêteurs en restructurant leurs finances de manière suffisamment convaincante. C'est alors sur le fil du rasoir que les dirigeants de ces pays devront rétablir leurs capacités financières, réduire leur endettement¹⁹, tout en évitant que la conjoncture ne se dégrade. En outre, les Economies, dont les échanges avec RdM sont fortement déficitaires, ne peuvent guère échapper à la nécessité de revenir dans une zone de viabilité plus favorable, en corrigeant cette anomalie structurelle que constitue le découvert permanent de leur BalCom.

L'intensité des crises qu'il a fallu et qu'il faudra affronter impose donc une thérapie comportant une série de mesures combinées, dans la mesure où l'éradication du chômage constitue l'intention de l'ordre politique. Certaines auront des effets à court terme, préparant le terrain pour favoriser ceux à moyen, long terme. Le catalogue des ajustements préconisés n'est pas exhaustif et ne se calque pas indifféremment à chaque pays. En outre, il est important d'insister sur le fait que le déploiement des dites mesures aura les effets escomptés que si ces dernières s'inscrivent dans des anticipations positives de la part des ménages et des entreprises. De plus, l'aspect psychologique est loin d'être négligeable, puisqu'il commande les comportements des agents, qui ne sont pas que rationnels, peu s'en faut.

Cela dit, et même dans l'hypothèse où les remèdes préconisés sont correctement administrés, peut-on être certain que les réponses données par les systèmes impliqués (économie et finance) iront dans le sens voulu ? Rien n'est moins sûr, quelques obstacles étant susceptibles de les neutraliser. Le premier est constitué par les anticipations. A ce propos, voir le schéma No A27 figurant sous l'annexe.

Fig. No A27 – Phase de régulation interne du système - en annexe

La lecture de ce tableau montre que le cycle économique est par lui-même fondé sur des anticipations permanentes puisque, lorsque l'entrepreneur lance sa production, il compose le support de la demande par le revenu qu'il distribue aux salariés et en parallèle constitue ce qui sera la prochaine offre. De plus, les agents, à partir de leurs rémunérations actuelles et futures, forment leur demande immédiate et intentionnelle. Cette demande subit aussi les influences exercées par son environnement. Ainsi, les aides publiques s'inscrivent dans un contexte sans cesse incertain accompagnant la séquence économique constamment orientée sur le futur. Le déroulement du cycle en question est donc sensible aux conditions changeantes internes et externes qui le sous-tendent. Certes, mécaniquement les soutiens de l'Etat auront un effet dynamique, notamment sur la demande, sans compter l'influence positive sur les prévisions formulées par les consommateurs et les investisseurs. Cependant, l'intensité de cet effet n'est pas mesurable, compte tenu du caractère fluctuant des anticipations en question (qui ne sont pas que rationnelles tant s'en faut), ainsi que des nombreuses possibilités susceptibles de neutraliser ces aides. En l'occurrence, la synergie recherchée

¹⁶ La protection sociale des salariés constitue une avancée positive. Simplement, cette protection a un coût que l'Economie doit bien intégrer.

¹⁷ Voir la fig. C2 des conclusions « Composit Leading Indicators » de l'OCDE

¹⁸ Les agences de notation sanctionnent les pays contraints d'emprunter pour assurer leur fonctionnement. Les blocages politiques empêchant toutes mesures d'assainissement sont également mal appréciés par les dites agences.

¹⁹ C'est-à-dire réduire l'endettement qui finance le déficit budgétaire public, quitte à augmenter l'endettement destiné à financer des projets d'infrastructures, de recherches, etc... faisant sens.

par l'Etat n'est pas acquise d'avance, de même la période de retournement après le creux conjoncturel n'est pas déterminable avec précision.

Les rigidités structurelles²⁰ et les spécialisations sont autant d'obstacles à la diffusion des aides publiques au sein des fonctions de la demande et de l'offre. De plus, les ajustements rendus nécessaires lors de la transition de phase du système Economie rencontreront des résistances et la résurgence de poches isolées et obsolètes se manifestera dans les fonctions précitées.

Enfin, les appréciations politiques divergentes, les intérêts particuliers divisent l'opinion publique quant à la pertinence des mesures et à leur portée, alors qu'un consensus largement partagé devrait se manifester dans le cadre des anticipations dont nous avons parlé plus haut.

IX.4) Conclusion du chapitre

Manifestement, les crises actuelles (dont deux aujourd'hui atténuées fortement) présentent un caractère planétaire indéniable. Ainsi, à la mondialisation de l'Economie correspond inévitablement la globalisation des problèmes, qu'ils soient d'ordre écologique, financier et/ou économique. Il serait alors gravement illusoire de penser pouvoir résoudre ces problèmes sans concertation générale. En d'autres termes, le niveau de décision doit obligatoirement être mis au même niveau que les crises en question. Ce mode de gouvernance, dont la formule reste à trouver, doit porter ses efforts sur de multiples points, décrits plus bas.

- Les marchés financiers, les bourses et le complexe bancaire sont à réguler plus activement, selon le sens que nous avons donné au chapitre précédent. De plus, les modèles financiers destinés à évaluer les risques des produits structurés sont à faire valider par une autorité compétente, de sorte qu'ils soient compréhensibles au moins à ce niveau. En outre, il nous paraît trompeur, dans le cas d'espèce, de vouloir, par des lois de probabilité, maîtriser les risques de retournement boursier, lequel n'est pas prédictible quelle que soit la sophistication des modèles utilisés.
- Les multinationales sont à réguler plus sévèrement de sorte qu'elles n'abusent pas de leurs pouvoirs au détriment de populations et du milieu dans lequel elles évoluent. Il en est de même en ce qui concerne les sociétés-écrans derrière lesquelles se cachent des activités plus ou moins avouables et en toute impunité.
- Le respect des écosystèmes doit prendre une dimension internationale avec pouvoir de coercition sur les pays qui sciemment mettent en danger notre planète.
- La gestion des ressources agricoles, des élevages, des océans, des matières premières, de l'eau potable est un impératif. En effet, les comportements fondés uniquement sur l'aspect économique conduisent à des aberrations inexcusables, d'autant plus que les conséquences sont nettement visibles, et pourtant...
- La démographie constitue un problème potentiel à ne pas sous-estimer, démographie qui pourrait dépasser les capacités de la Terre à assurer la survie, dans des conditions décentes, de toute la population.
- La santé publique est un défi, du fait des épidémies, des épizooties, qui, à cause de la concentration humaine et animale, sont susceptibles de prendre des proportions menaçantes, si la prévention se révèle déficiente, notamment pour des questions d'argent.
- Les Etats sont aussi à réguler, dans le sens que leur finalité soit définie et acceptée par tous, de sorte que leur fonctionnement soit strictement conforme à leur but. Cette finalité devra dépasser les clivages nationaux, compte tenu des liens d'interdépendances de plus en plus étroits entre les pays, lesquels n'échapperont pas au destin commun qui se lève. Cette contrainte implique un abandon partiel des pouvoirs nationaux, ce qui, encore aujourd'hui, apparaît une utopie. Pourtant, les difficultés qui se profilent seront planétaires et demanderont une coopération mondiale, faute de quoi des tensions sociales énormes se régleront par des moyens barbares indignes.
- Le respect des lois économiques de base est toujours pertinent, malgré le discrédit dont elles ont fait l'objet par les thuriféraires du néolibéralisme et du modèle américain. Il s'agit de :
 - soumettre l'Economie à l'ordre II ;
 - conserver les grands équilibres ;
 - maîtriser les entropies des activités économiques ;
 - prendre conscience des contraintes de plus en plus fortes avec lesquelles l'Economie devra bien composer.

²⁰ Par exemple : rigidité de l'emploi par des lois contraignantes vis-à-vis des entreprises, emprise exagérée des syndicats. A ce propos, la création d'emplois implique un environnement légal propice se concrétisant par la liberté d'engager/licencier pour les entreprises, et à l'opposé une protection adéquate des salariés. Il s'agit donc d'un dilemme délicat à résoudre où les intérêts contradictoires de chacun sont à respecter.

La gouvernance mondiale n'est donc plus un sujet de science-fiction, mais une nécessité indispensable, cela d'autant plus que le temps presse. En effet, le climat se détériore plus rapidement que prévu, les ressources alimentaires s'épuisent, les pollutions continuent, tandis que les besoins vitaux augmentent encore plus vite. Pis, l'Homme, soi-disant intelligent, mais aussi prisonnier de ses habitudes, de ses modes de réflexions, de ses émotions n'arrive pas à saisir dans ses tripes le danger qui le menace, simplement dès lors que ce danger n'est pas visible, parce que la distance le réduit à un simple constat superficiel, et neutre.

Cependant, aujourd'hui, nous sommes tous dans l'urgence, et c'est un état d'alerte qui devrait être promulgué.

Toutefois, une fois l'alarme déclenchée, il faut agir, et cela dans le cadre d'une forte cohérence, afin d'éviter des pertes de temps en se fourvoyant dans des impasses.

On peut entendre certains propos faisant référence à une « Economie verte » présentée implicitement comme une alternative à l'actuelle. Montré sous cet angle, si c'est bien l'intention de leurs auteurs, ce concept est trompeur, dans le sens qu'il laisserait alors planer l'illusion qu'une forme d'Economie existerait, constituant la solution à la crise écologique actuelle et à la pénurie des matières premières. Par contre, si par Economie verte on entend : exercer toutes activités relatives à la production, à la distribution pour aboutir à la consommation de biens et services, mais dans le respect de l'environnement, là on ne peut être que d'accord. Cependant, cette adhésion est exigeante, dans la mesure où nous admettons tous la nécessité de joindre les actes à la parole. De ce point de vue, une profonde mutation des conditions du fonctionnement de l'Economie est impérative, non pas dans la confusion, mais dans la clarté. A ce propos, l'auteur propose la démarche faisant l'objet de la fig. No 9.7.

Fig. No 9.7 – Reconversion de l'Economie

- voir page suivante -

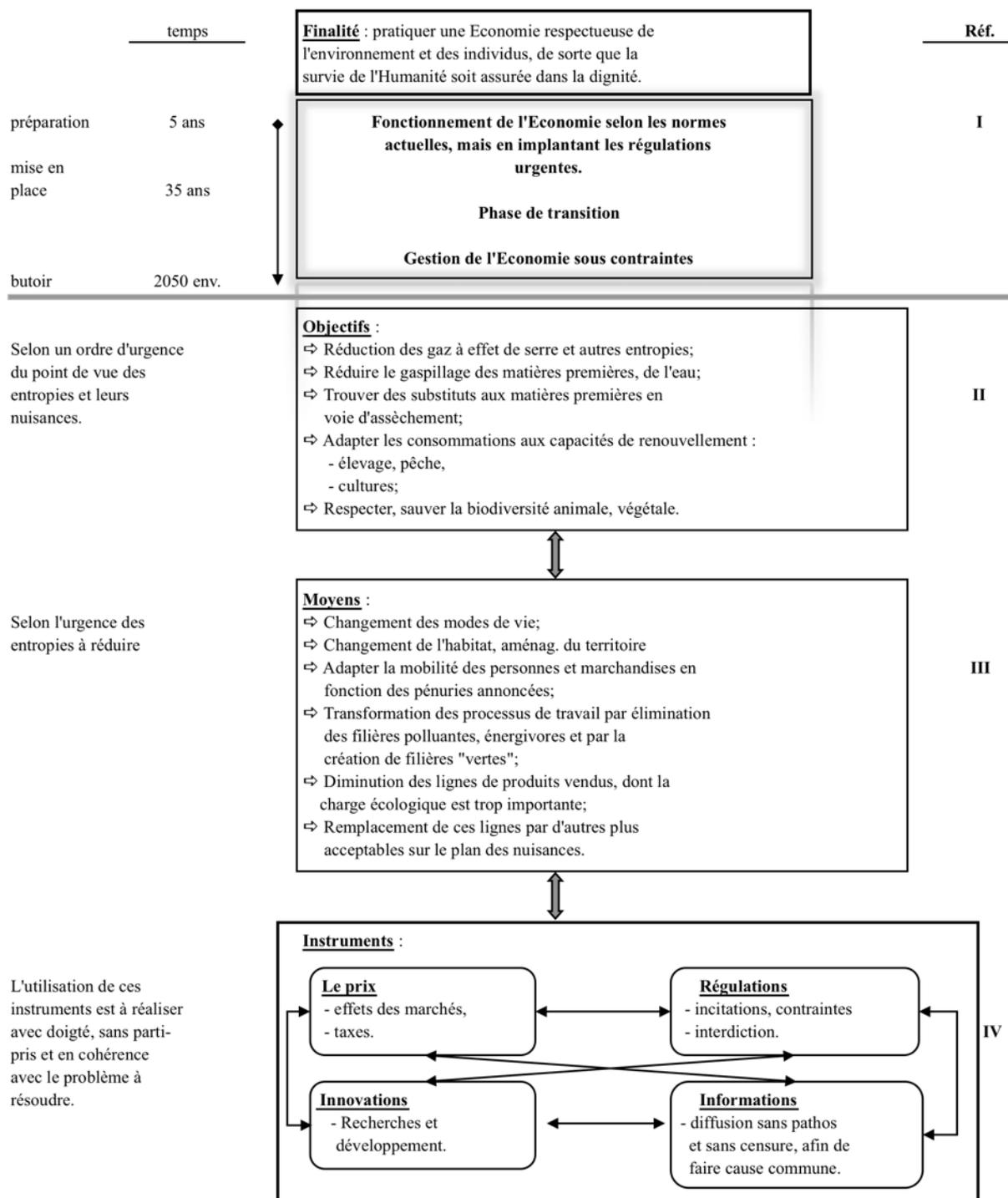
Les commentaires qui suivent précisent la logique des opérations à adopter pour être efficace :

Ordre I : Il serait erroné d'entrer dans le processus actif sans au préalable mettre en évidence la finalité qu'il convient de donner au système Economie. Ce bref énoncé contient pourtant l'essentiel à respecter et auquel doit être soumise toute la démarche de II à IV. Les deux termes décisifs sont : survie et dignité impliquant une modification profonde des modes de fonctionnement de l'Economie mondiale, afin de se conformer aux termes de la finalité en question et s'adapter aux nombreuses contraintes qui vont se manifester avec une acuité croissante.

Le temps est un facteur important, dans le sens que sans mesures tangibles, les entropies actives iront s'emballant pour les raisons mentionnées dans les précédents chapitres. Il est admis que 2050 pourrait être une date butoir si rien ou peu n'est entrepris pour accorder les activités humaines aux contraintes dont il faudra bien s'accommoder.

Ordre II : Dès lors que l'ordre I est reconnu et accepté en tant que référence dominante, il s'agit alors d'entrer dans le concret en définissant correctement les objectifs à remplir selon les urgences et en tenant compte des temps de latence.

Fig. No 9.7 – Reconversion de l'Economie



Ordre III : Après avoir défini les objectifs à atteindre, les moyens à mettre en oeuvre sont à envisager, en prenant en compte les temps de reconversion nécessaires aux changements des comportements et des processus de fabrication. Cette évolution se manifestera par la disparition de secteurs industriels dépassés et leur remplacement par de nouveaux domaines innovants, capables de fonctionner dans le cadre des contraintes environnementales, sur des nouveaux marchés. Ainsi, l'OIT estime que ces mutations seront favorables à une croissance économique et créatrices d'emplois, dont le bilan net sera positif.

Il existe toutefois des raisons sérieuses de penser que ce bilan annoncé, et espéré par les politiques, ne s'obtiendra pas si facilement. A relever tout d'abord les problèmes d'ajustements posés par l'importance des transformations nécessaires. Il ne s'agit pas en effet de modifications marginales d'un secteur industriel particulier, mais d'une mutation planétaire de nos modes de production. Il est à

craindre des embarras de timing, des goulots d'étranglement dus à l'existence ou non des technologies disponibles, des carences concernant les formations correspondantes. Aujourd'hui, le pétrole, le gaz et le charbon représentent environ 80%²¹ de l'énergie mondiale consommée. Quant aux ressources renouvelables qui devraient remplacer les trois produits précités, celles-ci comptent pour 11,6%. Même en étant optimiste, il faudra du temps pour que la substitution se réalise en bonne partie. Ainsi l'Office de l'Énergie²² de la Confédération suisse estime que la Suisse pourra produire 5400GWh d'électricité propre dès 2030, soit 10% de la consommation actuelle d'électricité.

Il convient d'insister sur le fait que les demi-mesures sont susceptibles d'apporter des améliorations, mais avec le risque de voir des changements irréversibles se produire à retardement. A ce propos, la métaphore du « nénuphar » garde toute sa force évocatrice, dans le sens :

- la perception des effets négatifs des entropies dues aux activités humaines en est à ses débuts, d'où la tendance à minimiser les signaux d'alarme ;
- lorsque le cercle vicieux aura atteint sa phase critique, il sera tard, voire trop tard, d'autant plus que l'inversion des entropies exige du temps.

Le problème majeur qui fait obstacle à l'activation des moyens en question, réside dans les bouleversements qui en résulteront et auxquels il sera demandé à la population d'y adhérer totalement, alors que les menaces actuelles et leur intensité ne sont pas encore pleinement perçues. Cette situation inconfortable oblige par conséquent de fonder les mesures à prendre sur le principe de précaution, principe malheureusement guère porteur auprès de la population en général et dangereux pour la carrière des décideurs, s'il s'avère par la suite que les pronostics étaient sur ou sous-estimés. Il est donc demandé du courage aux chefs d'Etat, lesquels, au sommet de Copenhague, à l'exception de quelques-uns, n'ont guère brillé par cette vertu !

Ordre IV : Il convient d'examiner maintenant les instruments susceptibles d'être utilisés afin que ceux-ci soient en cohérence avec les moyens préconisés. Ainsi, on distingue quatre catégories d'outils pour lesquels il est difficile de préjuger de leur efficacité réelle dans le contexte actuel qui nous interpelle.

◆ Le prix – Au cours du 1^{er} sem. 2008, les cours des matières premières, telles que le pétrole ou l'acier, prenaient l'ascenseur au point d'inquiéter les milieux économiques. Il s'agissait d'une première alerte sérieuse attirant l'attention sur les risques de pénurie, notamment des énergies fossiles. Cependant, cette hausse n'a pas incité les consommateurs à s'orienter sur d'autres produits de substitution, soit trop onéreux, soit n'existant tout simplement pas. Dans l'hypothèse vraisemblable d'une nouvelle augmentation des prix des matières premières, la demande ne faiblira pas significativement, et la surexploitation des ressources continuera, sauf si l'arbitrage en termes de coûts/revenus entre produits naturels et produits de substitution (pour autant qu'ils existent) devient possible.

L'idée serait donc, à la fois de laisser filer à la hausse les prix des matières premières et de favoriser les filières des biens susceptibles de les remplacer, à tout le moins en partie. Il serait cependant imprudent de croire que les marchés régleront d'eux-mêmes les problèmes de pénurie auxquels il faudra bien faire face, imprudence d'autant plus grande s'agissant de besoins incompressibles. En effet se pose la question épineuse des délais d'ajustement alors que l'horizon périlleux s'approche.

Le marché perd en effet son efficience dans le cadre de contraintes sévères. Par exemple, on observe que la montée des prix de produits alimentaires a en fait pour impact pernicieux d'intensifier les méthodes destructrices de pêche ou les déforestations. Une hausse importante du coût de l'essence touchant les transports par terre, mer et air ne ferait que donner le juste prix à des activités polluantes que la Société doit supporter. De cette manière, les délocalisations des productions deviendraient moins intéressantes et favoriseraient ainsi les sites de fabrication proches des lieux de vente. Mais cette hausse pourrait aussi avoir un effet pervers consistant à utiliser des moyens de transport encore plus gigantesques, afin de diluer les coûts sur un plus grand volume ; l'incidence prix se trouverait alors annulée.

Le prix n'oriente donc pas invariablement le consommateur ou le producteur dans la direction voulue. Des effets de seuil peuvent se manifester, à l'intérieur desquels la demande supportera sans faiblir une augmentation de la variable prix, pour décrocher brusquement. Bien entendu, le prix est un

²¹ www.débat-énergie.gov.fr/

²² www.bfe.admin.ch/00490/index.html?lang=fr

marqueur de la rareté des ressources utilisées par le système. Toutefois, ce marqueur ne constitue pas une référence fiable lorsqu'il s'agit de faire des choix du genre :

- énergie nucléaire ou énergie renouvelable ;
- transports individuels ou transports publics ;
- exploitation des gisements bitumineux de l'Alaska ou abstention ;
- etc...,

simplement parce que le prix de vente n'intègre pas actuellement la totalité (ou que très partiellement) des coûts externes que génèrent les activités polluantes, et leurs entropies collatérales²³. De plus, ces choix déterminent sur le long terme l'organisation et la structure des pays concernant ces domaines, d'où la difficulté de se désengager d'une option qui, plus tard, se révélera inadaptée à cause des changements non souhaités qu'elle engendre (l'effet nénuphar !). Le marché, dans son mode de fonctionnement, n'évitera pas à lui seul l'accaparement des ressources, le pillage de ces dernières et leur épuisement. En outre, le marché n'est pas armé pour imputer, de sa propre initiative, des coûts additionnels aux pollueurs et aux utilisateurs, auteurs des atteintes à notre environnement.

En complément de l'effet marché, orienté offre, l'introduction d'une taxe carbone sur l'essence (principe du pollueur payeur) serait susceptible de constituer un signal fort en direction des acheteurs, donc en agissant sur la demande, en l'incitant à devenir moins gourmande. Cependant, il ne serait pas opportun d'infliger aux consommateurs (ménages et entreprises) une nouvelle taxe, laquelle réduirait encore leur pouvoir d'achat et hausserait les coûts de production, effet qui anéantirait toute chance d'une reprise économique prenant le relais de la relance publique. Il serait donc préférable de neutraliser cette taxe en l'affectant par exemple à la réduction des charges sociales des salariés, ou au financement de mesures visant à améliorer l'isolation thermique des bâtiments, ou encore au subventionnement d'installations de panneaux solaires, ou de pompes à chaleur. Il est même envisagé, autre solution, de reverser aux ménages et entreprises la taxe perçue, par un chèque en fonction de critères familiaux respectivement entrepreneuriaux. De ce fait, et suivant l'intensité de la consommation de pétrole, les agents concernés pourront être bénéficiaire ou son contraire, selon les bonus reçus. De plus, un système de quotas pourrait être instauré, quotas auxquels certaines firmes grosses utilisatrices d'énergie seraient assujetties. Cette taxe contient cependant quelques dangers, savoir : générer de l'inflation, créer une asymétrie concurrentielle, avoir des effets trop tardifs, ne pas jouer suffisamment son rôle de frein. En outre, il ne suffit pas d'espérer, par la perception de cette taxe, opérer un transfert modal des transports privés vers les transports publics si les installations et leur capacité restent insuffisantes en volume et en densité spatiale.

Ce constat nous conduit à penser que l'Etat doit s'impliquer plus directement dans les processus de corrections à mettre en place.

◆ Les réglementations – A ce titre, des incitations directes émanant de l'Etat, et complémentaires aux taxes, sont à mettre en chantier. A cet égard, la conception de l'aménagement du territoire (comprenant l'habitat et les sites de production) et des transports publics est à revoir en profondeur afin de réduire le trafic pendulaire et/ou les pertes d'énergie.

En outre, la construction d'appareils, machines, devrait être soumise à des contraintes de consommation d'électricité et à une limitation drastique de leur mise en veille. Parallèlement, l'Etat devrait se montrer plus interventionniste en matière de tolérance ou normes relatives à la présence de molécules dangereuses utilisées sans discernement par l'industrie alimentaire, dont la logique n'est pas systémique.

Au Forum de Davos, la régulation des banques a été évoquée à maintes reprises, mais focalisée sur les bonus. Or, on n'insistera jamais assez sur le fait que les bonus incriminés n'ont rien à voir avec la crise financière qui s'est produite récemment. Partant ainsi d'un diagnostic erroné, la régulation ne pourra alors agir sur les causes réelles du problème, tout en donnant l'illusion d'avoir trouvé la bonne thérapie.

Les interdictions quant à elles sont à formuler par exemple pour tout ce qui concerne l'usage abusif des pavillons de complaisance par les armateurs ou encore l'utilisation des filets de pêche dévastateurs, ou encore la chasse abusive des baleines sous le prétexte cynique de recherches scientifiques (le Japon). Que des pratiques aussi stupides ne soient pas réprimées constitue une insulte à l'intelligence de l'espèce humaine, et pourtant rien n'est fait à part des hausses

²³ Voir annexes IX p. IX.22.

d'épaules.

◆ Les innovations – La RetD est à l'évidence l'instrument le plus porteur d'espoir afin de trouver des solutions aux nombreux problèmes à résoudre, et de rétablir les écosystèmes dans leur zone de viabilité. Rappelons que plusieurs écosphères sont en danger ; non pas uniquement le réchauffement climatique, la tendance médiatique étant de se focaliser sur ce seul thème.

Des moyens financiers sont donc à mettre à disposition des filières de recherches orientées écologie, en prenant le risque des échecs inhérents à toutes démarches de ce type.

◆ L'information – Il est nécessaire que le public prenne conscience des enjeux à surmonter et des conséquences négatives qui l'attendent en cas de passivité. Pour ce faire, l'information diffusée par les médias est un véhicule efficace, mais à faire usage avec soin et objectivité, dans la transparence.

A titre d'exemple, il n'est que d'interroger les gens pour constater que la plupart ne sont ni convaincus de l'utilité de la taxe carbone, ni qu'elle sera mise en oeuvre à bon escient. Cette réticence est en partie due à une mauvaise compréhension du but recherché et à un manque de confiance envers les autorités politiques, désinvoltes quant à la gestion financière de nos impôts, taxes et autres prélèvements.

Pourtant une adhésion forte et générale est à obtenir, quant à l'utilité des mesures à prendre, pour que les comportements de tout un chacun, de passifs deviennent fermement actifs, sans quoi tous les efforts seront vains.

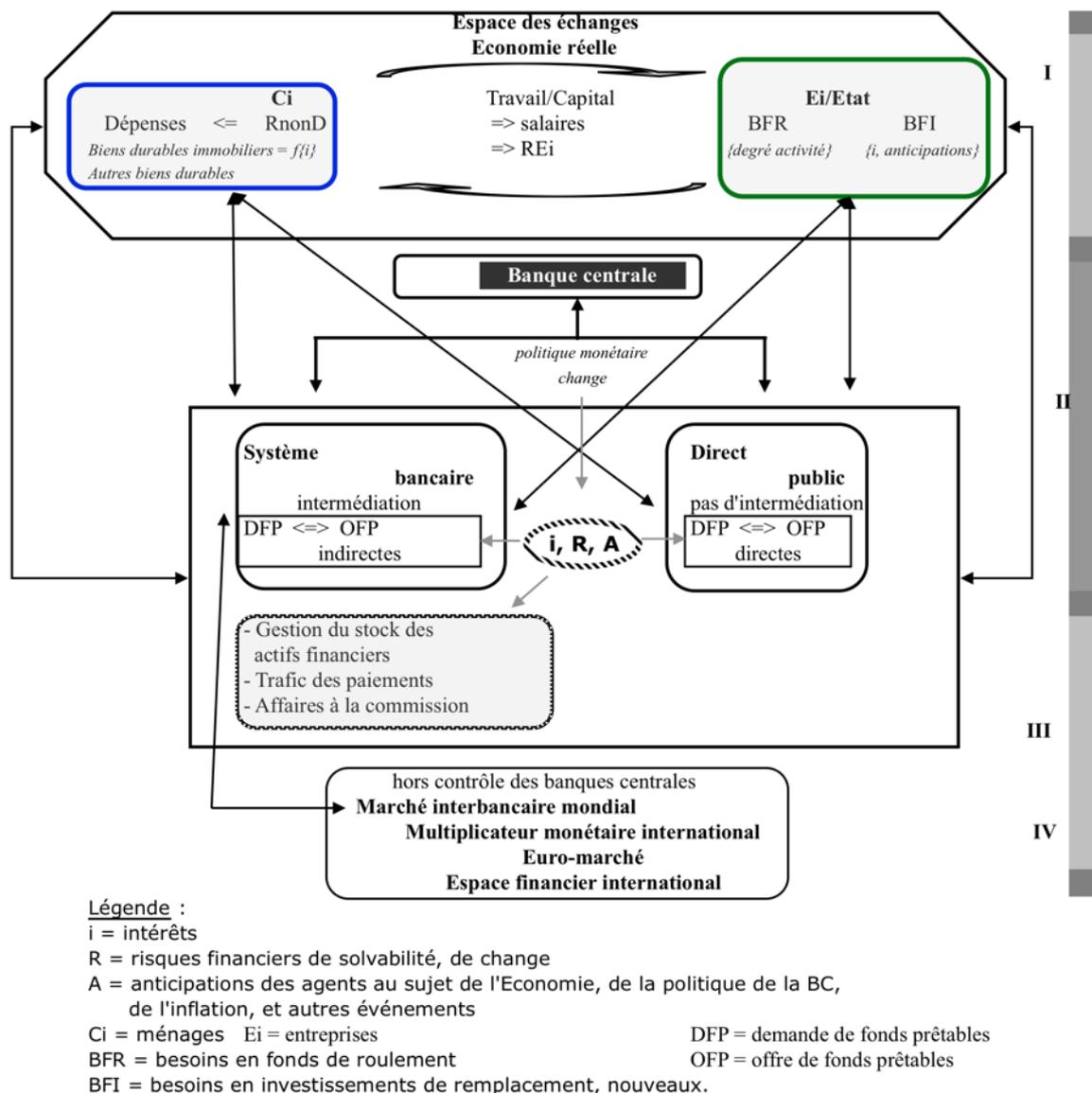
J F G

Annexe au chapitre No IX

Vue systémique de l'Economie financière

La fig. No 9.2, reproduit les divers canaux monétaires, parties intégrantes de la matrice R/C. Ces derniers s'inscrivent dans ce que nous appelons l'Economie financière, instituant avec l'Economie réelle un couple indissociable. Les circuits en question forment un dispositif dont l'articulation est la suivante :

Fig. No A25 – Vue systémique de l'Economie financière



Remarques :

I) Les Consommateurs (Ci) arbitrent leurs revenus entre : {Dépenses et Epargne} ou {Dépenses et Emprunts}. Les entrepreneurs (Ei) récupèrent leur cash flow opérationnel qu'ils utiliseront selon leurs besoins en BFR et BFI²⁴. Il a déjà été montré que pour approcher le point d'équilibrage du système, il était nécessaire que les Ei dépensent, en plus de leurs revenus, le RnonD des Ci, voire des Ei excédentaires. On a donc : l'acte {E-}, soit l'emprunt et/ou la désépargne, égal à l'acte épargne {E+}.

II) Le complexe bancaire et le marché des capitaux captent les revenus épargnés pour ensuite les prêter aux agents dont les revenus sont insuffisants. Le présent modèle montre les interactions entre l'Economie réelle et la monnaie, d'une part, et l'espace financier hors du processus des échanges, d'autre part. Dans cet espace, les intérêts composent l'une des variables prises en compte par les Agents pour décider de l'utilisation de leurs revenus.

III) L'espace financier est constitué du stock des actifs financiers sous gestion (obligations, actions, warrant, etc...). Il comprend également l'Euromarché ainsi que l'ensemble des flux des capitaux en

²⁴ BFR = besoins de financement en fonds de roulement ; BFI = besoins de financement en investissements.

quête de placement à court, moyen terme. Une bonne part de ces capitaux (souvent flottants) sont issus du multiplicateur monétaire, né de la monnaie scripturale, indépendamment des échanges. La globalisation de la finance contribue au caractère international de ce multiplicateur.

Selon toute évidence, la monnaie n'est pas neutre dans le système économique et tenter de lui conférer cette qualité constitue une impossibilité. De plus, on n'oubliera pas le rôle des intérêts non seulement sur la conjoncture, mais aussi sur le cours de change de la monnaie, lequel, à son tour, impacte l'économie réelle. Ne pas omettre également l'influence de ce taux sur la valeur des actifs immobiliers et financiers procurant un revenu. En outre, le rendement des capitaux constitue une variable très significative auprès des caisses de pension²⁵ et autres sociétés de capitaux assurant les retraites actuelles et futures des travailleurs, ainsi que la couverture des risques susceptibles de péjorer l'intégrité physique des personnes. Le montant des actifs financiers ainsi gérés par ces institutionnels est considérable, portant sur des billions de francs.

IV) Le complexe bancaire compte tenu de la globalisation des activités financières, occupe un espace international, où les banques du Monde entier sont interconnectées pour assurer le trafic des paiements et le transfert de capitaux, dont la densité se chiffre à env. \$ 1'500 à \$3'000 milliards/jour. De plus, ces dernières, pour des questions de trésorerie, se prêtent mutuellement et quotidiennement des montants importants à court, moyen ou long terme. Un marché financier interbancaire s'est ainsi constitué contribuant à fluidifier le fonctionnement des établissements concernés. Or, la crise de 2007/8 a révélé brusquement la fragilité de certaines banques et autres instituts, tétanisant le marché interbancaire et mettant dès lors en souffrance les liquidités de la plupart des établissements. Afin d'éviter une paralysie du système, les Etats ont alors injecté massivement du cash à coups de milliards. Il convient toutefois de regretter le fait que ces avances de trésorerie n'étaient pas suffisamment assorties de conditions contraignant les banques bénéficiaires de ces aides à se restructurer et à revenir à leurs fondamentaux, dont la pratique du crédit aux entreprises. Le maintien des permisivités en faveur de ces instituts financiers est pour le moins étonnant.

Il est bon de relever que les 3 dispositifs financiers décrits sont interdépendants et en interaction constante, d'où la propagation rapide de l'onde de choc dans tout le système, avec ébranlement de son équilibrage suivant la violence de ce choc.

L'entropie se manifestera par des pertes réelles dues à l'insolvabilité des débiteurs, des banques ou à la défaillance des parties à des contrats concernant des produits structurés.

Systeme économique et pression sur les ressources

L'activité humaine fait appel à de multiples ressources naturelles, reproductibles ou non. L'intensité de la demande de ces dernières exprimée par les Economies de presque tous les pays de notre planète va en s'accroissant sous le double impact de la démographie et de l'élévation du niveau de vie de milliards d'individus.

Dans ce contexte, les difficultés financières et économiques déroulent leurs effets négatifs dans le cadre d'une autre crise, savoir les atteintes multiples aux écosystèmes de la planète.

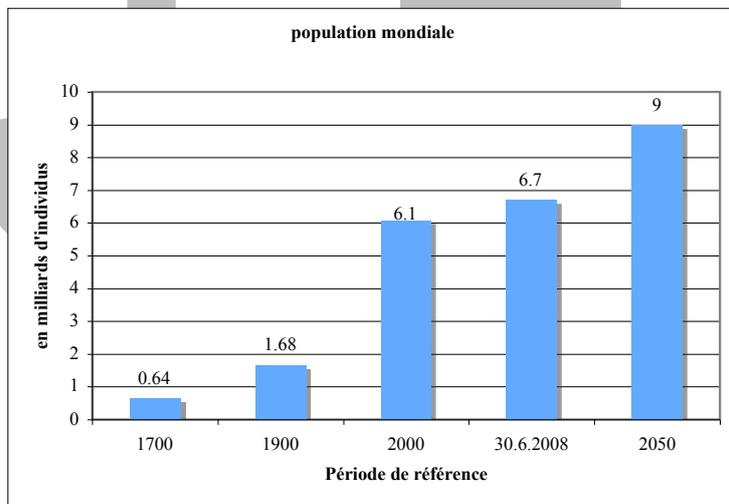
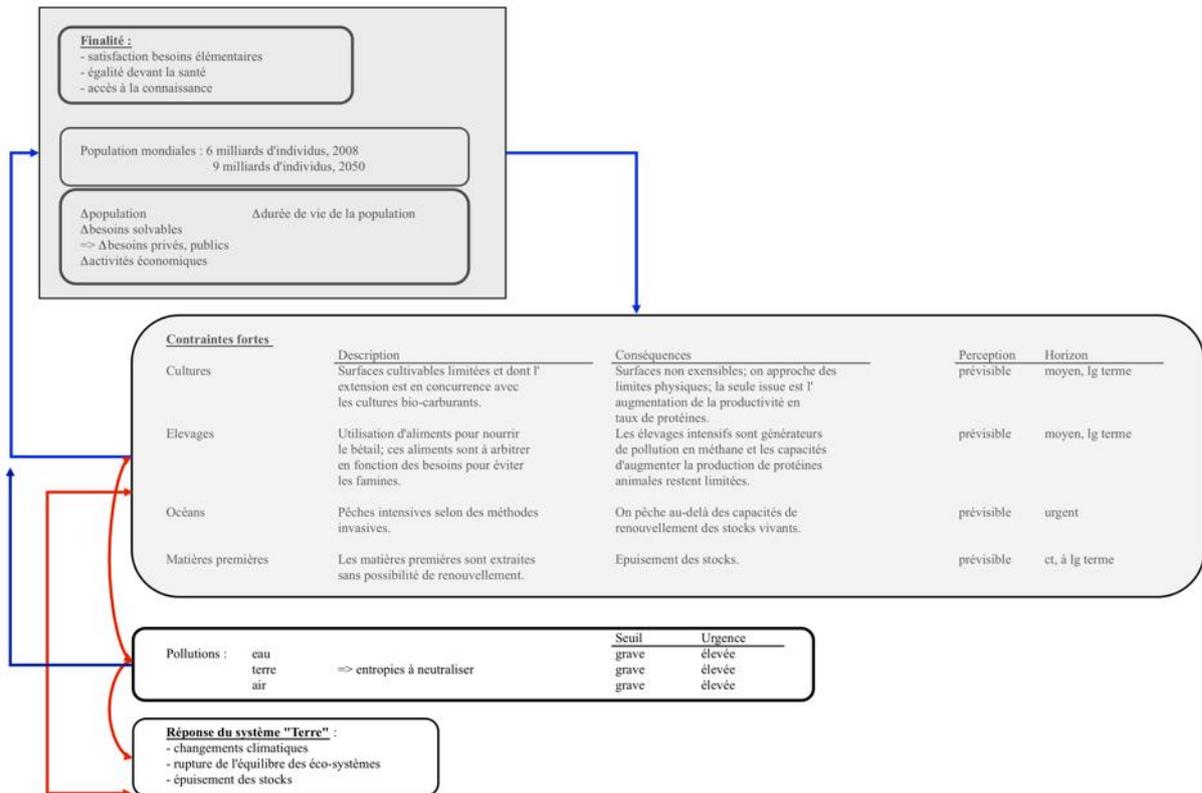
La convergence de ces trois crises n'est pas due au hasard ; elles procèdent d'une cause commune produite par le comportement des individus qui ne considèrent pas appartenir à un tout (à une globalité) exploitable dans le respect de ses limites. On assiste, au contraire, à un pillage des ressources naturelles dans une frénésie inquiétante, sans que le monde politique ne s'en émeuve outre mesure, à part, bien entendu, des déclarations de principes. Il s'agit en l'occurrence d'un comportement social irresponsable, mais soigneusement cultivé par l'ordre économique et même politique dans les pays concernés.

Fig. A26 Systeme économique et pression sur les ressources

²⁵ Il faut distinguer les systèmes à capitalisation et à répartition. En Suisse, l'AVS est un système de répartition (les personnes actives paient pour les retraités) tandis que les Caisses de pension sont à capitalisation, dans le sens que les retraites sont le produit du capital accumulé durant la période de travail du rentier.

Le système à capitalisation est sensible aux taux d'intérêts des capitaux et aux comportements boursiers.

Le système à répartition est sensible au volume des salaires et au ratio : actifs/retraités, donc de la démographie.



Le problème des ressources débouche sur la répartition de ces dernières de manière très inégale sur terre et dans la mer. Ainsi, au fur et à mesure de leur raréfaction et de la hausse de leur valeur sur les marchés mondiaux, des rentes de situation se créeront, voire se renforceront, provoquant des asymétries qui se résoudront par la tentation de recourir à des confrontations guerrières.

D'ailleurs, de telles gesticulations ont déjà lieu ainsi que la pratique de procédés d'accaparement malhonnêtes.

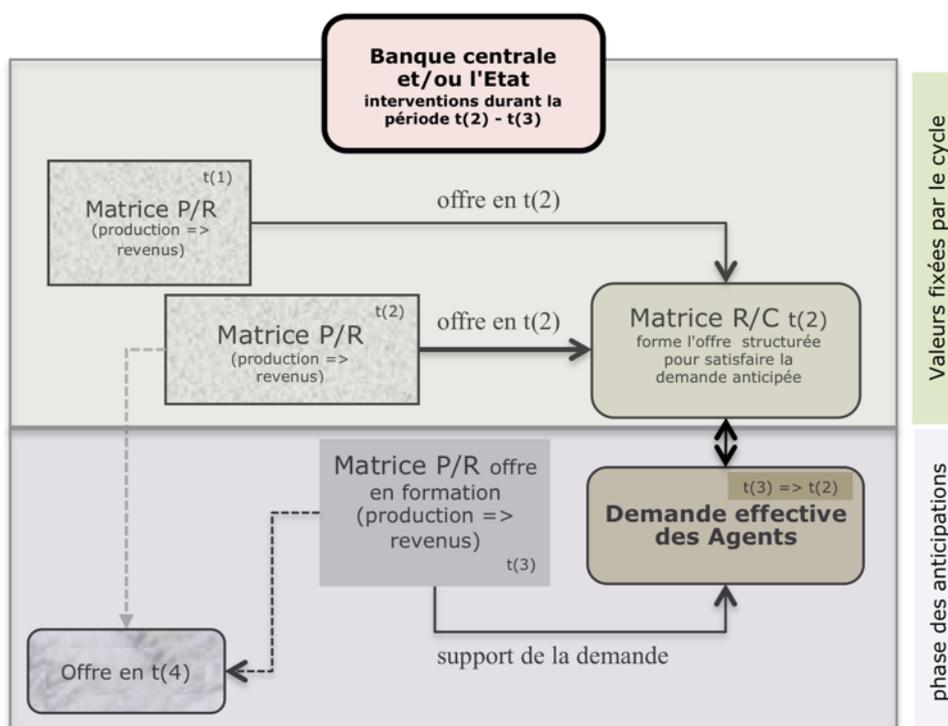
S'il est envisageable de surmonter d'ici 2013/4 (il s'agit d'une supputation) les deux crises à caractère économique, celle relative aux grands équilibres écologiques est loin de trouver une solution. Ce constat pessimiste repose sur l'état de la planète tel qu'il est observé. Par conséquent, dès que la conjoncture mondiale retrouvera des couleurs, les contraintes écologiques, l'épuisement des ressources ne manqueront pas de se manifester rapidement et avec force. A cela viendra s'ajouter la croissance prévue de la population, qui ne fera qu'aggraver encore les problèmes en question.

Obstacles aux prévisions économiques

Au même titre que la météorologie, l'Economie n'est pas prédictible dans le sens qu'il est difficile de prévoir son évolution. Par conséquent, tout pronostic porte en lui une incertitude ou en d'autres termes, une marge d'erreur. Donc, énoncer des prévisions économiques est périlleux d'autant plus si l'horizon de ces dernières est éloigné. En outre, la fragilité des dits pronostics sera augmentée notablement suivant leur nature. Par exemple, anticiper le cours de l'Euro par rapport au \$ dans 6 mois est délicat en raison du degré de volatilité du change. Par contre, prévoir le taux de croissance d'une Economie, comme la Chine est moins difficile à cause de l'inertie du système. Toutefois, il n'est pas exclu qu'un événement inattendu (un choc) vienne bouleverser complètement la donne et contredire les attentes. De plus, ce choc aura pour effet de déstabiliser le processus d'équilibration du dispositif, perturbant la dynamique de son cycle.

Ainsi toutes ingérences de la Banque centrale et/ou de l'Etat pour relancer ou freiner la conjoncture s'inscriront dans ce contexte d'incertitudes et les effets des mesures ne seront pas assurés. La figure qui suit montre que les interventions en question agissent durant la phase de régulation interne du système.

Fig. A27 Phase de régulation interne du système



On n'est pas dans une logique de "causalité" linéaire, mais dans une logique de causalité circulaire. Formation du cycle P/R => R/C construit sur des anticipations de l'offre qui se confronteront avec la demande effective formée lors de la phase t(3). Toute intervention externe s'inscrit dans un contexte fragile où les anticipations ex ante seront confirmées ou infirmées par la demande effective, alors que l'offre en t(4) est déjà en formation.

On observe :

Les interventions exogènes de la Banque centrale et/ou de l'Etat se déploient au cours du cycle, soit la matrice P/Rt(3) en formation, sur la demande effective t(2) => t(3) et sur la demande en formation en t(3). Cette séquence se caractérise par la cohabitation à la fois des phases de continuité et d'anticipations des agents impactant le ou les cycles futurs. Cette période d'ingérence est donc propice à de profondes modifications du comportement des acteurs producteurs et consommateurs, le cycle n'étant pas encore figé. Toutefois, la réaction des agents aux interventions en question est susceptible d'aller dans le sens souhaité ou dans le sens contraire, étant entendu que d'une part les acteurs du cycle ne sont pas seulement rationnels, mais que d'autre part des intérêts contradictoires entrent souvent en collision durant cette phase.

- Le mécanisme de régulation de l'Economie, avec ou sans intervention extérieure de relance ou de freinage de la conjoncture, est délicat combinant le cycle décrit plus haut et des boucles de rétroactions agissant elles-mêmes sur le cycle, cela dans un mouvement continu. En l'occurrence, la séquence n'est pas déterminée ; elle est susceptible de variations inattendues, donc non prévisibles. Cette imprévisibilité n'est pas maîtrisable ne serait-ce qu'à cause des comportements psychologiques des agents qui échappent à tout modèle.

Externalités négatives (déséconomies externes)

On parle d'externalité négative ou de déséconomie externe, lorsqu'un ou plusieurs agents endurent les inconvénients provoqués par le comportement d'autres agents sans réparation du dommage subi.

Conformément à la théorie, l'offre et la demande s'exprimant sur un marché vont déterminer le prix et la quantité auxquels s'échange un produit/service. Toutefois, dans ce prix sont incorporés les coûts de production variables et fixes, assortis d'une marge de bénéfice qui sera confirmée ou infirmée par la transaction de vente. Peut-on alors conclure que tous les coûts ayant contribué à l'élaboration du produit/service sont présents dans ce prix ? Cette règle n'est pas générale et malheureusement il faut bien admettre que de nombreuses exceptions sont observables, et non des moindres.

A titre d'exemple, l'élevage des bovins, certaines cultures, sont très (trop) gourmands en eau²⁶. Cependant, la consommation de ce précieux liquide génère des coûts d'extraction, de transport, de traitement, assumés par les collectivités publiques, sans compter que la capacité de renouvellement des nappes phréatiques est au surplus fortement compromise. A proportion, ces coûts ne sont pas, ou pas intégralement, inclus dans le prix de revient de ces produits. La circulation automobile, des véhicules lourds, des avions, engendre des dépenses d'infrastructure (et de leur maintenance), des effets négatifs sur la santé des humains, des accidents, dont les coûts ne sont et de loin pas répercutés intégralement²⁷ sur ces auteurs de nuisances.

Le fait de ne pas prendre en compte les coûts externalisés ne donne donc pas un reflet exact du prix réel de l'objet en cause, et sur ce plan des progrès considérables restent à faire. En effet, ce prix serait alors beaucoup plus élevé ; il entamerait le pouvoir d'achat des consommateurs et handicaperait les producteurs, d'où des oppositions farouches de la part des intéressés acheteurs et vendeurs. Ainsi, lorsque les externalités sont lourdes, le prix affiché ne constitue pas la vérité économique, dans la mesure où des coûts le concernant sont transférés à charge de la Société.

L'intervention des pouvoirs publics est sollicitée lorsque le préjudice, suffisamment grave, est difficile à évaluer, ou lorsque les négociations entre partenaires sont laborieuses (divergences insurmontables). Les moyens utilisés sont : la fixation de normes-plafond, le prélèvement de taxes ou le versement de subventions. Encore faut-il que les amendes, ou taxes soient suffisamment dissuasives pour être efficaces, ce qui est rarement le cas.

Malgré cet arsenal à disposition de l'Etat, celui-ci s'est fait souvent tirer l'oreille avant de commencer à réagir. Sous l'influence de lobbys bien organisés, des mesures ont ainsi pu être retardées par un déni systématique, au mépris des évidences criantes ; la cigarette est un exemple²⁸ qui illustre bien ce constat quelque peu amer. A cela s'ajoute le fait que les multinationales sont hors d'atteinte du pouvoir public qui, lui, n'est pas transnational ; ces sociétés savent d'ailleurs très bien utiliser cet avantage à leur profit.

En fait, les déséconomies externes sont multiples et tendent encore à augmenter par leur mondialisation face à des Autorités impuissantes, voire à la solde des entreprises en cause.

²⁶ On parle de 15'000 litres d'eau consommée par kg de viande vendu !

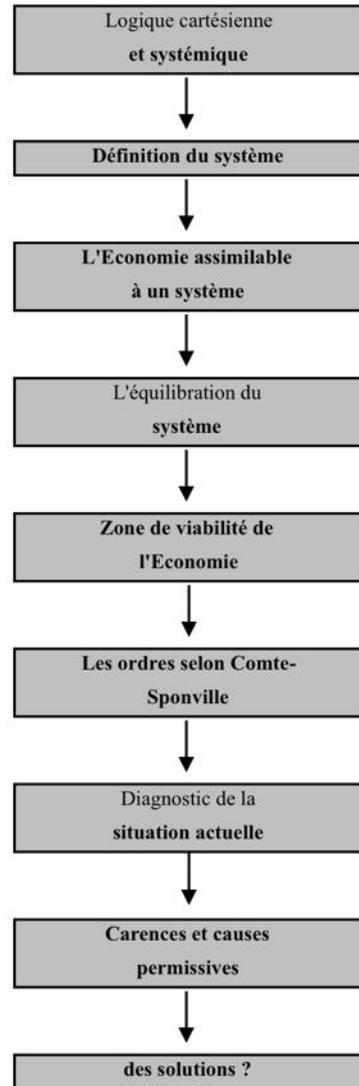
²⁷ Des taxes sont bien prélevées pour tenir compte de ces coûts, sans toutefois les couvrir en totalité.

²⁸ Le scandale du Mediator est plus récent et montre que ces combats d'arrière-garde ne sont pas terminés.

Conclusion

Si l'on en croit le principe d'inertie, il est possible que l'Humanité s'avère incapable de dévier à temps la folle course qui nous conduit vers la frontière de viabilité pour nous empêcher de la franchir.

Aubin Jean-Pierre
La mort du Devin, l'Emergence du D miurge, p. 28



Tout ce que nous avons à décider c'est quoi faire du temps qui nous est imparti.

Tolkien, Le Seigneur des Anneaux

X. CONCLUSION

Aujourd'hui, les Gouvernements font face simultanément à trois crises, l'une à caractère lent avec une forte inertie, et les deux autres rapides et espérons-le à court terme. Il est remarquable de constater que l'origine de ces événements est la même, savoir que les ordres 3 et 4 (selon Comte-Sponville) ont abandonné leur finalité, permettant ainsi à l'Economie de s'approprier le Monde, avec les conséquences néfastes que l'on connaît.

Les carences de l'ordre politique proviennent de son adhésion sans nuance au capitalisme strictement libéral, selon un credo largement répandu dans le public. Si on se place uniquement de ce point de vue, la théorie microéconomique et la théorie des échanges montrent que les conditions d'optimisation de la production et de la satisfaction des consommateurs existent, mais particulièrement en l'absence¹ d'obstacle sur les marchés et une présence très discrète de l'Etat.

On peut comprendre que cette argumentation soit jugée séduisante par son caractère solide, bien construit et peu contraignant, d'où son succès au sein du microcosme politique notamment. Cette logique n'est cependant susceptible de s'exprimer que dans la mesure où le système Economie est isolé de son milieu, sans restriction de ressources en énergie, ou en matières premières. Or, à l'évidence, la réalité se révèle différente, les activités économiques étant en relations réciproques étroites avec leur environnement, d'où la nécessité de pratiquer une approche globale, c'est-à-dire d'adopter désormais une analyse multicritères.

Cette lecture et l'observation des faits nous obligent de constater que l'optimum économique ne correspond de loin pas au meilleur fonctionnement du **tout**, d'une part, et à sa finalité d'autre part, laquelle est vitale. Par conséquent, il s'agit de modifier le raisonnement qui a primé jusqu'ici, et remettre dès à présent ce paradigme de l'optimisation à sa juste place, c'est-à-dire régulé² par son ordre qui lui est supérieur.

Ajoutons encore que si le débridage de l'Economie est à l'origine des déséquilibres des écosystèmes, ce même laisser-faire dans le secteur financier a eu les implications catastrophiques évoquées plus haut, lesquelles se sont propagées en plusieurs ondes de choc planétaires. Ainsi, la réalité montre à l'évidence que seul un raisonnement global est à prendre en considération, d'autant plus que notre Monde évolue dans un contexte dense et soumis à de nombreuses contraintes en énergie et en ressources naturelles.

A trop avoir voulu ignorer les interdépendances, ainsi que le concept de durabilité, voilà les conséquences abruptes à déplorer : trois crises sévères à surmonter. Ces dernières ayant revêtu un caractère planétaire, il est alors évident que les solutions, pour qu'elles remplissent tous leurs effets, se déploient dans le Monde. Ce truisme n'est pourtant pas encore pleinement admis dans les milieux politiques, et au sein de la population. Une gouvernance universelle implique de céder une part de souveraineté nationale à une institution internationale. Les mentalités sont-elles prêtes pour cela, rien n'est moins sûr.

Jusqu'à récemment, les mesures adoptées sur le plan financier, les programmes de relance, se sont traduits par un début de redressement de la conjoncture mondiale. Concernant l'Economie réelle, des signes encourageants se sont manifestés teintés d'un optimisme tempéré auprès des entreprises, lesquelles ont vu leurs carnets de commandes retrouver quelques couleurs, sans toutefois atteindre encore un niveau suffisant. Cette reprise s'adossait au fragile espoir de voir les pays émergents tirer la conjoncture mondiale vers le haut. La période 2010 (voir fig. C1 infra) s'est en effet signalée par une relance économique, notamment auprès des membres de l'OCDE, après un creux impressionnant en 2008/9.

¹ Ces conditions ne sont cependant pas suffisantes pour que l'optimisation des modèles proposés par les tenants du libéralisme (Ecole de Chicago) se réalise. Selon cette théorie, les ajustements se produisent instantanément, supposant une parfaite flexibilité des fonctions de l'Economie ; en outre, le libéralisme implique une forte indépendance de cette dernière par rapport à la Société qui la contient. Ce point de vue linéaire est assurément lacunaire.

² Réguler signifie veiller à ce que la finalité de l'ordre 4 soit respectée par ses membres. Par contre, réguler n'est pas réglementer les processus de manière trop étroite.

Fig. C1 – Variation par rapport à l'année précédente, en %, du PIB nom.
(quatre pays et les zones Euro et OCDE)

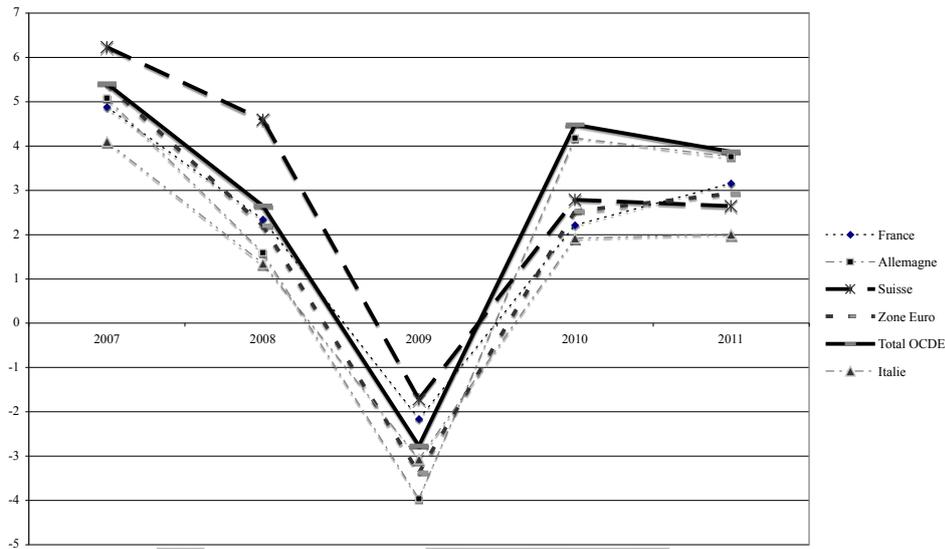


Fig. C1.a Données chiffrées des principaux pays européens

	2007	2008	2009	2010	2011
Danemark	3.898055	2.688668	-4.86741	5.229064	2.519428
Allemagne	5.073901	1.590441	-3.96526	4.177449	3.753879
Pays-Bas	5.830229	3.918398	-3.91545	2.961395	2.71159
Espagne	6.860556	3.284208	-3.66978	0.335073	2.119954
Suède	6.165367	2.504848	-3.44775	6.92401	4.991345
Zone euro	5.389045	2.196247	-3.37667	2.522355	2.926856
Italie	4.096873	1.347638	-3.06978	1.915014	2.003268
Royaume-Uni	5.810566	1.997018	-2.79077	4.634488	3.120495
Autriche	5.736339	3.141822	-2.77146	4.150728	5.065771
Total OCDE	5.408007	2.650419	-2.76753	4.479205	3.871668
États-Unis	4.87004	1.873841	-2.46737	4.215712	3.949199
France	4.876962	2.339817	-2.16507	2.211443	3.15631
Portugal	5.643915	1.573301	-1.9749	2.498419	-0.408571
Suisse	6.22902	4.591639	-1.72064	2.785586	2.641738
Belgique	5.234963	3.007201	-1.51526	4.105106	4.465165

SOURCE : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 90.

Commentaires : Le choc des subprimes est visible en 2008 et 2009, où toutes les Economies de l'OCDE ont été sévèrement touchées, comme le montre la courbe ad hoc. L'Allemagne a été la plus impactée suivie de l'Espagne et l'Italie. La Suisse et la France s'en sortent plutôt bien comparativement à la moyenne des zones euro et OCDE. L'année 2010 se signale par une reprise générale sous les effets des interventions publiques massives. L'Allemagne a bien réagi avec une croissance nettement meilleure que celle de l'UE et très proche de la courbe OCDE. La France et la Suisse, moins atteintes en 2009, sont légèrement en dessous de la moyenne. La croissance en 2011 est de nature prévisionnelle, selon une estimation de l'OCDE. Malheureusement, il n'est pas certain que ces prévisions seront confirmées fin 2011, compte tenu de la morosité des attentes pour le 4^e trimestre de cette année. L'année 2012 devrait présenter un environnement plus difficile.

Toutefois, des doutes quant à la solidité de la reprise conjoncturelle étaient exprimés par les spécialistes, sans être cependant unanimement partagés. Certes, les mesures de relance s'appuyaient fortement sur la consommation (soit la demande) qui, espérait-on, deviendrait le moteur de la croissance. Or, cela a été évoqué au chapitre V (sect. 4,5), la plupart des Economies perfusées sont enfermées dans une zone de validité étroite où le consommateur est déjà extrêmement sollicité, subjugué par un endettement lourd, sous l'épée de Damoclès d'une hausse des taux d'intérêt. Dans un tel contexte, escompter une reprise robuste relevait de l'utopie, ce qui est en train de se confirmer, d'autant plus que les aides des Etats ont épuisé leurs effets. Ce constat est corroboré par la fig. C2 ci-dessous.

Fig. C2 Composit Leading Indicators de l'OCDE

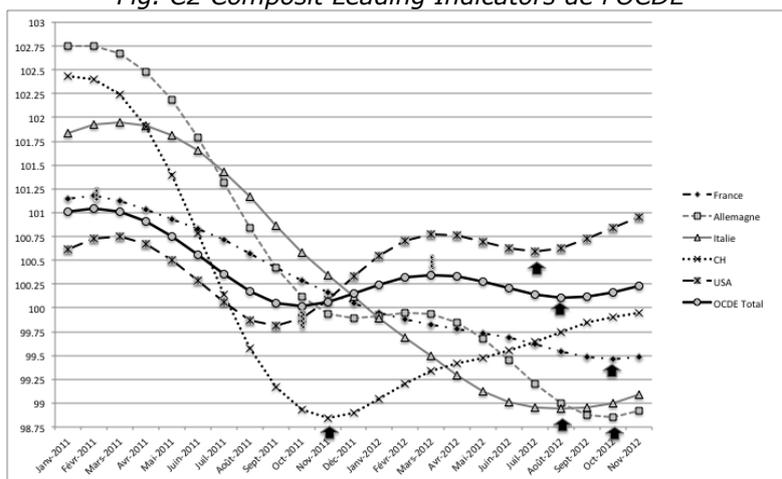


Fig. C2.a Données chiffrées de l'indice

Data base : Composite Leading Indicators (MEI) - OCDE

Période	France	Allemagne	Italie	Suisse	États-Unis	OCDE - Total
Janv-2011	101.1489	102.7478	101.8399	102.4299	100.6107	101.0134
Févr-2011	101.1764	102.753	101.9233	102.4048	100.7254	101.0479
Mars-2011	101.1248	102.67	101.9519	102.2393	100.7464	101.016
Avr-2011	101.0328	102.4833	101.9101	101.9045	100.6674	100.9136
Mai-2011	100.9349	102.187	101.8109	101.4005	100.5074	100.7553
Juin-2011	100.8317	101.7887	101.6504	100.7877	100.2916	100.5616
Juil-2011	100.7167	101.319	101.4326	100.1401	100.0608	100.3578
Août-2011	100.5731	100.8408	101.167	99.58149	99.87521	100.1748
Sept-2011	100.4273	100.4235	100.8678	99.16742	99.81365	100.0556
Oct-2011	100.2924	100.1201	100.5848	98.92767	99.89262	100.0202
Nov-2011	100.1614	99.94337	100.34	98.84535	100.0845	100.0603
Déc-2011	100.048	99.89281	100.1145	98.90074	100.3277	100.1484
Janv-2012	99.94743	99.91647	99.89584	99.0399	100.5521	100.2465
Févr-2012	99.87636	99.94736	99.69212	99.2009	100.706	100.3194
Mars-2012	99.82767	99.93372	99.49222	99.33397	100.7696	100.3489
Avr-2012	99.78231	99.84469	99.2943	99.41715	100.7586	100.3308
Mai-2012	99.73985	99.67587	99.12916	99.47462	100.697	100.2766
Juin-2012	99.68838	99.44722	99.01452	99.54862	100.6283	100.2055
Juil-2012	99.61993	99.20345	98.95673	99.64124	100.5979	100.1439
Août-2012	99.54765	99.00013	98.93975	99.75019	100.6267	100.1126
Sept-2012	99.49025	98.87376	98.95494	99.84279	100.7241	100.1232
Oct-2012	99.46	98.84863	99.00048	99.90675	100.8455	100.1673
Nov-2012	99.48143	98.91904	99.08921	99.95393	100.9598	100.2318

Données extraites le 19 janv. 2013, 13h51 UTC (GMT), de OECD.Stat

Commentaires : Les points d'inflexion vers le haut, donc annonçant une reprise, sont signalés par une flèche. Cinq pays, pris en considération, sont concernés par cette inversion de tendance, respectivement à partir de juillet et octobre 2012. La Suisse se singularise par un retour vers la croissance dès novembre 2011 et sans interruption. Si on observe la courbe relative à tous les membres de l'OCDE, celle-ci s'infléchit en février 2011, se reprend en octobre 2011 pour à nouveau fléchir en mars 2012. Le rebond d'août 2012 paraît se confirmer même pour la France pourtant en repli depuis de nombreux mois. Toutefois, au vu de l'étroitesse du cycle : {récession, reprise}, suivi par les membres de l'OCDE, on peut se poser des questions au sujet de la robustesse de cette embellie plutôt hésitante.

Aux difficultés énoncées, s'ajoute aussi l'endettement public important, de certains pays, empêchant ainsi une réduction significative du poids fiscal. De plus, les systèmes de la santé, de l'enseignement, de la recherche, de la protection sociale sont, dans certains Etats, en grand péril par manque de ressources financières supplémentaires mobilisables, sauf à les ponctionner auprès des individus et des entreprises, par de subtiles taxes et autres expédients³.

La récession qui tend à s'incruster maintenant est la conséquence de l'effet déprimant causé par les plans d'austérité sévère que plusieurs pays de l'UE ont activés sous la pression de l'UE et du FMI. Par anticipation et aussi mécaniquement, les accommodements en question sont déjà intégrés par les

³ Voir en Suisse les modifications de la péréquation financière intercantonale et intercommunale, lesquelles débouchent sur des transferts de charges de haut en bas jusqu'aux citoyens.

acteurs de l'Economie, de plus en plus réticents à investir ou à consommer. Malheureusement, l'atonie de la conjoncture contribuera à réduire considérablement la portée des mesures d'assainissement prises par les Gouvernements, mesures qui s'adossaient en grande partie à une croissance du PIB. Dans cette perspective plutôt fraîche, les marchés financiers donnaient et donnent encore des signes de nervosité. De plus, les notations des nations en cause sont suspendues ne faisant qu'accroître le risque d'un ralentissement de l'activité, selon un cercle vicieux où les pronostics pessimistes ont alors de fortes probabilités de s'autoréaliser.

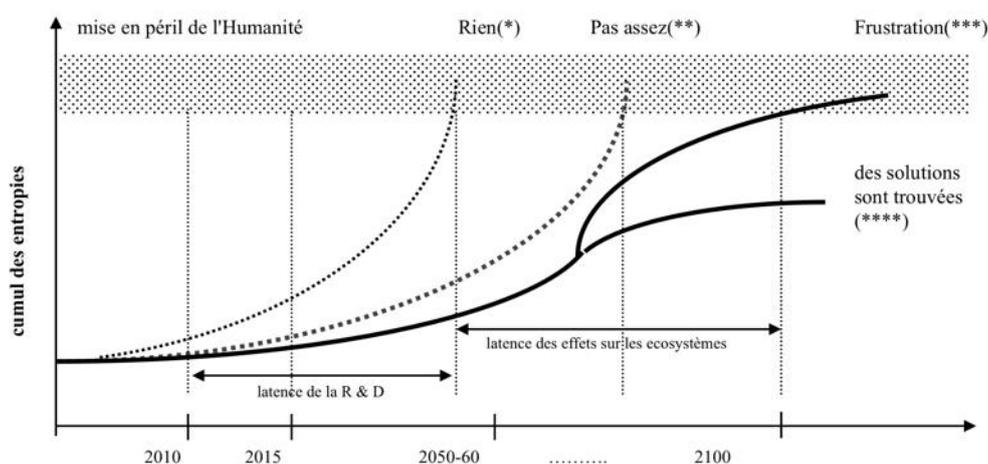
La dégradation de la situation financière de plusieurs membres de l'OCDE (parmi les plus importants) ne date pas d'hier ; elle puise ses racines dans le passé, lorsque les Gouvernements des pays concernés (voir la fig. No 7.4) ont estimé pouvoir s'affranchir des règles de base⁴ d'une bonne gestion financière. En outre, la décision de créer une seule devise au sein de l'UE a été frappée d'un défaut majeur. Il fallait continuer cette intégration en se dotant, d'une part, des capacités de conduire une politique fiscale à tout le moins harmonisée, et d'autre part, de donner les moyens à la Banque Centrale européenne de mener une stratégie monétaire adéquate. Privée de ces instruments l'UE est paralysée et ne peut agir comme une entité unique, mais comme un agrégat de pays aux intérêts divergents. Devant ces lacunes, les marchés financiers, globalisés depuis longtemps, perdent confiance et doutent de la solvabilité des nations exagérément endettées et par conséquent craignent les effets systémiques susceptibles de s'enclencher brutalement. Il est impératif que l'UE se ressaisisse et présente un seul front face à ces événements néfastes et possiblement dévastateurs.

S'ajoute à ce constat, **qu'avec ou sans croissance**, les Economies de la planète continuent de péjorer les écosystèmes, et de surexploiter les matières premières ainsi que les ressources alimentaires sur terre et dans la mer. En outre, on relève une accélération des effets délétères sur notre environnement, à cause de leur mise en résonance.

A ce propos, on observe que les intentions de nos autorités ne sont pas claires, dans le sens que peu de mesures sont entreprises visant notamment à la maîtrise de la contagion des risques financiers et environnementaux. Par ailleurs, même si des régulations étaient instituées, elles seraient limitées au plan national, avec le danger en plus de créer des asymétries concurrentielles à caractère international, se traduisant très probablement par une domination des groupes bancaires de la City et/ou de New York.

Quant à la reprise en mains de l'ordre III par l'ordre II, force est de relever que l'Economie et ses lobbys sont toujours aussi influents, et que rien ne bouge, ce qui explique que les combats contre les diverses formes d'entropie qui affectent notre Terre semblent d'ores et déjà perdus d'avance. Le schéma qui suit illustre mieux que des paroles l'impasse dans laquelle nous nous dirigeons, et l'étroite fenêtre qui reste encore ouverte pour trouver une issue.

Fig. C3 – Fenêtre des corrections



⁴ Pas de déficit structurel opérationnel, emprunts occasionnels pour financer des investissements, maîtrise des comptes sociaux.

Renvois :

- (*) Situation si rien n'est entrepris pour corriger les entropies.
- (**) Situation si les efforts sont globalement insuffisants. Il y a simple déplacement de l'échéance du point de non retour;
- (***) Situation frustrante si les entropies rattrapent les efforts mis en œuvre, par défaut de moyens techniques.
- (****) Situation de succès des efforts entrepris.

L'horizon 2050 est proche à l'échelle de la gravité des problèmes. C'est bien avant cette date que les diverses mesures doivent être prises, si l'on tient compte des temps de latence inévitables, à moins d'une découverte salvatrice. Plus que jamais notre destinée nous appartient, et nous concerne tous. La volonté d'infléchir cette trajectoire mortifère doit être celle de tous les citoyens, prêts aussi à faire les sacrifices nécessaires dans ce but. En outre, cette intention ne peut être que planétaire, accompagnée d'une coordination des stratégies au niveau mondial, le problème l'étant également.

Hors cette prise de conscience, point de salut, tel est le diagnostic qu'il convient de poser sans ambages. De la nuit des temps, des espèces sont nées, ont disparu, selon une évolution lente, et à cause de circonstances exogènes (changement climatique, catastrophes...) à ces dernières. Il est pour le moins frustrant et humiliant de devoir constater que l'Homme, dit intelligent et lucide quant à son appartenance au tout, soit l'auteur de son propre anéantissement, en plus, sous son regard et en pleine possession de ses moyens. Il faut espérer qu'un sursaut s'opèrera non seulement au sein de nos dirigeants, mais également de tous les citoyens afin de rompre l'enchaînement des causes et effets circulaires d'un système manifestement en déroute. Ce n'est pas le sommet du G20 qui réglera ces problèmes, le G20 n'ayant en réalité aucun pouvoir de décision. C'est au niveau national des partis politiques, sous influence des idéologies plus ou moins pertinentes, et des lobbys, que les résolutions, adéquates ou non, seront prises en s'élargissant ensuite au plan mondial. Compte tenu des intérêts contradictoires en jeu, de la versatilité humaine, de la difficulté à raisonner en terme de durabilité, c'est-à-dire sacrifier le présent pour le futur, il n'est pas certain que les bonnes intentions seront suivies des mesures indispensables, pour après être rapidement mises en place.

Osons croire que la sphère politique ne tombera pas dans le piège des effets de manche, et en sous-mains tolérer si ce n'est inciter à un protectionnisme rampant, ou aussi passer du laisser-faire à un dirigisme étroit qui serait par voie de conséquence un barbarisme de l'ordre 3 sur le 4.

Il est encore temps d'éviter de justesse une catastrophe inéluctable, ce qui implique alors, autant pour les décideurs que pour la population :

- de remettre en question la primauté de l'ordre III sur le II, c'est-à-dire la domination de l'Economie réelle (donc inclus l'Economie financière) sur les autres catégories ;
- de changer la logique linéaire des relations de cause à effet, pour celle de système sous contraintes ;
- de modifier les comportements de gaspillage des richesses naturelles rares et d'adapter l'exploitation des produits alimentaires en fonction de leur capacité à se renouveler ;
- de ne pas s'accaparer des ressources précieuses, mais de les partager ;
- de se rallier au principe des équilibres économiques ;
- de revenir à une croissance modérée de la masse monétaire internationale et redonner à la monnaie le prix (taux d'intérêt) qu'elle mérite ;
- de prendre conscience que les problèmes actuels concernent toute la planète, d'une part, et que les auteurs des crises en cours sont les pays les plus riches, d'autre part. De ce fait, leurs devoirs sont de corriger leurs erreurs et de ne pas se réfugier dans un nationalisme égoïste et un repli protectionniste.

Faute d'un changement radical de gouvernance publique, c'est la loi du plus fort qui prévaudra avec pour conséquences malheureuses, l'installation d'un chaos social et économique sans précédent, dans un environnement gravement perturbé.

A nous de choisir !

Il est indéniable que ces trois crises majeures sont venues ébranler nos certitudes quant à la capacité des Gouvernements à les maîtriser selon les méthodes habituelles ayant fait leurs preuves, avec plus ou moins de succès, dans le passé. A cet égard, et peut-être pour la première fois, un

doute s'insinue au sein de la population. Cette rupture des certitudes provient non seulement de l'intensité des difficultés simultanées évoquées plus haut, mais aussi du sentiment que l'analyse des causes (le diagnostic) manque de profondeur.

A propos de ces crises, l'expression de « risques systémiques », dont les grands établissements bancaires et financiers seraient porteurs, est très souvent utilisée. Or c'est le lieu de rappeler la conviction de l'auteur que tout est systémique, et non pas seulement les risques. En effet, nous sommes tous immergés dans un monde (notre planète) en interdépendances étroites. Ce monde nous a façonnés et nous façonne encore, mais qu'à notre tour nous modifions. Ces relations sont renforcées par l'extension des informations, des échanges, et par la densité démographique qui s'élève dans un espace limité.

Dans ces conditions, l'analyse cartésienne est, comme déjà dit, insuffisante et c'est à la démarche systémique qu'il faut recourir face aux problèmes eux aussi globalisés, demandant par conséquent des solutions, de même niveau. La nécessité d'une telle analyse est commandée par le caractère de système, attribut des Economies réelle et financière, ainsi que de la sphère écologique. De plus s'invite la difficulté supplémentaire qui consiste en une imbrication étroite de ces 3 systèmes, d'où l'exigence d'agir simultanément et en profondeur sur ces 3 axes, restant entendu qu'aucun des trois ne domine les deux autres.

Ainsi, la logique évoquée appliquée à l'étude des causes des ruptures mentionnées plus haut, jette un éclairage en relief révélant les interdépendances et les relations circulaires à plusieurs niveaux qui lient non seulement les composants internes de chaque ensemble, mais aussi les composants entre eux. Cette vue globalisée n'est pas suscitée par l'analyse linéaire, en l'occurrence trop réductrice. Par conséquent, le contexte actuel et les restructurations qu'il y a lieu d'entreprendre réclament une approche des problèmes inclus dans leur totalité, pour après engager des solutions appropriées.

Or, on est bien obligé de constater un énorme déficit des mesures restant à prendre, respectivement des corrections à faire, afin de ressaisir le contrôle des multiples dérives qui affectent simultanément l'Homme, la Société, notre Planète. Pour s'arrêter aux grands thèmes qui demeurent dans l'ombre, nous pensons entre autres à :

- L'Homme : son devenir, sa place dans le processus de production, la satisfaction de ses besoins, le respect qui lui est dû.
- La Société, l'Etat : ses valeurs, sa finalité, le mode pacifique de coexistence avec les autres Nations, la méthode de cadrage des dérives, les surveillances selon les ordres de Comte-Sponville.
- Notre Planète : maintien de sa finalité, de ses équilibres, prise en compte de ses capacités de renouveler ses dons, capacité de recyclage des déchets issus des activités humaines, abaisser les externalités négatives.
- Le Politique : l'abandon des comportements puérils, des idéologies inadaptées ou obsolètes, régulation et responsabilité, effacement de l'ego, globalisation des gouvernances.
- Les Economies réelle et financière : régulation selon leurs buts, maîtrise des entropies, gestion des raretés sensibles, extension des contrôles, retour aux grands équilibres, rendre à la monnaie sa fonction régulatrice (par les taux d'intérêt), réduire sévèrement l'hyper présence publicitaire.

Ces grandes questions toujours en suspens sont à débattre bien entendu, mais selon une démarche systémique. Il ne sert à rien de surveiller les banques et ne pas vouloir en même temps reconnaître que les dysfonctionnements plongent leurs racines plus profondément au cœur des multiples causes résultant d'un comportement inapproprié des décideurs influents, tant au niveau politique⁵ que dans les milieux économiques.

Un long chemin reste donc à parcourir pour abandonner les mauvaises habitudes et évoluer vers des agissements soumis à la logique multicritères. En effet, aborder les problèmes en cours et leurs solutions à l'aide du mode de pensée actuel serait se fourvoyer lourdement. Il convient de garder présent à l'esprit que c'est justement cette approche qui nous a conduits, et continue à le faire, vers les impasses énoncées dans le livre. Il est donc impératif aujourd'hui de sortir des limites de la réflexion cartésienne pour enfin utiliser aussi, lorsque nécessaire, le mode de raisonnement systémique. C'est ainsi à ce prix que l'on évitera :

- de penser que l'Economie peut d'elle-même corriger ses erreurs, selon sa propre logique ;

⁵ A ce propos, lire l'excellente analyse faite par Pierre Buhler dans « La puissance au XXIe siècle », p. 255/8, CNRS Editions.

- de croire que l'Economie peut être moralisée ;
=> Les personnes sont dotées d'une morale plus ou moins élevée et à laquelle il est possible de faire appel. Par contre, les entreprises doivent satisfaire leurs finalités. Cette attitude est d'autant plus prégnante lorsque la firme est dirigée par une structure de commandement.
- de croire que le prix sera la réponse idoine à une pénurie des ressources, sans conséquence pour la conjoncture ;
- de croire que le marché (pris dans son sens général) assure lui-même la judicieuse et équitable répartition des ressources rares ;
- de croire que la globalisation n'est qu'économique, alors que la gouvernance des nations en est affectée ;
- de croire que les désordres écologiques ne sont que temporaires et assez éloignés pour ne pas affecter la planète de manière sévère, voire plus ;
- de croire que les capacités de l'Economie sont illimitées quant aux transferts de revenus par le biais des taxes et des impôts ;
- de croire que le poids de l'Etat peut croître sans préjudice pour les autres agents économiques ;
- de croire que le rôle de l'Etat est à réduire à ses seules fonctions régaliennes, cela sans dommage pour l'Economie.

Nous appelons donc à un changement radical de comportement intellectuel et nous espérons que ce livre y aura contribué un tant soit peu.

J F G